

L LIBERTÉ ET LE PATRIOTE



No 8 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 19 MAI 1966 PRIX 10C

Un seminar s... eignement bilingue, événement cultu... majeur à Saskatoon

SASKATOON — Le samedi 14 mai, l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan et le Comité Scolaire de Saskatoon organisaient, conjointement avec la Saskatchewan Association of Teachers of French et l'Association Franco-Canadienne des Instituteurs de la Saskatchewan, un Seminar sur l'enseignement bilingue à l'Université de la Saskatchewan.

Environ cent éducateurs de Saskatoon et des environs y prirent part. Un bon nombre de professeurs de l'université assistaient à ces assises, mais la majorité des participants étaient de langue française.

Les organisateurs avaient invité à prendre la parole: M. l'abbé Jean Papen, président de la Saskatchewan Association of Teachers of French et de l'Association Franco-Canadienne des Instituteurs de la Saskatchewan; M. Keith McLeod, professeur au Collège d'Education de l'Université de la Saskatchewan; Me W. H. Giles, avocat, fondateur du "Toronto French School"; M. Frank Wiens, principal du St. John's Cathedral School de Selkirk, Man.; Mme F. Von Pilis, présidente de la section des Affaires internationales du Conseil National des Femmes et professeur de français et d'allemand; le R. P. André Renaud, O.M.I., du Collège d'Education de l'Université, spécialiste en éducation indienne et métisse, et le docteur Lenore McEwen, chimiste à l'Université. MM. les professeurs Peter Wilson et Arthur Wirick présidaient les sessions de l'avant-midi et de l'après-midi, respectivement.

Le clou de ces assises fut la conférence donnée par M. Giles sur la fondation, l'organisation et la programmation du "Toronto French School". Auparavant, MM. Papen et McLeod avaient traité de l'aspect historique du fait français en Saskatchewan.

En présentant M. Giles, le professeur Wilson fit remarquer qu'au faite de l'Empire Romain, le bilinguisme était un atout important de la programmation scolaire.

La "Toronto French School" fut fondée en 1962 avec une inscription de six enfants en maternelle. Il faut noter, ici, pour bien comprendre le rouage de cette école et ne pas confondre les données, que c'est une école fondée primordialement pour enseigner le français à des étudiants de langue anglaise. M. Giles explique que la langue seconde, le français pour eux, y est enseignée d'abord et, ensuite, la langue maternelle, l'anglais, y est introduite. Il y a trois niveaux à cette maternelle: celui des élèves qui parlent le français; de ceux qui le parlent plus ou moins ou pas du tout; et le niveau des élèves plus avancés. La langue d'enseignement à tous ces niveaux est uniquement la langue française. L'atmosphère dans laquelle ces enfants vivent est française et, en récréation, ils ne parlent que le français entre eux.

Le premier enseignement en langue anglaise commence en 2e année (grade 2). M. Giles insiste que cette méthode est la seule qui n'occasionne pas de confusion des langues et il appuie très fortement sur le fait qu'à son école, la traduction n'est pas tolérée. "Il vaut mieux, dit-il, qu'un enfant parle correctement sa langue maternelle, que d'en parler deux fort mal". Selon lui, il est très important que l'enseignement soit secondé par des moyens culturels, tels que bibliothèque, radio, télévision, dans la langue qui est enseignée.

Le résultat de cet enseignement est tel que la programmation du "Toronto French School" est beaucoup supérieure, affirme M. Giles, à toute programmation, pour l'année correspondante, de l'enseignement bilingue ou anglais pour tout le Canada. En première année, alors que le vocabulaire lu par un élève, dans le système nord-américain, se chiffre à 625 mots, celui d'un élève du "Toronto French School" comporte 4,500 mots. La même supériorité se manifeste dans les autres matières au fur et à mesure des années, en mathématiques et en histoire, par exemple. M. Giles fait remarquer qu'à son école, les élèves ne sont pas des surdoués, mais qu'il s'agit bien d'enfants d'intelligence normale.

Selon lui, la grande lacune du système d'enseignement nord-américain consiste en la sous-évaluation du potentiel intellectuel des élèves.

M. Giles insiste encore sur le recrutement de professeurs compétents. En ce qui concerne le "Toronto French School", les professeurs proviennent surtout d'Europe et les autres, du Québec. Tous sont entraînés au "Toronto French School Training School" avant de commencer à enseigner à cette école. Il a mis de l'emphase sur les professeurs venant des jardins d'enfants de France. Ces professeurs sont plus flexibles et s'adaptent mieux aux méthodes et aux élèves canadiens. Mais en tout et partout, il n'a cessé de répéter qu'une telle école ne pouvait subsister que par l'excellence de sa programmation et de son corps professoral.

Le "Toronto French School", qui avait débuté avec six élèves, en septembre 1962, en recevait 30 à la Noël de la même année.

M. Giles a offert d'aider à l'organisation d'une école bilingue à Saskatoon, insistant qu'une telle école ici est plus importante qu'une autre, par exemple, qu'il organise dans le sud de l'Ontario.

Il a mis les éducateurs bien en face de la somme immense de travail et de sacrifices personels que l'organisation d'une telle école entraine.

Au cours de l'après-midi, M. Wiens a fait état du program-

(Suite à la onzième page)

Mémoire des commissaires d'école au ministre de l'Instruction publique

Mardi matin, 17 mai, trois représentants de l'exécutif de l'Association des Commissaires d'Ecole de Langue française du Manitoba ont remis au Ministre de l'Education de la province un mémoire qui avait été approuvé à la réunion du nouvel exécutif tenue le 11 mai. Les délégués qui ont rencontré le ministre sont: le Dr F. P. Doyle, président, J.-Paul Marion, trésorier, et Brunelle Léveillé, directeur exécutif.

On peut lire le texte complet de ce mémoire en page éditoriale.

Le R. P. Henri Légaré est nommé supérieur provincial des Oblats

Le T. R. P. Léo Deschâtelets, O.M.I., supérieur général des Oblats de Marie Immaculée, dans une lettre envoyée de Rome le 7 mai dernier, vient d'annoncer la nomination du R. P. Henri Légaré comme supérieur des Oblats de la province du Manitoba qui couvre un vaste territoire s'étendant de l'ouest de l'Ontario au sud de la Saskatchewan en passant par le Manitoba. Le nouveau provincial remplace le R. P. Aimé Lizée, parvenu au terme de son deuxième mandat de trois ans.

Les Pères suivants feront partie du nouveau conseil provincial: RR. PP. Omer Robidoux, principal de l'école indienne Assiniboia à Winnipeg, 1er consulteur ordinaire et admoniteur; Paul Gorieu, actuellement aux études à Paris, 2e consulteur ordinaire; Arthur Carrière, missionnaire chez les Indiens et présentement aux études à l'Université de Minneapolis, 1er consulteur extraordinaire; et Raymond Beauregard, directeur de la maison de retraites fermées "Villa Maria" à St-Norbert, 2e consulteur extraordinaire. Le R. P. Aimé Lizée sera désormais l'économe provincial.

L'installation officielle du nouveau Provincial aura lieu le lundi 23 mai prochain à 4 h. 30 p.m. en la chapelle du Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface. La cérémonie sera présidée par le R. P. Aimé Lizée, provincial sortant de charge et délégué par le Supérieur Général. Tous les Pères et Frères de la province sont invités à cette cérémonie et au repas fraternel qui sera servi au Juniorat à 5 h. 30 p.m. (heure avancée).

Notes biographiques

Le Père Légaré est né à Willow-Bunch, Sask., le 20 février 1918. Après ses études classiques au collège Mathieu de Gravelbourg, son année de noviciat à St-Laurent, Man., et ses études théologiques au scolasticat du Sacré-Coeur à Lebret, Sask., il était ordonné prêtre le 29 juin 1943 par Mgr P. J. Monahan, archevêque de Regina.

En 1946, il obtenait sa maîtrise ès sciences sociales à l'Université Laval de Québec. Il poursuivit ensuite ses études en cette matière à l'Université St-François-Xavier d'Antigonish, N.-E., puis à l'Université catholique de Lille, France, où il obtint son doctorat.



R. P. Henri Légaré, O.M.I.

De retour au pays, le Père Légaré enseigna les sciences sociales à l'Université Laval, puis aux grands séminaires de St-Norbert et de St-Boniface, au Manitoba. De 1950 à 1952 il est assistant rédacteur de La Liberté et le Patriote et directeur de L'Ami du Foyer. Il peut alors mettre au service des lecteurs ses connaissances "sociales", et on peut dire qu'il fut vraiment l'initiateur en ce domaine dans le champ journalistique, grâce à sa page sociale hebdomadaire.

Mais en 1952 il est nommé aumônier national et administrateur de l'Association des Hôpitaux catholiques du Canada, et il quitte l'Ouest pour Ottawa, car l'Université de cette ville a été choisie comme siège social du secrétariat national de cette Association. Ses activités dans la capitale et à travers le pays le font connaitre à tel point qu'en 1954 il est nommé doyen de la Faculté des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université d'Ottawa dont, l'année suivante, il devint le vice-recteur. Le 22 juillet 1958, il devenait Recteur magnifique de cette institution universitaire.

Durant son rectorat, pendant une dizaine d'années, l'Université d'Ottawa connut une expansion extraordinaire, tant par l'accroissement annuel de l'inscription des étudiants que par la multiplication des facultés universitaires. Avec zèle et compétence il mit sur pied les organismes administratifs rendus nécessaires par une expansion aussi rapide; il attira à Ottawa d'éminents professeurs de facultés; il retint les services d'un urbaniste conseil qui soumit après quelques mois un plan d'ensemble permettant de développer graduellement une véritable cité universitaire bilingue au sein de la capital nationale; il s'attaqua enfin au grave problème de l'éligibilité aux subventions provinciales, ouvrant la voie sur laquelle devait éventuellement s'engager l'Université d'Ottawa, la Congrégation des Oblats acceptant les sacrifices qui s'imposaient pour se mettre à l'heure d'aujourd'hui et, du coup, perpétuer un brillant passé par des réalisations d'avenir riche et prometteur.

C'est surtout pendant cette période de son rectorat que le Père Légaré accumula les doctorats "honoris causa" que lui décernèrent tant d'institutions du pays et de l'étranger, qu'il joua un rôle bienfaisant au sein de l'association des universités canadiennes, qu'il s'acquit une excellente réputation d'éducateur et de patriote dans des organismes comme l'Association d'Education des Canadiens français d'Ontario, l'Association canadienne des éducateurs de langue française, etc.

En 1964 il revint dans la province oblate du Manitoba où, de résidence au collège Mathieu de Gravelbourg, il assume désormais la fonction de directeur des études. Il s'est donc occupé plus particulièrement des études supérieures dans la province, jusqu'à sa nomination comme provincial, ce qui lui permettra certainement de mener à bon terme les vastes projets qu'il avait entrepris déjà pour l'avenir, par exemple, du collège Mathieu, son Alma Mater.

Tout le personnel oblat de la province du Manitoba, Pères et Frères, assure le nouveau provincial de sa filiale soumission et d'une indéfectible collaboration, tout en exprimant au R. P. Lizée une profonde reconnaissance pour les immenses réalisations de son provincialat durant les six dernières années. D'ailleurs il y a lieu de se réjouir que le provincial sortant de charge reprenne son poste d'autrefois, celui d'économe provincial.



Dans la photo ci-dessus prise lors de la première visite officielle de Son Exc. M. l'ambassadeur de France à Gravelbourg, Sask., l'on voit, de gauche à droite, M. Damien Giordani, consul de France au Manitoba et en Saskatchewan, Madame François Leduc, M. l'Ambassadeur, et le R. P. Eugène Dubreuil, O.M.I., recteur du collège Mathieu.

Première visite officielle à Gravelbourg de Son Exc. M. l'Ambassadeur de France

GRAVELBOURG — C'est le dimanche 8 mai que Son Excellence M. François Leduc, ambassadeur de France au Canada, faisait ici sa première visite officielle.

Le programme de cette journée mémorable a commencé par une messe concélébrée, à la cathédrale, par les professeurs des finissants du collège Mathieu. M. l'abbé Dominique Dugas, curé, souhaita la bienvenue à M. l'Ambassadeur et à Madame Leduc, ainsi qu'à M. Damien Giordani, consul de France au Manitoba et en Saskatchewan, au nom de tous ses paroissiens. Le R. P. Frédéric Rainville donna l'homélie de circonstance. Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, assistait au trône.

A midi et demi, un banquet fut servi au collège en l'honneur des finissants. Y assistaient, outre M. et Mme Leduc, Mgr Aimé Decosse, M. Giordani, le personnel enseignant, les parents des finissants et quelques invités spéciaux. Mgr Decosse souhaita la bienvenue aux distingués visiteurs de France.

Après le repas, un des finissants, M. Léonard Chicoine, de Storthoaks, rendit hommage aux mamans en ce jour de la Fête des Mères; M. Eugène Vachon, également finissant, offrit le toast aux parents. Le R. P. Alain Piché adressa ensuite un mot aux finissants au nom des professeurs. La voix des parents se fit entendre par M. Wilbrod Heppelle, de Kenora, Ont., père d'un des finissants. Puis M. Louis Stringer, président de la classe des finissants, parla au nom de ses confrères. M. Eugène Jacques s'acquittait de la fonction de maître de cérémonies.

A 2 h. 30 p.m., le cortège des invités d'honneur et des finissants se rendait au gymnase du collège pour assister à la collation des grades, à la proclamation des boursiers et à la distribution des prix pour l'année académique 1965-1966.

Les invités d'honneur furent accueillis par "La Marseillaise", hymne national de la France, suivi de l'hymne national canadien. Puis l'Octopus du collège, sous la direction du R. P. Fernand Binette, exécuta une pièce favorite, "Jack Monoloy" de Gilles Vigneault.

Le R. P. Alain Piché présida ensuite la distribution des prix et la proclamation des boursiers et les lauréats. Plusieurs de ces prix avaient été donnés par le gouvernement français, par l'intermédiaire de Son Exc. M. l'Ambassadeur et de M. Damien Giordani, consul.

Un duo de piano fut habilement exécuté par le R. P. Omer Desjardins et M. André Gauthier, suivi d'un chant solo de Félix Leclerc par H. Roland Pinsonneault, fils, accompagné par MM. Ronald Desroches et Normand Allard.

Enfin, les six finissants montèrent sur la scène pour recevoir leur diplôme et pour révéler le choix de leur vocation: Léonard Chicoine, de Storthoaks, génie; Paul Heppelle, de Kenora, Ont., éducation, ainsi que Edouard McCarthy, de St-Boniface, et Eugène Vachon, d'Oak Lake, Man.; Louis Stringer, de Ponteix, droit; Gérard Vachon, d'Oak Lake, sacerdoce.

M. Paul Heppelle remercia en son nom et au nom de ses confrères tous les parents pour les résultats acquis. M. Edouard McCarthy adressa le mot d'adieu aux benjamins. M. Gérard Vachon s'acquitta de cette même tâche à l'égard des professeurs. Enfin, le R. P. Eugène Dubreuil, recteur, adressa le mot souvenir de l'Alma Mater et présenta à l'auditoire Son Excellence M. l'Ambassadeur.

Se disant bien chez lui chez nous, M. Leduc parla abondamment de la France, s'appliquant à expliquer très clairement sa politique nationale et internationale actuelle, notamment par rapport à l'OTAN. Le tout fut dit avec aisance, conviction, limpidité, suscitant chez les auditeurs un grand intérêt et une légitime fierté.

A 5 h., le Collège Mathieu servait un vin d'honneur aux invités spéciaux, leur donnant en même temps l'occasion de rencontrer personnellement M. et Mme François Leduc, ainsi que M. Damien Giordani.

A 6 h. 30, un diner intime était offert par le collège aux distingués visiteurs qui, après une journée remarquable, devaient reprendre peu après la route vers Regina d'où, ensuite, ils rayonneraient vers divers points de la province, s'intéressant de façon toute particulière aux groupes de langue française restés fidèles à leur double héritage linguistique et culturel.

Cette visite de M. l'Ambassadeur de France et de Madame Leduc restera longtemps parmi les meilleurs souvenirs de la population de Gravelbourg. Elle restera particulièrement gravée en lettres d'or dans les annales du collège Mathieu. Puisse-t-elle se renouveler dans un avenir pas trop lointain!

LE CLUB DES 200

M. le juge Alfred Monnin, St-Boniface	**$50.00**
Chevaliers de Colomb (Conseil St-Boniface)	**50.00**
M. l'abbé Noël Delaquis, St-Boniface	**25.00**
Porcherie de St-Léon Ltée	**25.00**
M. Robert Leblanc, St-Léon	**25.00**
M. Gérard Talbot, St-Léon	**25.00**
Talbot Electrique, St-Léon	**25.00**
M. François Hacault, Bruxelles	**25.00**
Anonyme	**25.00**
Association des Commisaires d'Ecole de Langue Française du Manitoba	**25.00**
District Scolaire de Ste-Marie no 963, Bruxelles	**25.00**
M. Maurice Gauthier, St-Boniface	**25.00**
La Centrale des Caisses Populaires du Manitoba	**25.00**
M. A. Nadeau, Somerset	**25.00**
M. l'abbé Joseph Choiselat, Haywood	**25.00**
M. Charles Labossière, Somerset	**25.00**
M. Aurèle Desaulniers, St-Boniface	**25.00**
M. Léon Rondeau, St-Léon	**25.00**

Congrès de la FAPM

Le congrès annuel de la Fédération des Associations de Parents et Maitres de langue française du Manitoba aura lieu le dimanche 29 mai dans la salle académique du Collège de St-Boniface.

L'inscription des délégués commencera à midi et demi. Chaque Association en règle a droit à quatre délégués, mais tous les membres sont cordialement invités.

Au cours de l'après-midi il y aura, entre autres points au programme, présentation des rapports de l'exécutif provincial, des rapports de chaque association locale, discussion-étude en équipe, élection du nouvel exécutif, etc.

Une messe sera célébrée pour les congressistes à 5 h. 30 p.m. dans la chapelle du collège, suivie du banquet à 6 h. 30.

Invitation à toutes les autres associations franco-manitobaines.

Le 6e Congrès provincial des jeunes, date marquante au Manitoba français

Le 14 mai, avait lieu à St-Charles, le 6e congrès provincial des jeunes Franco-manitobains. Tous les centres importants de la province qui entretiennent encore une étincelle d'intérêt à la vie française étaient représentés. (La liste des centres présents paraîtra la semaine prochaine.) Trois directeurs d'institutions avaient bien voulu nous honorer de leur présence, et plusieurs adultes-conseillers. Les membres du Comité d'Administration de l'Association des Canadiens français du Manitoba avaient été invités. Ils furent dignement représentés par M. Hutton, pasteur anglican.

("Nous étions très heureux de vous avoir parmi nous, M. Hutton, tout en étant un peu gênés naturellement de vous avoir dérangé, vous qui êtes déjà si occupé ,et cela, pour un petit congrès. Mais vous avez remarqué, Révérend, que ça en valait la peine. Jamais enthousiasme ne fut plus grand, jamais intérêt plus marqué, jamais discussion plus chaude. Les jeunes savent s'organiser; ils savent réfléchir; et, ce qui est surprenant, ils s'expriment mieux que jamais. Ce qui a dû surtout vous surprendre, M. Hutton, c'est que chez les jeunes, vous n'avez pas entendu parler de mort prochaine, aucune parole déprimante, aucune méchante critique, pas un mot d'argent, pas d'enquête, pas de grandes envolées, pas de chicane, pas beaucoup de fleurs, pas de pierres. Mais par contre, vous avez pu constater la vie, la jeunesse, la joie de vivre, l'humour, la discussion saine et constructive, l'espoir, la résolution à l'action. Nous osons espérer que vous avez aimé votre journée, et que, intéressé comme vous l'avez déjà prouvé à la langue et la culture françaises, vous êtes retourné chez vous réconforté, en vous disant que tout n'est pas perdu au Manitoba français.")

La Relève n'existe plus

Ce fut sans doute la résolution la plus importante de la journée. (Voir ci-dessous pour autres résolutions passées par le congrès.) Les jeunes ont constaté, avec raison sans doute, que l'on associait au nom de Relève des activités scolaires telles que Concours oratoires, déclamatoires, etc. L'Association des jeunes étant une organisation extra-curriculaire, elle devrait se détacher des activités trop livresques, pour s'attacher à des activités telles que le théâtre et la chanson française. Cela parce que ces activités, tout en atteignant très bien les buts de notre mouvement, sauront s'adresser à la masse, et non seulement à un petit groupe choisi. Nos activités s'organiseront donc désormais sous le nom de "Jeunes Franco-manitobains", ce qui aura l'avantage de marquer le renouveau que nous constatons déjà chez nous.

Reconnaissance

Comme on doit des remerciements à tous ceux qui ont assuré le succès de notre congrès! Veuillez bien nous excuser, si nous oublions quelques

(Suite à la quatrième page)



La jeunesse franco-manitobaine a une fois de plus manifesté son étonnante vitalité, samedi dernier à St-Charles, lors de son important congrès. On n'a qu'à lire le reportage de M. Antoine Gaborieau pour se rendre compte que cette journée d'étude et de discussion, qui s'est terminée par un nombre impressionnant de résolutions pratiques, va permettre aux jeunes de mener eux-mêmes à bonne fin les objectifs qu'ils se sont fixés dès la fondation de "La Relève". D'ailleurs la relève élargit maintenant ses cadres pour exercer une influence beaucoup plus vaste. La photo ci-dessus montre les deux grands responsables provinciaux d'hier et ceux qui continueront leur travail au cours des prochains douze mois: de gauche à droite, Louis Dubé et Pauline Collette, président et vice-présidente élus, Georges Prescott et Monique Ducharme, président et vice-présidente sortant de charge.

La France n'est vraiment pas l'unique responsable de la crise de l'OTAN

WASHINGTON — Le général Lauris Norstad a affirmé que l'OTAN fait face actuellement à une crise sérieuse, mais a souligné que cette crise n'est pas imputable à la France seule et a engagé les Etats-Unis et leurs autres alliés à considérer la position du général de Gaulle avec tout le respect dû à un vieil ami et allié.

L'ancien commandant en chef de l'OTAN, qui a présidé aux destinées de l'appareil militaire de l'Alliance de 1956 à 1962, a fait une longue déposition, consacrée aux difficultés actuelles nées des décisions françaises, devant la sous-commission sénatoriale sur la sécurité nationale et les opérations internationales. La sous-commission est elle-même présidée par le sénateur Henry Jackson, démocrate de l'Etat de Washington.

Au cours de sa déposition, le général Norstad s'est également déclaré hostile à la création d'une force nucléaire multilatérale de l'OTAN, MLF, ou d'une force nucléaire atlantique, ANF. En revanche, il a préconisé une fois de plus la constitution d'un comité exécutif chargé des questions nucléaires de l'OTAN qui serait composé des chefs de gouvernement de trois ou quatre pays — les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne de l'Ouest.

Vieux problèmes

Le général Norstad a reconnu que la position du général de Gaulle a considérablement aggravé les problèmes au sein de l'Alliance, mais il a souligné qu'il serait "extrêmement dangereux de simplifier les choses en rejetant sur la France toute la responsabilité" de la crise actuelle. "En fait, a-t-il ajouté, les doutes et les questions, les menaces et les attaques ne remontent pas seulement au tout dernier mois. Elles durent depuis des années déjà".

L'ancien commandant en chef de l'OTAN a souligné que pour cette raison il serait totalement inutile d'engager "un débat public avec le chef d'un grand Etat ami" et que les Etats-Unis "doivent respecter la position du président français, au même titre que nous nous attendons à ce que les autres respectent celle de notre président".

Le général Norstad a également laissé entendre que les conséquences logistiques pour l'OTAN des décisions du général de Gaulle ne sont pas aussi sérieuses qu'on a bien voulu le laisser entendre.

Rappelant que le quartier général suprême allié est établi à Roquencourt depuis 1951, le général a en effet déclaré: "Cet emplacement s'est révélé extrêmement satisfaisant, mais on pourrait le changer sans grande perte d'efficacité. Et les frais ne seraient pas excessifs étant donné qu'au moment de mon départ, il y a trois ans environ, les immeubles qui abritaient ce quartier général engloutissaient déjà des fonds d'entretien et de réparation avec un appétit insatiable au point qu'un nouveau programme de construction était à l'étude".

Idée stupide

Dans le même contexte, le général Norstad a affirmé qu'il serait facile de transférer ailleurs le siège du conseil de l'OTAN qui se trouve à Paris, mais a exprimé l'opinion qu'il vaudrait mieux le laisser dans la capitale française étant donné que la France continue de participer aux délibérations du conseil.

Il a souligné que les Etats-Unis et leurs alliés auraient tort d'agir dans ce domaine "dans un excès de mauvaise humeur" et qu'il serait carrément "stupide" de penser qu'un transfert du conseil de l'OTAN ailleurs sur le continent "pourrait constituer une punition administrée à la France".

Abordant la question nucléaire, le général Norstad a affirmé que du fait qu'ils sont devenus un symbole de puissance et de souveraineté, les armements atomiques "ont assumé au sein de discussions politiques une importance qui dépasse largement celle qu'ils méritent sur le plan militaire pur".

Pour trancher le problème du partage des responsabilités nucléaires, le général Norstad est revenu sur le principe, qu'il avait déjà énoncé il y a plusieurs années, d'un comité exécutif de l'OTAN qui prendrait ses décisions en cas d'urgence, à la majorité simple et serait composé des chefs de gouvernements des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne occidentale et de la France, si elle décide d'y participer. Ce comité exécutif serait lui-même présidé par le secrétaire général de l'OTAN.

Le général a précisé que ce comité exécutif dépendrait directement du conseil de l'OTAN, dans la mesure où le conseil devrait à son sens assumer l'entière responsabilité en ce qui concerne l'élaboration de la politique et les décisions nucléaires de l'Alliance. "Mais dans les cas d'extrême urgence, ce groupe exécutif restreint devrait être habilité à prendre des décisions dans la ligne de la politique établie, selon les normes énoncées par le conseil et demeurerait la plus haute instance politique de l'Alliance".

Mémoire des commissaires d'école au ministre de l'Instruction publique

M. le Ministre, les membres de l'Association des Commissaires d'école de Langue française du Manitoba sont heureux d'avoir cette occasion de vous rencontrer et de vous présenter un court mémoire qui, nous le croyons, favorisera les chances de progrès de tous les enfants de cette province dans le domaine de l'éducation.

Depuis plusieurs années et en maintes occasions, le gouvernement a reçu la demande qu'on permette d'allouer plus de temps à l'enseignement du français dans nos écoles. Toutefois, au cours des années la population franco-manitobaine a senti qu'on accordait une attention insuffisante à cet aspect très important de l'enseignement scolaire. Le gouvernement a quand même cru qu'il avait fait beaucoup en ce domaine et, de fait, il a graduellement augmenté l'usage du français dans le programme scolaire. Bien davantage, M. le Ministre, le gouvernement peut croire que d'autres groupes ethniques pourraient se voir refuser un semblable intérêt, ce qui ne serait pas logique avec ce qu'on est convenu d'appeler le "fair play".

Nous sommes aussi pleinement conscients de votre désir d'élever constamment le niveau ou la qualité de l'éducation, ce qui peut assurer une base solide au progrès individuel et, de fait, permettre au gouvernement de remplir à la perfection sa responsabilité envers la société dans ce très important domaine de l'éducation. Toutefois nous croyons, honnêtement et sincèrement, qu'une des meilleures manières de remplir cette responsabilité serait d'élargir les horizons vers une éducation aussi complète que possible selon les exigences, non seulement du gouvernement lui-même, mais aussi des parents qui aident à édifier notre société.

Ceci pourrait donc signifier que, compte tenu de la possibilité pratique et aussi du désir des parents, nous nous attendrions que notre gouvernement facilite l'acquisition d'une excellente connaissance des deux langues anglaise et française. Cette double connaissance linguistique se justifie, non seulement du point de vue de l'histoire, mais aussi de son utilité dans le domaine de l'industrie, des voyages, des professions, du gouvernement et, enfin, de la culture et des arts.

Qui peut nier les avantages supplémentaires d'une personne parlant deux langues couramment, surtout quand ces deux langues sont les moyens d'expression de tant de millions d'habitants de notre planète? Les avantages politiques et industriels sont innumérables. Les avantages culturels sont inépuisables. Il convient de noter que les citoyens de langue française bien éduqués de notre province parlent aussi couramment l'anglais, mais qu'ils y sont parvenus à cause de leur détermination et d'une instruction très poussée. Pourquoi ne permettrions-nous pas à nos enfants de perfectionner leur accent et leur prononciation, grâce à une acquisition précoce des solides fondements des deux langues, dans nos écoles?

Bien que nous désirons que plus de temps soit accordé à l'enseignement du français dans nos écoles, à ceux qui le désirent, notre manière d'aborder la question est positive et ne nuit en rien aux privilèges accordés aux autres qui peuvent ne vouloir qu'un seul langage ou qui peuvent désirer une langue seconde autre que le français, là où les facilités, le personnel et le nombre d'étudiants peuvent rendre possible un tel enseignement.

Nous réclamons donc instamment, M. le Ministre, que le gouvernement offre aux citoyens de cette province l'occasion favorable, qui est un élément essentiel de l'esprit des fondateurs de notre pays, d'obtenir une connaissance adéquate dans les écoles de notre province de cette dualité linguistique et culturelle. A la veille de l'année du Centenaire, le Manitoba pourrait en toute vérité montrer à toute la nation comment il encourage vraiment l'esprit de la Confédération, et comment il cherche à faire toute sa part dans la perpétuation de cet héritage. Nous ne désirons pas imposer le français à qui que ce soit, nous voulons simplement avoir la chance de donner à nos propres enfants une éducation aussi compréhensive que possible et correspondant parfaitement, à la fois, aux besoins de notre temps et aux désirs des parents. Qu'on ne nous accuse pas d'initiative obstinée et suffocante, mais bien plutôt qu'on encourage ce désir d'élargir le but même de l'éducation!

De même que votre Département, M. le Ministre, est anxieux d'accorder pleine reconnaissance aux désirs d'apprendre des enfants de la province et, conséquemment, veut offrir un programme perfectionné qui correspond à ces désirs, il ne faut pas que votre Département ferme les yeux pour ne pas voir cette facilité qu'ont les jeunes d'assimiler et de maitriser une langue, à cet âge précoce.

Il ne faut pas imposer, mais il faut faciliter la chance d'apprendre, si l'on veut répondre en plénitude à nos obligations comme parents et comme éducateurs. C'est pourquoi nous réclamons avec instance, M. le Ministre, que vous considériez avec faveur les propositions suivantes:

1 — La création de jardins d'enfants de langue anglaise et de langue française, entretenus par des octrois de construction et de maintien du personnel, ce qui permettra à tout enfant de fréquenter le jardin d'enfants choisi par ses parents, sans faveur ni choix administratif.

2 — En plus du cours "Français" déjà disponible, nous demandons l'introduction d'un second sujet scolaire, nommément la géographie et/ou l'histoire, enseigné en français de la 1ère à la 12e année aux étudiants dont les parents le désirent, pourvu qu'on dispose du personnel enseignant et des facilités requises, et que le nombre d'étudiants en cause soit suffisant pour en garantir la possibilité. Ce cours, de toute nécessité, doit correspondre au cours parallèle en anglais.

3 — Tout enfant, indépendamment de son origine ethnique, pourvu qu'il suive le cours "Français", devrait avoir la permission de suivre aussi le cours additionnel dont il est question au paragraphe précédent.

4 — Il est bien entendu qu'il faudrait prendre les dispositions nécessaires pour la préparation de professeurs capables d'enseigner ce cours additionnel en français.

En guise de conclusion, sachez que c'est dans un esprit de bonne volonté et avec un sincère désir d'obtenir pour nos enfants cette chance d'élargir leur développement intellectuel et culturel, que nous prions votre gouvernement et vous-même, M. le Ministre, d'accorder une attention immédiate à cette grave question. Nous osons espérer la faveur d'une réponse favorable dans un avenir prochain.

F. P. DOYLE, président.



L'ancien graveur en chef du Royal Canadian Mint, Thomas Shingles, autrefois d'Ottawa et maintenant de Victoria, et une artiste de Toronto, Mme Dora de Pedery Hunt, sont les dessinateurs gagnants du concours à cadre déterminé pour le Médaillon du Centenaire, a annoncé M. John Fisher, commissaire du Centenaire du Canada. Tous deux recevront chacun $1,500 pour leurs modèles gagnants, celui de M. Shingles pour la face, et celui de Mme Hunt pour le revers.

Plus de 3,500,000 médaillons seront distribués à tous les écoliers canadiens, de la première à la treizième année, comme souvenir de l'Année Centenaire et de sa signification pour le Canada et pour les Canadiens.

Les Médaillons seront frappés par le Royal Canadian Mint et seront de cuivre jaune, un alliage de cuivre et de zinc. Environ de la grosseur d'une pièce d'un dollar, ils auront un pouce et un quart de diamètre.

La distribution de ces Médaillons se fera avec la coopération des départements provinciaux d'Education et des gouvernements territoriaux.

Dans le cas de ces derniers, beaucoup de districts éloignés du nord-est du Canada qui ne seront pas accessibles par bateau durant la période de distribution des Médaillons recevront les leurs bien avant les autres centres canadiens, car des avions de l'A.R.C. lanceront des paquets de ces Médaillons dans le Nord vers la fin de l'automne. Ceux-ci seront présentés ailleurs aux écoliers le 1er juin 1967, lors d'une cérémonie qui aura lieu simultanément à travers le Canada.

Des communautés telles que celles au nord-est de la Baie d'Hudson et au nord du Fort Churchill le long du côté ouest de la Baie, ainsi que des emplacements comme Alert Bay et Mould Bay des Iles arctiques, recevront eux aussi leurs Médaillons... du haut des airs.

James Wolfe n'est plus le général "victorieux"

OTTAWA — Les députés fédéraux ont été informés de façon officielle que le mot "victorieux" a été supprimé de l'inscription du monument Wolfe à Québec et que le changement a été fait par la Commission des champs de bataille nationaux.

Ce renseignement est donné dans une réponse écrite déposée aux Communes à une question posée par M. Walter Dinsdale (PC-Brandon-Souris).

Le monument Wolfe, sur les Plaines d'Abraham à Québec, a été détruit en 1963 dans une explosion provoquée, dit la question de M. Dinsdale, "par des éléments séparatistes."

La réponse préparée par le secrétariat d'Etat ajoute que les nouvelles inscriptions du monument Wolfe sont rédigées en anglais et en français alors que les anciennes inscriptions étaient rédigées seulement en anglais.

L'inscription du côté nord du monument, avant sa destruction, disait, note le document, "here died Wolfe victorious September 13th 1759".

L'inscription qui a remplacé l'ancienne dit, en français et en anglais: "Ici mourut Wolfe le 13 septembre 1759".

Pour expliquer le changement dans les inscriptions, le document déclare: "On a jugé que des inscriptions bilingues seraient plus appropriées."

Rapport de M. Roland Trudeau président du poste CKSB

J'ai l'honneur, encore cette année, de vous présenter le rapport du président. Au début, je tiens à remercier tous ceux qui sont ici. C'est la première fois que nous tenons notre assemblée annuelle un samedi, et je pense que ce changement a valu la peine d'être mis à l'essai. Pour plusieurs il est plus facile de se libérer un samedi qu'un autre jour de la semaine.

L'assemblée annuelle avait d'abord été fixée, par le Conseil d'administration, au samedi 16 avril, mais l'inondation dans certains villages de la vallée de la rivière Rouge, ainsi que des dangers accentués dans la ville et ses faubourgs, nous ont contraints à remettre de quatre semaines, soit à aujourd'hui, notre réunion annuelle.

Bien que le sommet de la crue des eaux dans la vallée de la Rouge n'ait pas atteint un niveau aussi élevé qu'en 1950, plusieurs tout de même, entre St-Boniface et la frontière américaine, ont dû évacuer leurs domiciles et les ravages en certains endroits atteindront des proportions considérables, sans compter le coût astronomique de la construction des digues et des autres mesures préventives.

La direction offre aux familles éprouvées ses regrets dans une épreuve qui s'est répétée 3 fois en 18 ans et nous espérons que les mesures préventives, digues permanentes, canaux construits au coût de millions, aideront à solutionner ce problème printanier d'une façon permanente.

Au cours de l'année écoulée, votre Conseil d'administration a tenu 4 réunions régulières. En plus de cela, certains comités se sont réunis pour étudier et faire rapport, entre autres, sur la résolution présentée à l'assemblée annuelle du 29 avril 1965.

M. Marius Benoist sera invité à présenter le rapport de son comité, tel qu'indiqué à l'agenda. Je tiens à remercier les membres de ce comité de l'étude qu'ils ont faite et je signale à regret le départ de M. Bernard Aubry, membre de ce comité et aussi actionnaire de notre compagnie. M. Aubry a obtenu un poste intéressant à Ottawa, mais l'intérêt soutenu qu'il a déployé dans plusieurs associations franco-manitobaines a démontré sans équivoque sa généreuse collaboration.

Soit dit en passant, depuis un an plusieurs familles et plusieurs Franco-Manitobains ont été attirés vers l'est du Canada. Cet exode du Manitoba a affaibli nos cadres déjà pas trop forts. Nous osons espérer que certains d'entre eux nous reviendront, mais l'expérience des trente dernières années refroidit quelque peu cette note optimiste.

Je n'ai pas l'intention d'analyser en détail les différents événements mais, à titre de président, je tiens à souligner les faits les plus importants.

Dans le domaine des chiffres, vous constaterez que le coût du poste depuis ses débuts s'élève à $242,000. La valeur réelle excédait de plusieurs milliers de dollars cette mise de fonds.

Les revenus de 1965 excèdent ceux de 1964 par environ $1,000, et les dépenses de la dernière année sont $4,000 de moins que celles de 1964. Il y a donc à souligner un léger progrès.

Au cours de la dernière année, votre Conseil d'administration a approuvé une échelle de salaires qui semble équitable. Elle a aussi été adoptée par les trois autres postes français de l'Ouest canadien.

Un comité a fait une étude du nouveau régime de pension du gouvernement, ainsi que de la caisse de retraite instituée au poste en 1954. Jusqu'à nouvel ordre, le poste contribuera 5% à la caisse de retraite en faveur des employés qui font partie de cette caisse (fonds de pension), en plus de la contribution statutaire au régime de pension qui est de 1.8% du salaire jusqu'à concurrence de $79.80 par année.

J'ai pensé souligner cette décision qui démontre que nous n'oublions pas les bons services des ouvriers de la première heure, dont certains d'entre eux sont avec nous depuis les débuts, ainsi que de nos plus jeunes employés.

Au cours de la dernière année, nous avons fait des réparations à notre vieille bâtisse afin que la peinture et le stuc soient de la même couleur. Cependant, nous n'avons pas encore pris de décision sur l'aménagement d'une salle au sous-sol de nos bureaux.

En janvier de cette année, nous avons renouvelé notre entente avec la Société Radio-Canada et, cette fois, pour une période de trois ans, soit jusqu'à la fin de l'année 1968. Une entente de trois ans est plus satisfaisante et nous permet d'envisager l'avenir avec plus de sécurité.

Le poste a continué d'être bien actif sur la scène local, et notre équipe a fourni des rapports très au point et à intervalle régulier au cours des dangers de l'inondation.

Nous avons inauguré également une série de leçons de français diffusées les mardi et vendredi. Ces émissions ont été mises à la disposition du poste grâce à la bienveillante collaboration de M. le consul de France à Winnipeg. L'ambassade de France a également garni les rayons de notre discothèque de nouveaux disques. A Monsieur le Consul et à la France, nous tenons à réitérer notre vive reconnaissance.

Dans deux semaines nous aurons complété nos 20 ans de service. Il y a un an nous reconnaissions officiellement les bons offices du Dr Henri Guyot, qui a été le premier président de votre poste. Cette année nous nous proposons de continuer, six mois durant, à fêter notre anniversaire en nous efforçant d'appuyer sur le fait français. Le poste a certes aidé plusieurs d'entre nous à maintenir notre langue et la possession d'une langue est certes une ressource naturelle qui vaut son pesant d'or et qui pourrait faire des nôtres de plus grands Canadiens qui, avec leur dualité d'expression, se sentiraient chez eux n'importe où en terre canadienne. Ici au Manitoba nous avons un pourcentage des nôtres qui sont fiers de leur dualité culturelle. D'autres sont moins ardents, moins convaincus de l'importance du verbe français. Il faudrait donc ensemble nous efforcer de leur faire voir l'importance de cette richesse.

En terminant, c'est à regret que je dois souligner le décès, au début de mai, de M. l'abbé Donat McDougall. Il a été un vaillant supporteur de la radio et, au moment de sa mort, était un de nos actionnaires. A sa famille et au diocèse, nous tenons à présenter toutes nos condoléances.

Je tiens donc, en terminant, à proposer l'adoption de mon rapport.

Roland TRUDEAU,

CITE DU VATICAN — La création d'un secrétariat pour la promotion des pays en voie de développement est étudiée par un groupe d'une douzaine d'experts de plusieurs pays, nommés par le Pape.

Cet organisme, dans la perspective du schéma conciliaire sur l'Eglise dans le monde, devrait jeter les bases d'une action mondiale destinée à venir en aide aux peuples sous-développés par une assistance qui devrait s'inspirer d'un principe de justice internationale.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Le numéro de La Liberté du 17 mai 1916 mentionnait que le journal avait complété trois années de publication. La rubrique "Aujourd'hui — Autrefois" qui devint par la suite "Je Me Souviens" fête aussi en ce 19 mai 1966 son troisième anniversaire. Cette colonne avait ses débuts en 1963 pour marquer le 50e anniversaire du journal, et chaque semaine depuis on vous a servi une tranche de notre petite histoire. Nous osons espérer que cette chronique a su plaire aux lecteurs et lectrices de La Liberté et le Patriote.

Il y a 10 ans (1956)

Le Cercle Molière n'obtenait pas le trophée du festival dramatique à Sherbrooke, mais il se mérita les louanges de Mme Françoise Rosay, adjudicatrice.

Le ministère du Commerce à Ottawa annonçait qu'en septembre 1955 il y avait 3,712,000 foyers canadiens possédant au moins un appareil de radio et 1,496,000 possédant au moins un appareil de télévision.

Le R. P. Resch, S.M., supérieur provincial des Marianistes, mourait à St-Louis. Le défunt avait fait ses premières armes dans l'enseignement à l'Institut Collégial Provencher de St-Boniface. Il avait été provincial de sa communauté à partir de 1946 jusqu'à sa mort.

Les diplômées au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg en 1956 étaient: Mlles Edna Boisjoli, de Gravelbourg, Denise Bourgeois, de Gravelbourg, Marie Brisebois, de Ferland, Yvette Cadrain, de Midnight Lake, Marcelle Fauchon de Gravelbourg, Diane Gaucher, de Coderre, Denise Huel, de Gravelbourg, Gracia Lefebvre, de Gravelbourg, Elaine Lemieux, de Ponteix, Gail Miller, de Gravelbourg, Alice Morin, de Ferland, Berthe O'Reilly, de St-Victor, Dianne Piché, de Gravelbourg, Michelle Préfontaine, de Lisieux, et Léona Thorens, de Meyronne, MM. Arthur Doll, de Gravelbourg, Claude Duprat, de Gravelbourg, Marcel Forcier, de Gravelbourg, et Raymond Monvoisin, de Mankota.

Au milieu d'un grand concours de parents, amis et paroissiens, M. l'abbé Georges-Emile Touchet, curé de Duck Lake, célébrait le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale. Les paroissiens étaient heureux d'offrir leurs voeux au jubilaire, un enfant de la paroisse.

Il y a 20 ans (1946)

M. Joseph-Télesphore Robert, d'Aubigny, Man., se classait premier en quatrième année du cours des arts du Collège de St-Boniface et, en conséquence, se voyait attribuer la médaille d'or de l'université.

L'Association d'Education du Manitoba avait organisé un gigantesque festival de la Bonne Chanson à l'auditorium de St-Boniface. Trente groupes d'élèves de paroisses canadiennes-françaises de la province y participèrent.

Quatre jeunes demoiselles complétaient leurs études à l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface et recevaient leur baccalauréat ès arts. Elles étaient Mlles Gertrude Joyal, de Ste-Agathe, Marie-Thérèse Lavoie, de St-Boniface, Hilda Trudeau, de St-Adolphe, et Terenia de Rzonca, de Winnipeg.

Il y a 30 ans (1936)

Pour la première fois dans son histoire, l'Ouest recevait la visite d'un cardinal canadien. En effet, Son Em. le cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., entreprenait une tournée de l'Ouest qui allait le conduire dans un grand nombre de centres canadiens-français des provinces des Prairies.

M. C. J. Muller était nommé inspecteur des écoles publiques par le ministère de l'Instruction publique du Manitoba. M. Muller avait fait ses études au Collège de St-Boniface où il avait obtenu son baccalauréat ès arts. Il était le premier inspecteur de langue française à être nommé depuis la retraite de M. Roger Goulet.

La grotte de Notre-Dame de Lourdes, sise sur le terrain de la paroisse belge de St-Boniface et confiée aux Pères Capucins de cette paroisse, était terminée. Une imposante cérémonie d'inauguration se déroulait sur l'emplacement de la grotte. Pendant plusieurs années, ce lieu de pèlerinage avait obtenu une reconnaissance partout au Canada et aux Etats-Unis. Malheureusement on n'a pas pu conserver ce monument si intéressant qu'on dut détruire.

Il y a 40 ans (1926)

Le 28e Congrès Eucharistique International se tenait à Chicago, sous la présidence de Son Em. le cardinal Mundelein, archevêque de cette ville. Les fêtes durèrent cinq jours et une foule innombrable participait au congrès. Pour la première fois dans l'histoire, un contingent de la garde noble pontificale quittait Rome pour venir à Chicago accompagner le Saint Sacrement. On avait réservé un hôtel entier pour loger les pèlerins de langue française. Au début du congrès, le Pater avait été récité en 500 dialectes en même temps. Parmi les orateurs, on mentionnait Mgr Gauthier, administrateur de Montréal, et M. Henri Bourassa, rédacteur-fondateur du "Devoir" de Montréal.

Le conseil de ville de St-Boniface aimait faire plaisir à ses contribuables et le prouvait en diminuant le taux d'impôts de 43 millièmes à 42 millièmes. (Mais ça c'était il y a 40 ans!) Les revenus par voie de taxes sur propriété baissaient de $584,242.75 en 1925 à $578,673.64 pour l'année courante.

Le comité exécutif du Cercle Ste-Elisabeth de St-Boniface était composé de: Mme Dr Longpré, présidente; Mme H. Painchaud, 1ère vice-présidente; Mme A. Lafrance, 2e vice-présidente; Mme J.-E. De Gagné, secrétaire; Mme J. Desjardins, trésorière; Mmes J. Dumouchel, A. Huot, J.-B. Côté, Savaria, J. Lavoie et J. Dupas, visiteuses; Mmes Bédard et P. Couture, comité de couture.

Il y a 50 ans (1916)

Le rédacteur de La Liberté demandait du calme, de la résolution et de la discipline devant la situation des écoles françaises du Manitoba. Il encourageait tous les Franco-manitobains d'attendre les directives de la jeune Association d'Education, mais lorsque ces directives étaient données, d'agir fermement. Nous entrons peut-être dans une lutte qui durera vingt-cinq ans, soit; ce pays en souffrira vraisemblablement, mais nous ne sommes certes pas responsables de l'engagement, de continuer M. Hector Héroux.

De Mariapolis, Man., on nous apprenait que les automobiles sillonnaient la rue St-Paul avec une vitesse vertigineuse. Il y en avait déja sept dans le village. (Imaginez!) Et M. Edmond Laplante venait de se porter acquéreur d'une magnifique voiture; d'autres éprouvaient des envies d'en faire autant.

Au cours d'une assemblée patriotique tenue à Lorette, Man., on élisait les officiers du nouveau cercle local de l'Association d'Education. Le choix se porta sur W. Lagimodière, président; Séraphin Mireault et Paul Royal, M.D., 1er et 2e vice-présidents; Raphaël Arpin, secrétaire; Ernest Gauthier, trésorier; M. l'abbé J. Dufresne, curé et aumônier. L'orateur de circonstance était M. P.-A. Talbot, député à la Législature manitobaine.

La crise de l'automobile se faisait sentir un peu partout. Ainsi, à Laflèche, Sask., les habitants profitaient d'une récolte abondante pour se procurer le luxe d'une voiture. On annonçait que deux wagons entiers de voitures Ford venaient d'arriver dans le village et qu'on en attendait un troisième.

OTTAWA — Les Canadiens, dans leur trop grande hâte, croient qu'il est possible d'apporter des solutions immédiates et définitives aux problèmes qu'affronte le pays, a déclaré le premier ministre Pearson, s'adressant à 240 étudiants du cours secondaire venus de toutes les parties du pays à un diner tenu sous les auspices du Rotary Club.

"Nous réclamons des décisions fermes, mais plusieurs des problèmes qui se posent au Canada et dans le reste du monde sont complexes, a-t-il ajouté. On ne peut prendre des décisions rapides et définitives à propos de tout".

L'évêque des Prairies et du Grand Nord, bientôt déclaré vénérable

Mgr Vital Grandin, qui, il y a un siècle, versa tant de larmes et qui supporta avec résignation tant de souffrances pour commencer l'évangélisation dans l'Ouest et le Nord-ouest du Canada, sera le premier Oblat et, avec Mgr de Laval, le seul évêque de ce pays à porter le titre de Vénérable.

Vital naquit le 8 février 1829 à Saint-Pierre-sur-Orthe, village de la Mayenne, alors dans le diocèse du Mans en France. Neuvième enfant d'un foyer qui devait en compter quatorze dont deux devinrent prêtres, il connut très tôt la pauvreté qui obligea son père à changer plusieurs fois de maison et de métier.

Après des études secondaires rendues assez irrégulières par le manque de ressources et la maladie, il réussit enfin à entrer au grand séminaire du Mans en 1850. Sensible à la grâce qui le pousse vers les missions de Chine, il part dès l'année suivante pour le séminaire des Missions Etrangères. Déception. Après deux mois de séjour à Paris, en novembre 1851, les supérieurs le déclarent inapte aux missions, son zézayement l'empêchant de parler les langues d'Extrême-Orient. Il sollicite alors son admission dans la jeune Congrégation des Oblats de Marie Immaculée et y fait profession au noviciat de Notre-Dame de l'Osier, en Dauphiné, le 1er janvier 1853. En 1853-1854, il étudie au séminaire (et scolasticat O.M.I.) de Marseille. Le 23 avril 1854, Mgr Eugène de Mazenod lui confère le sacerdoce.

Quelques semaines plus tard, il s'embarque au Havre pour les missions de la Rivière-Rouge, mais ce n'est qu'au mois d'août 1855 qu'il arrive au poste qu'on lui destine sur les bords du lac Athabaska, à 2,000 kilomètres de Saint-Boniface. C'est là que tout en se livrant à la chasse et à la pêche pour pouvoir subsister et se faisant bûcheron et charpentier pour se loger et se chauffer, il apprend les langues indiennes et commence à instruire les indigènes qui ignorent encore tout de la civilisation et de la religion.

Evêque voyageur, homme de misères

A peine a-t-il commencé sa vie de missionnaire que ses supérieurs, ayant constaté son zèle et ses vertus, surtout sa douceur, le proposent comme coadjuteur de Mgr Taché, vicaire apostolique de Saint-Boniface. Il n'a que 28 ans quand Pie IX le nomme évêque. Son supérieur général, Mgr de Mazenod, le sacre à Marseille le 30 novembre 1859.

Rentré en sa mission, Mgr Grandin entreprend aussitôt une tournée pastorale dans le nord du Vicariat. Elle dure plus de trois ans. Il n'aura donc pu s'arrêter au cours de ses dix premières années de mission que peu de mois en un même poste et n'exercera son ministère qu'occasionnellement lors des rencontres, aux divers postes de traite, avec les Indiens nomades.

Ce sera sa vie. Pour connaître le pays et ses habitants, fonder des postes, encourager ses collaborateurs, il devra toujours voyager au milieu de dangers et de souffrances incroyables, en canot l'été, en raquette et en traine à chiens l'hiver. Famine, froid, moustiques, vermine, péril des rivières en furie, danger de tribus indiennes peu sûres, entraide mesurée sinon refusée des commerçants blancs, déceptions causées par l'apathie des "sauvages", concurrence des protestants, pertes de biens indispensables dans les rapides ou les incendies, découragement ou mort accidentelle de ses missionnaires (en 1883, il écrivait à son frère que, sur huit missionnaires décédés en peu d'années, six étaient morts noyés ou gelés), tel fut son pain quotidien.

Fondateur d'Eglises

Après 1868, il n'eut plus à se rendre à l'extrême nord, puisque ces territoires furent détachés de Saint-Boniface pour former le vicariat d'Athabaska-Mackenzie confié à Mgr Faraud. En 1871, il fut nommé évêque de Saint-Albert, nouveau diocèse qui comprenait les Plaines jusqu'aux Rocheuses. Un peu plus à l'étroit: son diocèse ne couvre plus que 800,000 km2, il consacrera son activité non seulement aux Indiens et aux Métis, mais aussi aux Blancs de toutes races venus coloniser ces régions.

Nouvelle amputation en 1890: l'ouest de son diocèse devient le vicariat apostolique de la Saskatchewan. Malgré ces divisions successives, quand Mgr Grandin meurt le 3 juin 1902, après quelques années de maladie, c'est un diocèse en pleine expansion qu'il laisse à son successeur: 30 paroisses avec prêtres résidents, 25 dessertes, 31 écoles élémentaires, 8 écoles-pensionnats, 1 école industrielle, 2 orphelinats, 5 hôpitaux, 52 prêtres dont 42 Oblats, 240 frères coadjuteurs, 136 religieuses de 6 congrégations.

"Ce qu'il y a de faible dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi"

Vie de peines et de misères extrêmes! Oeuvre de conquérant et d'apôtre! Pourtant, cet homme fut souvent malade, toujours naturellement craintif et très sensible. Que de fois il pleurera et se sentira abattu, impuissant à toute responsabilité! Mais il se rappellera sans cesse la pensée de saint Paul qui fut sa devise: "infirma mundi elegit Deus" et, confiant dans les secours divins, il continuera ses courses (ses voyages, mis bout à bout, feraient neuf fois le tour du globe) soit dans ses missions, pour fonder de nouveaux postes et encourager chrétiens et missionnaires, soit au Canada, aux Etats-Unis et surtout en France pour trouver des collaborateurs et recueillir des secours.

Evêque de peines et de souffrances, enfant soumis et confiant en la Divine Providence, apôtre de la charité fraternelle, telles sont les caractéristiques de cet évêque missionnaire dont la cause de béatification fut introduite à Rome le 24 février 1937.

Cause de béatification

En 1957 et en 1965, après plusieurs années de minutieuses études sur sa vie et sa renommée de sainteté, eurent lieu à la Congrégation des Rites les deux réunions de cardinaux et experts chargées de porter un jugement sur l'héroïcité de ses vertus. Le résultat de la deuxième discussion fut des plus heureux. Tous les membres reconnurent les mérites et les vertus de Mgr Grandin. Le Promoteur de la Foi écrivit alors: "Je n'hésite pas à déclarer que non seulement rien ne peut empêcher les vertus du Serviteur de Dieu d'être reconnues héroïques, mais de voir en lui un éminent apôtre de la Foi chrétienne qui, dans la liste glorieuse des Missionnaires, semble devoir être assimilé, en mérites, aux noms prestigieux des Colomban, des Willibrod, des Boniface et des Anschaire".

La Réunion générale, en présence du Pape, est annoncée pour le 24 mai 1966. Si le résultat en est positif, comme on l'espère, le premier évêque des Prairies et du Grand Nord portera le titre de Vénérable.

Avant de le déclarer bienheureux, le Pape devra attendre le résultat de trois autres Réunions relatives aux faveurs obtenues par l'intercession du Serviteur de Dieu. Ces faveurs ne manquèrent pas dans le passé, surtout à l'avantage des pêcheurs, des pauvres, des malades, des orphelins, des missionnaires et de leurs bienfaiteurs qu'il a particulièrement aimés et aidés. N'avait-il pas écrit peu d'années avant sa mort: "Je continue de vous être affectueusement dévoué ainsi qu'à vos oeuvres; j'espère même ne pas cesser à la mort. Si le Bon Dieu dans sa miséricorde daigne m'admettre en son Paradis, il me permettra d'y continuer ce ministère d'affection et de prière". Il le fera sans doute encore si nous continuons à l'invoquer. De sa puissance d'intercession dépend désormais le jugement définitif que portera l'Eglise.

Yvon BEAUDOIN, O.M.I.

Définitions et conditions d'un authentique oecuménisme

Afin de dissiper certaines ambiguïtés et erreurs qui ont cours au sujet de l'oecuménisme, le R. P. Gilles Langevin, S.J., membre de la Commission diocésaine d'oecuménisme de Montréal, a expliqué, devant les membres du Club de la Place d'Armes, qu'on peut dire d'une entreprise qu'elle est authentiquement oecuménique:

— quand des chrétiens ou des communautés chrétiennes nouent entre eux un dialogue dans une perspective d'unité de l'Eglise;

— en tant qu'ils sont représentants de leurs communautés respectives;

— en vue de connaître et d'apprécier les valeurs chrétiennes que la grâce de l'Esprit-Saint a fait grandir dans les autres communautés;

— et par là d'être conduites à examiner le degré de fidélité de sa propre Eglise à sa vocation chrétienne;

— et par là de converger vers la recomposition de l'unité;

— et par là de donner au monde, pour qu'il se convertisse, le témoignage capital de l'unité.

Après avoir dit que le dialogue ne consistait pas en simples rapports de courtoisie entre gens qui reconnaissent avoir un même héritage commun, qu'il excluait toute idée de polémique animée du désir de l'emporter sur un adversaire, qu'il n'était pas non plus une tentative mutuelle de conversion, de prosélytisme, le Père Langevin a dit que le dialogue est plutôt une entreprise fraternelle, un cheminement commun sur le plan de la réflexion et de la parole, de la prière et de l'action sociale.

Il a ensuite fixé comme conditions générales à ce dialogue, d'abord la conscience "de ne pouvoir identifier totalement ce que je tiens présentement, sous la forme où je le tiens présentement, avec l'absolu de la vérité à laquelle je professe m'être voué"; ensuite la "recherche chez l'autre de ce qui peut m'aider à l'approfondissement de la vérité: recherche de l'intention de vérité qu'il y a dans ses vues; recherche de la raison qui lui fait tenir ce en quoi nous ne pouvons parfaitement communier en matière oecuménique".

Le Père Langevin a aussi expliqué que les entreprises de dialogue oecuménique doivent se faire, non pas au niveau des individus, mais à celui des représentants des communautés ecclésiales.

Ce qui nécessite que les interlocuteurs soient véritablement représentatifs de leurs Eglises, vraiment engagés, et non des "outsiders", des indifférents; qu'au niveau du dialogue, ces représentants soient de vrais témoins de la foi de leurs Eglises afin de pouvoir montrer comment l'on voit et l'on vit le mystère du Christ et de l'Eglise dans sa propre communauté; et afin aussi de voir et comprendre les valeurs proprement ecclésiales des autres, voir comment l'on comprend et vit le mystère du Christ et de l'Eglise dans les autres communautés.

L'entreprise oecuménique, a dit en terminant le Père Langevin, exige trois conditions: a) regret de la division et désir de l'unité; b) désir et effort de rajeunissement de sa propre Eglise afin de se rapprocher le plus possible de l'idéal commun: Jésus; c) désir de se rencontrer comme frères chrétiens, et non comme ennemis.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage


Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Joseph-E. De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire.

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Lundi soir dernier 16 mai eut lieu la réunion régulière des comités permanents.

On sait que le comité des travaux publics avait recommandé l'achat d'une niveleuse de Powell Equipment selon l'avis de l'ingénieur et du mécanicien en chef. Par la suite les représentants de Huggard et Cie se présentèrent devant le conseil pour lui demander de reconsidérer les recommandations du comité. Certains autres soumissionnaires, ayant entendu dire que la question du choix de la niveleuse était encore à l'étude, envoyèrent à leur tour des représentants qui soumirent leurs arguments en faveur de leurs machines respectives. M. Scott, de Prairie Equipment, vanta les qualités de la Austin-Western dont les 4 roues peuvent être actionnées indépendamment, machine qui est supérieure à la Caterpillar et très économique.

M. N. Lagimodière, un descendant du fameux Jean-Baptiste, représentant le Kane Equipment, fit une belle présentation de la "Galion", à très bon marché, et dont les qualités peuvent se comparer très favorablement avec ses compétiteurs. Il expliqua qu'il est relativement facile à un représentant d'offrir des garanties de plus longue durée en soumissionnant pour un prix plus élevé.

Le comité décida d'entendre les autres représentants, vu que déjà trois d'entre eux s'étaient présentés.

M. J. Werbitski, du chemin Ste-Marie, se plaint des vieux chars et débris variés qui encombrent son voisinage. Le comité y verra.

MM. Parker et Ken Harsman, du Parc Windsor, demandèrent au comité de finances que la ville fasse une contribution envers leurs dépenses pour recevoir à St-Boniface les concurrents aux championnats canadiens des concours de poids et haltères. Ces concours détermineront aussi les candidats aux joutes de l'Empire britannique, en Jamaïque. On attend une soixantaine de concurrents du Canada et quelques-uns de l'étranger, et on aimerait que St-Boniface soit le centre de ces activités sportives. Déjà on a réussi à intéreser un bon nombre de jeunes, et il n'y a pas de doute que l'appui donné pour encourager le développement de ce sport contribuerait à promouvoir un bel esprit sportif chez la jeunesse et, du coup, aiderait à réduire la délinquance juvénile. Les organisateurs prévoient aussi la possibilité que les concours des joutes panaméricaines l'an prochain pourraient avoir lieu à St-Boniface. Le comité recommanda l'octroi de $100.

M. Teffaine, de la rue Tissot, se plaint de la condition de la rue Laflèche qui conduit au cimetière de l'église du S.-C. des Belges. Il demande s'il y aurait moyen d'améliorer cette rue et d'éliminer la condition poussiéreuse. Le maire lui suggèra de demander aux autres propriétaires concernés s'ils voudraient payer le coût du bitume pour recouvrir la rue.

A 9 h. 45 plusieurs projets furent discutés à huis clos à la réunion spéciale du conseil. Toutefois on apprend qu'il fut décidé de localiser une des deux arènes sur la rue De Bourmont au chemin Maginot où la ville achèterait un terrain de 14 acres qui lui est offert pour $25,000. Ce terrain serait avantageux si jamais on songeait à agrandir le projet.

La réunion du conseil se termina à 11 h. Les comités de finances, travaux publics, du personnel, du bien-être social, etc., n'ayant pu procéder à l'étude des affaires qui leur étaient soumises, se réunirent mardi soir, le 17. C'est alors que M. Wood, de la Cie Powell Equipment, fit valoir les qualités de la Caterpillar; il avait même fait transporter une de ces machines sur le terrain de stationnement de Supercrete en face de l'hôtel de ville, où un opérateur en démontra le mécanisme et le fonctionnement.

Le comité des travaux publics ayant maintenant entendu plusieurs représentants, et encore indécis quant au choix à faire, recommanda qu'on répare la niveleuse actuelle (coût: environ $1,050) et de remettre à l'an prochain l'achat d'une machine neuve.

A la réunion du 16, le comité de circulation recevait une lettre du Greater Winnipeg Safety Council, avisant que sa campagne pour la protection des piétons aura lieu du 1er au 30 juin.

Au comité des propriétés foncières, on a recommandé de demander à l'avocat de la ville de préparer l'amendement nécessaire du règlement 82, pour permettre à la ville d'exercer son droit d'expropriation lorsqu'elle veut élargir, construire, ouvrir, faire déneiger ou allonger un chemin, ou pour les travaux d'aqueduc et d'égout, sans être obligée d'obtenir chaque fois le droit d'expropriation du ministre des Affaires municipales.

L'ingénieur aura à soumettre un rapport sur le coût de l'achat du terrain nécessaire pour l'élargissement de la rue Taché, et le coût de ce travail; on réétudiera la suggestion de M. W. J. Hutton, de Winnipeg, de construire un aéroport à St-Boniface pour y attirer les clubs aéronautiques et . . . les grandes lignes de transport aérien; on demandera au gouvernement métropolitain d'aviser le conseil de St-Boniface s'il a des projets pour le terrain à l'arrière de l'hôpital général St-Boniface, entre le pont Norwood et la rue Taché, projets tels qu'une belle promenade pour l'usage du public.

A mardi prochain.

Pour la survivance de l'école élémentaire

A l'occasion de la réunion du 13 mai 1966 à l'école secondaire de Ste-Agathe, des représentants des écoles élémentaires des Divisions se sont formés un comité pour pouvoir présenter leurs griefs contre le Bill 39, en matière d'éducation à l'école élémentaire:

D'après la loi naturelle, l'éducation des enfants appartient aux parents, et si, d'après la loi naturelle, l'éducation appartient aux parents, les parents n'ont pas seulement le devoir mais aussi le droit d'éduquer leurs enfants, droit qui ne doit être violé par aucun pouvoir humain. Si l'autorité civile impose un système d'éducation qui va à l'encontre de la volonté des parents, ne viole-t-elle pas le droit naturel des parents?

Eh bien! C'est ce que nous propose le Bill 39: centraliser les écoles élémentaires.

Nous ne voulons pas

1—Nous voulons garder nos écoles dans nos propres milieux respectifs, quel que soit le nombre de classes.

2—Nous voulons garder nos écoles à base paroissiale, avec des commissaires pour chaque école.

3—Nous voulons garder le contrôle des finances.

4—Nous voulons garder le système secondaire, tel qu'il est actuellement.

C'est ce qu'ont voulu exprimer un groupe de représentants des divisions de la Seine, de la Rivière-Rouge, de la Montagne, du Cheval-Blanc et de St-Boniface.

LE COMITE.

Petites Notes

Absence

M. le Dr H.-R. Du Charme, dont les bureaux sont situés à 414, rue Taché, désire informé sa clientèle qu'il en sera absent du 19 mai au 20 juin. Il participera au congrès international et européen de la Chiropraxie à Paris.

En voyage

M. Bernard Landry, fils de M. et Mme L. Landry, de 162, Howden Bay, Parc Windsor, St-Boniface, a quitté cette ville le vendredi 13 mai pour la Nouvelle-Orléans, en Louisiane, d'où il s'embarquera pour un voyage en Europe. Il y visitera de nombreux pays. En route, il s'arrêta à Toronto pour souhaiter bon voyage à sa soeur, Diane, Miss Canada, qui partait elle-même pour le Moyen-Orient dimanche dernier.



Dans l'église Notre-Dame-deFatima, à Winnipeg, M. Paul Brulé, d'Ile-de-Chênes, et Mlle Doreen Heindel, de Grande Pointe, unissaient leur destinée le 23 avril dernier. La messe fut célébrée par le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., qui donna aussi l'homélie de circonstance en français et en anglais, et le mariage fut bénit par le R. P. Joseph Celutska, C.Ss.R., curé de la paroisse nationale tchèque de Winnipeg. Les mariés, accompagnés à l'autel par leur père et leur oncle, respectivement, étaient entourés de leur cour d'honneur: garçons d'honneur, MM. Fernand Brulé, Edouard Haddock (qui célébrait son mariage en l'église d'Ile-de-Chênes avec Mlle Agnès Petit samedi dernier 14 mai), Jack Polansky et Donald Van Walleghen; demoiselles d'honneur, Mlles Patricia Calsen, Carol Polansky, Céline Brulé et Louise Blahnik. Fille de Mme Ann Heindel, de Grande Pointe, la mariée était heureuse que tant de parents et d'amis et de compatriotes d'origine tchèque soient venus assistés à son mariage. Quant à la famille Brulé, elle était présente au complet, à l'exception de la maman retenue au foyer par une terrible maladie qui l'empêche de marcher depuis cinq ans. Donc on remarquait la présence de M. Honoré Brulé, père, et de ses enfants, Jean, Lucien, Jérôme, Fernand, Céline, Germaine; Thérèse était absente, retenue à l'Académie St-Charles où elle enseigne... comme Soeur St-Rémi, M.O. Maintenant de retour de leur voyage de noces jusqu'à Vancouver, C.-B., les nouveaux mariés demeurent à Grande Pointe.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of AURELE MARC ANTOINE DUPASQUIER, late of the Village of Notre Dame de Lourdes, in Manitoba, Carpenter, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 17th day of June, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 5th day of May, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, BETOURNAY, & TEFFAINE,
Solicitors for the Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of SIMEON GARET, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Retired, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg I, Manitoba, on or before the 20th day of June, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 10th day of May, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, BETOURNAY, & TEFFAINE,
Solicitors for the Estate.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of VIRGINIE McDOUGALL, late of the Parish of Lorette, in Manitoba, Widow, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg I, Manitoba, on or before the 20th day of June, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 12th day of May, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, BETOURNAY, & TEFFAINE,
Solicitors for the Estate.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of CHARLES LOUIS CABERNEL, late of the Town of Marcinelle, BELGIUM, formerly of the Post Office of Bruxelles, in Manitoba, Farmer.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg I, Manitoba, on or before the 20th day of June, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 13th day of May, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Administrator.

AVIS DE SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées pour contrat général seront reçues le mardi 31 mai 1966, jusqu'à midi (heure avancée), au bureau d'Etienne-J. Gaboury, architecte, 674, rue Longevin, Saint-Boniface, Manitoba, pour l'Institut Collégial St-Boniface — cinquante-quatre classes — rue St-Jean-Baptiste et Cathédrale, Division scolaire St-Boniface no 4, St-Boniface, Man.

Un cautionnement de 5% du montant de la soumission est requis de chaque entrepreneur.

Des soumissions cachetées pour sous-contrats seront reçues jusqu'à midi (heure avancée), le 30 mai 1966. Elles devront être adressées a/s Winnipeg Builders Exchange, selon le système de dépôt des soumissions.

On peut se procurer les plans et devis au bureau de l'architecte en déposant $200.00. Ce dépôt sera remis sur réception des plans et devis en bon état, dans les dix jours qui suivront la date d'échéance.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. GABOURY.

Nouvelles de l,AECFM

Bourses d'Etudes

L'Association a reçu le 9 mai un chèque de deux mille dollars du Ministère des Affaires Culturelles du Québec pour fins de bourses d'études. A la demande expresse du Ministère, nous avons constitué un Comité des Bourses auquel devront s'adresser à l'avenir toutes les personnes qui désirent obtenir une bourse du Ministère. Le comité a déjà distribué les fonds accordés cette année. Il est formé du Président de l'AECFM, M. le juge Louis Deniset, le R. P. Ludger Guy, doyen du collège et de M. Antoine Gaborieu, professeur à l'Institut Collégial Provencher. Le comité s'adjoindra probablement d'autres membres afin de devenir le plus représentatif possible. Après avoir reçu des instructions supplémentaires de la part du Ministère, le comité rédigera des statuts qui le gouverneront dorénavant. Après cela, il établira une liste complète des bourses qui peuvent être obtenues par les jeunes Franco-manitobains.

Rencontres avec le gouvernement manitobain

Quelques membres de l'exécutif ont rencontré récemment des représentants du gouvernement manitobain. Ils ont expliqué à ces différents officiers les aspirations des Franco-manitobains et ils furent très bien accueillis. L'Association leur a laissé entendre qu'elle n'était pas disposée à voir les droits linguistiques des Canadiens français du Manitoba indéfiniment en suspens. Elle a rappelé la motion approuvée au dernier congrès, motion qui autorise les dirigeants de l'AECFM à prendre les moyens nécessaires pour obtenir plus de français à l'école.

Club des 200

Jusqu'à présent, 92 personnes ont adhéré au Club des 200. L'objectif est de 200. L'Association a déjà sollicité des contributions à plusieurs reprises et nous espérons voir une centaine d'autres personnes contribuer $25.00 ou plus. Nous comptons organiser pour l'automne un vin d'honneur pour les membres du Club des 200.

Jubilé d'or

L'AECFM célèbre cette année son cinquantième anniversaire. Elle est née en 1916. Il fallait alors maintenir à tout prix l'enseignement du français à l'école, malgré la loi qui venait de le faire disparaître. Nous organiserons cet automne une série de manifestations commémoratives. Le comité des fêtes du jubilé d'or, dont le président est M. Raynald Labossière, aura sa première rencontre le 28 mai. Les détails seront rendus publics au fur et à mesure qu'ils seront élaborés. Nous compterons alors sur la collaboration de tous.

Compagnie des Jeunes Canadiens

Le président du Comité des Relations Extérieures, M. Rhéal Teffaine, en compagnie de M. Maxime Desaulniers et de M. William Hutton, a rencontré les représentants de la Compagnie des Jeunes Canadiens il y a quelque temps. Ils ont discuté ensemble un projet d'ordre culturel. Les possibilités semblent très intéressantes.

Rhéal Teffaine,
président,
Comité des Rel. Ext.
Paul-Emile Leblanc,
secrétaire.

La célébrité, c'est l'avantage d'être connu de ceux qui ne vous connaissent pas.

Chamfort

33 étudiants de Tokyo de passage à St-Boniface

La paroisse du Précieux-Sang recevra du 17 au 21 juin un groupe de 33 étudiants de l'Université Sophia de Tokyo, au Japon. Le groupe des jeunes visiteurs, composé de 9 étudiants et 24 étudiantes, vient en effet faire un voyage de tourisme-étude sous la direction du R. P. Conrad Fortin, S.J., directeur à Tokyo du Centre Canadien de l'Université Sophia. Ce missionnaire veut leur faire connaître son pays natal et, comme il a été autrefois au Collège de St-Boniface et qu'il se souvient de St-Boniface et Winnipeg et de leurs attractions touristiques et autres, il a inclus tout naturellement un arrêt assez prolongé dans ces villes. C'est ainsi que depuis quelques mois il est en correspondance avec le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, à qui il a demandé de préparer la venue de son groupe.

Les jeunes Japonais quitteront Tokyo le 31 mai pour Vancouver et ne retourneront dans leur pays que le 3 septembre prochain après avoir visité Vancouver, Jasper et Banff, St-Boniface et Winnipeg, Fort William et Port Arthur, Longlas, Sudbury, Toronto, Windsor, London, Welland, Ste-Catherines, Montréal, Québec, Ottawa, Capreol . . . et Vancouver.

Ici à St-Boniface, grâce au dévouement du Père Lemoine qui a multiplié les démarches ces derniers temps, et grâce aussi à la coopération de plusieurs de ses parents qui ont accepté de loger les étudiants, les jeunes Japonais auront la chance de "connaître" la population, les institutions, les parcs, etc., du Grand-Winnipeg. Tout particulièrement on espère qu'ils pourront rencontrer notre jeunesse étudiante.

Nous essaierons de publier bientôt un programme plus détaillé de leur séjour parmi nous.

Thé printanier

La Ligue des Femmes Catholiques de Transcona organise présentement un thé printanier, sous la direction de Mme A. Comeault. Cet événement aura lieu le mercredi 1er juin entre 2 h. et 4 h. 30 et entre 7 h. et 9 h. du soir, dans la salle paroissiale de N.-Dame de l'Assomption.

N.B. — L'assemblée générale aura lieu le 15 juin.

Sts-Martyrs-Canadiens

Correction

La soirée récréative du 28 mai pour les jeunes de 14 ans et plus commencera à 8 h. p.m. Le maître de cérémonies sera M. Christian Le Roy du poste CKSB.

L.F.C.

La retraite fermée pour les dames de la paroisse aura lieu cette année du 17 au 19 juin. Il y a suffisamment de temps pour y réfléchir et pour s'organiser en conséquence. Mme Fernando Sanche est la "capitaine" de cette retraite pour la paroisse, et son numéro de téléphone est 253-5918.

Ce jeudi 19 mai est fête d'obligation. Les messes en ce jour de l'Ascension sont à 3 h. 50 p.m., 7 h. 30 p.m., et 9 h. 30 p.m.

Les confessions sont entendues avant chacune des messes.

La jeunesse franco-manitobaine a tenu à prouver sa reconnaissance envers CKSB, à l'occasion de son 20e anniversaire, samedi soir dernier, au gymnase Notre-Dame de St-Boniface. "Feu Roulant" fut en même temps un hommage à M. Christian LeRoy qui anime de façon si vivante le programme radiophonique "Tous les gars, les filles". Les deux photos ci-dessus ont capté deux des groupes de chanteurs qui ont fait alors applaudir par plus de 1,000 auditeurs les chansons françaises modernes.

Le 6e Congrès provincial . . .

(Suite de la première page)

noms. Merci tout d'abord à l'Académie St-Charles pour la belle réception. On se sentait chez nous. Merci à tous les chauffeurs de taxi qui ont bien voulu se déranger pour conduire les délégués à St-Charles. Merci à la Division de La Seine pour une publicité bien organisée. Merci à Georges Prescott, président sortant de charge, à Monique Ducharme, vice-présidente sortant de charge, et à Edouard Mousseau, secrétaire, pour un congrès bien dirigé. Merci enfin aux délégués, à tous ceux qui étaient présents au congrès, sans oublier M. Pelland, qui nous a servi un repas délicieux.

Propositions adoptées

1. Que le Comité Central organise dès le début de l'année une grande réunion des comités locaux pour se familiariser avec les buts de notre organisation.
2. Qu'il y ait trois réunions de de l'exécutif provincial, une au commencement de l'année, une à Noël, et une à Pâques.
3. Que les différents locaux soient encouragés à faire enregistrer des bobines de chansonnettes françaises par CKSB, et que les locaux soient encouragés à former des clubs pour s'initier à la chanson française.
4. Qu'un effort soit fait pour introduire des disques français dans les "juke-box".
5. Qu'on améliore la participation à la page des jeunes dans La Liberté et le Patriote en faisant appel à tous les locaux d'envoyer tout article d'intérêt aux jeunes, au responsable, le Frère Aimé-Onil Dépôt, et que chaque local ait un étudiant qui se chargera d'envoyer des articles tous les mois.
6. Que chaque local fasse du théâtre, ou du Ciné-Club, ou les deux, selon leurs goûts.
7. Que le Concours Oratoire soit organisé par les Commissaires de langue française du Manitoba et soit non-obligatoire, et que les prix se composent de trophées et d'argent.
8. Qu'il y ait un concours de poèmes, organisé par les Jeunes Franco-Manitobains, et que ce concours ne soit aucunement imposé aux étudiants.
9. Que nous étudiions la possibilité d'organiser des voyages inter-provinciaux.
10. Que toutes les écoles soient encouragées à participer au théâtre dans la mesure du possible.
11. Que le programme "Tous les garçons, les filles" demeure comme il est pendant la semaine, mais qu'on fasse pétition auprès du poste CKSB pour allonger le programme le samedi.
12. Que lorsqu'un artiste vient donner un concert au Manitoba, ses disques soient joués au complet au programme "Tous les garçons, les filles".
13. Que, lorsqu'un artiste vient donner un concert au Manitoba, on veuille bien nous faire connaître ces vedettes-là par des articles dans notre journal.
14. Que le président divisionnaire choisisse lui-même son propre secrétaire.
15. Que tous les efforts de notre mouvement soient concentrés sur la masse.
16. Qu'il y ait une "lettre-nouvelle" mensuelle du président provincial, et que cette lettre soit envoyée à tous les centres.
17. Qu'il y ait un concours compétitif de chansons françaises.
18. Que les membres fassent pression auprès des postes anglais de passer des disques de langue française.
19. Que la pièçothèque soit plus fournie.
20. Qu'il y ait beaucoup plus de Boites à Chansons.
21. Que les plans des réunions et activités demeurent la responsabilité de chaque local.
22. Que les élèves des septième et huitième années soient invités à certaines activités culturelles pour les initier à notre mouvement.
23. Qu'une lettre ouverte soit envoyée aux instituteurs des écoles élémentaires leur demandant d'encourager le français dans leur classe.
24. Qu'on considère de changer le nom de La Relève.
25. Que notre organisation soit connue provisoirement sous le nom de Jeunesse Franco-Manitobaine.
26. Que le chant officiel de notre mouvement soit changé.
27. Qu'une copie des propositions adoptées au congrès soit envoyée, le plus tôt possible, à tous les locaux.
28. Que la division St-Boniface ait six représentants à l'exécutif provincial.
29. Que les écoles éloignées aient un délégué à l'exécutif provincial.

Nouvelle usine à Transcona

MONTREAL, Québec — M. Robert W. Blair a été nommé directeur de l'usine de fil machine et de conducteur électrique qui sera construite par l'Aluminium du Canada, Ltée, à Transcona, a annoncé M. Melvin Williamson, vice-président, responsable des demi-produits de la compagnie.

L'usine Alcan de $3 millions sera construite afin de répondre à la demande du marché créée par le projet d'aménagement hydro-électrique de la rivière Nelson, d'après un communiqué conjoint publié à Winnipeg en mars par M. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, et M. Paul Leman, vice-président et directeur général de l'exploitation de l'Alcan. L'usine fournira de l'emploi à environ 125 personnes et aura une capacité de production de 10,000 tonnes par année. La construction de l'usine doit débuter au printemps prochain.

Actuellement, M. Blair a ses quartiers généraux à Montréal où il s'occupe des devis de la nouvelle usine. Il fera plusieurs voyages à Winnipeg au cours des prochains mois et espère installer ses quartiers généraux en permanence à Winnipeg à l'automne.

Pendant les dix dernières années, M. Blair a été surintendant de l'usine de fil machine et de transformation à Arvida, Québec. Antérieurement, il avait occupé un poste aux usines de Shawinigan où l'Alcan avait installé en 1902 la première usine de conducteur électrique en aluminium au Canada. Il a aussi occupé divers postes à Montréal et à Kingston, ainsi qu'à Genève, Suisse.

M. Blair est marié et père de deux enfants. Ses sports préférés sont le golf, le curling, le hockey, le football et le baseball.

1,000 applaudissements au Feu Roulant

Ce grand spectacle mémorable, qui a su attirer 1,000 spectateurs enthousiastes, fut le triomphe de la coopération, de la joie, de la jeunesse '66. Ce fut le "Breakthrough" de la gêne, des complexes, de tout ce qui a pu nous faire craindre jusqu'ici de passer pour Canadiens français.

Nous avons de riches talents, comme nous avons pu le constater. Nous n'osons pas ici nommer des noms, faire des compliments, car il s'agirait alors d'un trop long article. Tous les artistes se sont mérités nos plus hautes félicitations. (La liste des participants paraîtra la semaine prochaine.)

Un Feu Roulant tel que celui-ci demande énormément de préparatifs, de collaboration. Outre les participants, une équipe de 50 jeunes et adultes assura le succès de cette soirée. Il faut alors féliciter les équipes de St-Norbert, la Seine et St-Boniface qui ont montré encore une fois qu'il est possible de collaborer ensemble dans un travail d'envergure provinciale. Félicitations aux comités de publicité, d'organisation, d'éclairage, de son, de disposition de la salle. Qu'il nous soit permis de remercier tout spécialement notre maître de cérémonies, M. C. LeRoy, qui sait toujours si bien faire les choses: notre artiste, Marcel Gosselin, pour un fonds de scène si bien adapté à la circonstance; et les Spectres 6 qui ont pratiquement consacré presque toute la journée à la préparation des différents morceaux, mais qui ont enfin offert aux jeunes une musique des plus entraînantes pour la danse qui a suivi le Feu Roulant. Ils se sont mérité de la part de l'auditoire de nombreux compliments. Vivent les Spectres 6!

Ceux qui seraient intéressés à avoir des photos d'un numéro quelconque de la soirée voudront bien s'adresser au Club des photographes, Institut Provencher, St-Boniface.

Avis aux jeunes: (Qu'on veuille bien inclure la somme de 15c pour chaque photo désirée.)

Un petit cadeau souvenir sera envoyé à chacun des participants. Un peu de patience, s.v.p.

Nouvel exécutif provincial

Napoléon Langelier, B.P. 63, St-Laurent; Denise Legault, Elie; Michelle Allard, Headingly; Marie Lemoine, B.P. 132, Ste-Agathe; Paulette Vielfaure, B.P. 43, Somerset; Charlotte Deroche, B.P. 28, Notre-Dame-de-Lourdes; Louis Leclair, B.P. 97, Ste-Anne-des-Chênes; Donald Toupin, 876, ch. Elisabeth, St-Boniface; Robert Paquette, St-Boniface; Simone Raimbault, 390, Place Gaboury, St-Boniface; Lucille Grégoire, Lorette; Marguerite Bourgeois, B.P. 172, Pine Falls; Regine Dotremont, St-Pierre-Jolys; Denise Perrin, 474, rue Langevin, St-Boniface; Pauline Collette, 471, rue De la Morénie, St-Boniface; Gérard Huot, 631, rue Langevin, St-Boniface; René Turenne, 469, rue Des Meurons, St-Boniface; Yvette Guénette, B.P. 218, St-Lazare; Louis Dubé, La Broquerie.

Hommage à "Un ami de St-Boniface"




Le lundi matin 9 mai 1966, la mort de Jean Bruneteau nous a fait perdre un véritable ami.

Qui à St-Boniface ne se souvient pas de la générosité de Johnnie? Qui ici a pu manquer l'occasion de rendre un dernier hommage à cet ami?

Né le 9 août 1910 à Poitiers, France, Jean a suivi ses parents à St-Boniface en 1913. Pendant ses années d'école, il développa une aptitude extraordinaire pour le hockey. Athlète accompli dont l'avenir s'annonçait prometteur, ce fut la générosité qui l'emporta alors chez lui: il choisit d'aller servir son pays natal et retourna en France pour son service militaire. A son retour, sa carrière d'athlète était partie au vent.

Enraciné à St-Boniface, Jean se mit fortement au travail et gagna l'estime et l'amitié de tous ses compagnons de travail surtout pendant son emploi à la compagnie "North Star Oil".

Sa générosité se manifesta surtout lorsque Johnnie exploita un commerce ici à St-Boniface, ou le restaurant au coin des rues Hamel et St-Jean-Baptiste. Il s'est fait connaître par sa personnalité affable, son don de pouvoir transmettre la joie de vivre à toutes ses connaissances et surtout sa charité sans limite envers le monde entier, qui, à ses yeux, était un monde d'amis.

Son succès commercial et sa personnalité débordante le lancèrent dans d'autres entreprises où le fait de servir et de faire plaisir devenait sa façon de vivre. Sa vie, en effet, était faite pour les autres, ses efforts étaient pour les autres, et malgré son apparence parfois dure, solide et tenace, dans cette carcasse battait un coeur débordant de bonté, de générosité et de charité, dont on abusait malheureusement trop souvent.

Ses quelques petits défauts, et quel homme n'en a pas, s'effaçaient devant ses actions bienfaisantes.

Apauvri par sa grande générosité et accablé par l'ingratitude humaine, Dieu seul a su apprécier sa dernière offrande en lui prenant la seule chose qui lui restait: sa vie.

Le témoignage de respect que lui donna tout St-Boniface et les environs, prouva une dernière fois que le souvenir de Jean Bruneteau reposera sur une base de générosité, de charité et de grandeur humaine, qualités qui se manifestent si rarement dans notre société actuelle.

Adieu donc, Jean. St-Boniface se souviendra longtemps d'un ami véritable, qui nous laisse son coeur dans les mains.

E. G.

Sainte-Marie

Retraite paroissiale

La semaine prochaine, de dimanche à jeudi, instructions à 2 h. 30 et 7 h. 30 p.m.; messe à 8 h. 30 p.m.; confessions avant toutes les messes. Venez tous. M. l'abbé Gareau, de Montréal, sera le prédicateur.

Commission scolaire

Mme B. Champagne, Gilbert Mignot, M. Senécal et Paul Boily ont assisté à la réunion annuelle des commissaires d'écoles catholiques, tenue dans la salle St. Mary's à Winnipeg, le dimanche 15 mai.

Condoléances

Sincères condoléances à Mlle I. Chevrier et à Mme M. Genthon, à l'occasion du décès de M. Louis Chevrier, ainsi qu'à Mmes M. Roussin et C. Champagne à l'occasion du décès de leur soeur, Mlle J. Morier.

Club social

On invite tous les paroissiens et leurs dames à une rencontre genre veillée sociale qui se tiendra à la Brasserie Molson, 72, rue Furby, Winnipeg, le vendredi 20 mai, de 7 h. 30 à 10 h. 30 p.m. Il y aura présentation du film de la coupe Stanley et un prix pour dame et homme. Un goûter sera servi et l'admission est gratuite.

Baptême

A M. et Mme H. Bohémier est né un fils, baptisé le 15 mai par M. l'abbé R. Bélanger, sous le nom de Paul.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Un "Bras dessus, bras dessous" international

Pour la première fois dans l'histoire de la télévision canadienne, une coproduction de toutes les télévisions francophones sera supervisée par le Service des variétés de Radio-Canada.

Comme il s'agit d'une émission de variétés, c'est finalement sur le choix du thème de l'émission "Bras dessus, bras dessous" que ce sont arrêtées les télévisions amies européennes.

Pour cette émission, qui passera au réseau français de télévision le lundi 23 mai, de 9 h. à 10 h., chacun s'est laissé inspirer par une synopsis identique et a créé une émission de dix minutes reflétant les caractéristiques les plus marquantes de son pays d'origine.

Ainsi, le Luxembourg nous transportera dans les ruelles de sa vieille capitale, avec un humour typiquement du terroir.

La Belgique, elle nous présentera une suite d'aventures au milieu de tramways et de policiers bons vivants, illustrant à merveille ce qu'on appelle la Belgique joyeuse.

La Suisse, mi-sérieuse mi-souriante, nous offre une balade dans le fameux avion des glaciers. Vous ne manquerez pas de sourire devant le sérieux ultracomique de ce gendarme helvétique dont l'accent circonflexe semble le mode de vie.

Monaco, petite principauté privilégiée par la nature et dont les gens "bien" ont fait leur refuge. Les habitants de Monte-Carlo nous feront admirer les rives enchanteresses de la Côte d'Azur.

Paris, la Seine, le square du Vert-Galant où les amoureux se prêtent serment avec des toujours qui riment avec amour. C'est le Paris que vous feront découvrir nos amis de l'ORTF.

Mais qu'a-t-on fait de Montréal? Nous y arrivons. A Montréal, les caméramen, les artistes, le réalisateur, les danseurs, enfin toute la troupe de "Bras dessus, bras dessous" s'est promenée dans Montréal pour une aventure folle. Tout y passa: les beatniks, les peintres, le petit char en or, la Place Ville-Marie et la Police de Montréal qui a facilité quelques escapades de la troupe dans des sens interdits par la loi.

Donc, le lundi 23 mai, un spectacle à ne pas manquer: un "Bras dessus, bras dessous" international avec l'Oiseau matinal et les productions de la Communauté des Télévisions francophones.

"Les Départs nécessaires"

L'ONF dédie ce film à toutes les mamans angoissées qui voient pour la première fois partir leur enfant vers l'hôpital. Il le dédie aussi à tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à la psychologie de l'enfant.

Ce film documentaire, commenté par le docteur Yvon Dufour, psychiatre de l'hôpital Ste-Justine de Montréal, explique pourquoi l'hôpital est devenu l'instrument indispensable de la pédiatrie moderne et comment il a permis un recul important des maladies infantiles.

"Les Départs nécessaires", le dimanche 22 mai, à 9 h., au canal 3.

Retour de Pétula Clark

Pétula Clark nous revient. Elle sera l'invitée de trois des plus populaires émissions de "Jeunesse oblige", cette semaine.

Pétula aura tout d'abord rendez-vous avec Jean-Pierre Ferland à la boîte à chansons, le jeudi 19 mai, à 6 h.; puis avec Michel Trahan, le vendredi 20, à la discothèque, et le 20, elle sera dans le vent à "Jeunesse oblige à gogo", avec Daniel Giraud et les Bel Cantos.

Au poste CBWFT

JEUDI 19 MAI

- 3.45—Femme d'aujourd'hui
- 4.45—La Boîte à Surprise
- 5.15—Les Croquignoles
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Roquet, belles oreilles
- 7.00—Aujourd'hui
- 8.00—Tous pour un
- 8.30—Rocambole
- 9.00—Sextant
- 9.30—Défis nouveaux
- 10.00—Un cri qui vient de loin
- 11.15—Cinéma: "Candide"

VENDREDI 20 MAI

- 3.45—Femme d'aujourd'hui
- 4.45—La Boîte à Surprise
- 5.15—Nos frères, les hommes
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Les Cadets de la forêt
- 7.00—Aujourd'hui
- 8.00—Du côté de Québec
- 8.30—Cinéma international: "Le Bal des cinglés"
- 10.15—Les Couche-tard
- 10.45—Micheline
- 11.00—Cinéma: "Mademoiselle la présidente"

SAMEDI 21 MAI

- 2.30—La Souris verte
- 3.00—Pépinot
- 3.30—Tennis professionnel et pêche
- 4.30—Langue vivante
- 4.40—Langue vivante
- 4.45—Ulysse et Oscar
- 5.15—Cent millions de jeunes
- 5.45—Tour de terre
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Charlie Chaplin
- 7.00—Aujourd'hui
- 8.00—La Poule aux oeufs d'or
- 8.30—Billet de faveur: "Tables séparées"
- 10.00—Votre choix
- 10.30—Hollywood à l'âge d'or
- 11.00—Cinéma: "La Nuit des maris"

DIMANCHE 22 MAI

- 2.30—Grand prix
- 3.00—Cinéma 66
- 3.30—L'Univers des sports
- 4.30—Chroniques de France
- 5.00—Signes du temps
- 5.30—L'Heure des quilles
- 6.30—Expo 67
- 7.00—Walt Disney présente
- 8.00—Music-hall
- 9.00—Les Départs nécessaires
- 10.00—Rencontre
- 10.30—La Grande Guerre
- 11.00—D'hier à demain

LUNDI 23 MAI

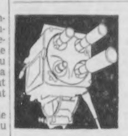
- 3.45—Femme d'aujourd'hui
- 4.45—La Boîte à Surprise
- 5.15—Atome et galaxies
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Le Courrier du Roy
- 7.00—Jeunesse oblige
- 8.00—Les Belles Histoires des pays d'en-haut
- 8.30—Face à la musique
- 9.00—Bras dessus, bras dessous
- 10.00—Petit théâtre
- 10.30—Cartes sur table
- 11.00—Cinéma: "Le Pain des jeunes années"

MARDI 24 MAI

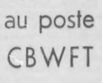
- 3.45—Femme d'aujourd'hui
- 4.45—La Boîte à Surprise
- 5.15—Bobino
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Robinson Crusoé
- 7.00—Aujourd'hui
- 8.00—Septième-Nord
- 8.30—Route 66
- 9.30—De 9 à 5
- 10.00—Le Train bleu
- 10.30—Cinéma: "Le crime ne paie pas"

MERCREDI 25 MAI

- 3.45—Femme d'aujourd'hui
- 4.45—La Boîte à Surprise
- 5.15—La Vie qui bat
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Thierry la Fronde
- 7.00—Aujourd'hui
- 8.00—Le Bonheur des autres
- 8.30—Cinéma de Paris: "Un clair de lune à Maubeuge"
- 10.15—Le Sel de la semaine
- 11.15—Grands voyages
- 11.30—Les Incorruptibles



FILMS au poste CBWFT



SERVICE DE PRESSE
Office Catholique national des Techniques de diffusion

Samedi 21 mai

8 h. 30 — **Tables séparées:** E.-U. 1958. Drame psychologique de D. Mann avec Deborah Kerr et David Niven. — De petits drames se jouent dans un hôtel où viennent se réfugier des personnes solitaires. — Intéressant mais touffu. Milieu bien décrit. Excellents interprètes. — Positif. Personnages désaxés. Adultes.

11 h. — **La nuit des maris:** E.-U. Drame de D. Mann avec Don Murray et E. G. Marshall. — Des employés décident d'enterrer la vie de garçon d'un collègue. — Intéressant et original. Excellente création d'atmosphère. Très belles images. Interprétation remarquable. — Positif. Thème pour adultes.

Lundi 23 mai

11 h. — **Le pain des jeunes années:** All. 1962. Drame psychologique de H. Vesely avec Christian Doermer et Karen Blanguernon. — Un jeune homme refuse d'épouser la fille de son patron pour retrouver une amie d'enfance. — Exercice de style. Confusion. Photographie soignée. Interprétation sensible. — Amer. Une scène d'alcôve. Adultes, des réserves.

Mardi 24 mai

10 h. 30 — **Le crime ne paie pas.** Fr. 1961. Film à sketches de G. Oury avec Edwige Feuillère et Michèle Morgan. — Quatre sketches tendant à prouver que le crime ne paie pas. — Valeur inégale. Ensemble soigné. Comédiens de métier. — Perspective morale insuffisante. Adultes, des réserves.

Mercredi 25 mai

8 h. 30 — **Un clair de lune à Maubeuge:** Fr. 1962. Comédie de J. Cherasse avec Pierre Perrin et Sophie Hardy. — Un compositeur trouve la gloire grâce à une chanson improvisée. — Quelques trouvailles. Mise en scène pauvre. — Légèretés. Adultes et adolescents.

L'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface

La perception en faveur de l'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface est terminée. Nous ne pouvons encore vous donner le résultat final de cette perception, mais nous pourrons le faire prochainement. Pour aujourd'hui nous voulons exprimer nos plus sincères remerciements à tous ceux et celles qui ont répondu à notre appel avec tant de générosité. Grâce à cette générosité, nous pourrons, encore cette année, offrir de l'aide aux élèves méritants qui en auront besoin. C'est ainsi qu'une oeuvre française peut se maintenir: lorsque nos compatriotes consentent de vrais sacrifices pour aider la jeunesse. Encore une fois, merci de la part des membres de l'Oeuvre des Bourses, mais surtout de la part de ces élèves qui pourront poursuivre leurs études grâce à votre générosité.

Les fonds nous sont parvenus de trois sources: par dons libres, par la perception et par la participation des anciens formés en conventums. Cette semaine, nous aimerions vous donner la première tranche des contributions de $5.00 et plus à la perception. Si vous remarquiez quelques erreurs ou omissions, nous vous serions obligés d'en avertir le comité de publicité au Collège de St-Boniface.

$50.00

Dr Clément Lavoie.

$25.00

M. J.-J. Caron, Mlle Yolande Gendron, M. R. Champagne, Mlle Beaudry, Mlle B. Gaborieau, M. Albert Vielfaure, Dr André Lachance, M. Origène Fillion, M. L.-P. Corbeil, Soeurs de St-Joseph (Lorette), M. C.-E. Huot, Pères Rédemptoristes.

$20.00

M. A. Houle, M. l'abbé M. Messier, M. G.-P. Renuard, M. F. Palud, Dr A.-C. Laurin, Rév. Sr St-Frédéric, M. Frédéric St-Germain.

$10.00

M. Jean Crousaz, M. Lionel Fréchette, M. Antonin Hébert, M. Edmond Brodeur, M. Wilfrid Decosse, M. Martial Lavergne, M. Philippe-A. Perron, Mlle Marie-Anne Leblanc, M. Oris Aquin, M. J. Damphousse, Filles de la Croix (St-Claude), M. Morier, Dr Henri Guyot, M. Lucien Daoust, Soeurs Notre-Dame des Missions, M. P. Brunet, Mlle Juliette Robert.

Une autre tranche paraîtra prochainement.

Le Comité de publicité.

M. l'abbé Donat McDougall

Une très sympathique figure de notre clergé diocésain vient de disparaître par le décès, le 3 mai, de l'abbé Donat McDougall. Une dernière crise cardiaque plus sévère que les précédentes l'a emporté en quelques heures. Il était âgé de 70 ans, dont 45 ans de sacerdoce. Né à Lorette, Man., le 9 mars 1896, de feu Daniel McDougall et Virginie Ferland, il était l'aîné d'une famille de cinq.

Donat fréquenta tout d'abord l'école de sa paroisse. On se rappelle qu'il était espiègle et enjoué, mais se montra intéressé aux études, stimulé qu'il était déjà par un idéal qui devait bientôt se manifester. A neuf ans, il sert la messe et s'y montre très fidèle. A 12 ans, il exprime lui-même son désir d'être admis au Petit Séminaire, fondé récemment par Mgr L.-A Langevin dans l'ancienne Académie Provencher, près de l'archevêché. C'est par l'entremise de son curé, M. l'abbé Joseph Dufresne, qu'il entrait en septembre 1910 au Petit Séminaire.

Caractère aimable et gai qui devait le marquer toute sa vie, Donat se fait des amis et réussit ses études sans incidents. Il est bachelier en 1917. A cette heure décisive où beaucoup hésitent et même reculent à cause des attraits du monde, le futur abbé n'hésite pas, il poursuit sans heurt son idéal, il ira au Grand Séminaire.

Le Petit Séminaire, sous la direction du zélé M. Deslandes, pouvait se réjouir cette année-là en présentant ses plus beaux résultats. En effet, une heureuse phalange de cinq confrères, optant sans hésitation pour le sacerdoce, quelle richesse pour le diocèse! Ce furent les abbés Alexandre et Antoine D'Eschambault, Ovila Moquin, Pierre Picton et notre regretté défunt.

Après deux années de séminaire à Montréal, l'abbé McDougall était rappelé à St-Boniface pour aider à la surveillance au Petit Séminaire et y continuer sa préparation au sacerdoce. Enfin l'année 1921, année remarquable pour le diocèse, allait assurer l'avenir. Le Pasteur que fut Mgr Béliveau dut se réjouir cette année-là, autant que ses nouveaux lévites, puisqu'il pouvait les élever tous les cinq, au sacerdoce. Fait à souligner, ce résultat de notre séminaire se répéta l'année suivante et au-delà.

L'ordination de l'abbé McDougall eut lieu dans son église paroissiale de Lorette, le 14 du mois d'août 1921. Le lendemain, en la fête de l'Assomption, il y célébrait, tout ému, sa première messe.

Par ses premières nominations, l'abbé McDougall devint vraiment missionnaire, tout d'abord à Woodridge avec l'abbé O. Bouvet durant 3 ans et 7 mois. Puis à Sioux Lookout avec l'abbé Rosario Brodeur, aujourd'hui évêque d'Alexandria en Ontario, près de 4 ans. En 1928, Mgr Béliveau le faisait curé de Dryden où il demeura 2 ans et 6 mois. Mais c'est en 1931 qu'il assumait la cure de St-Georges où il travailla durant 21 ans. Enfin, sa dernière nomination devait le rapprocher de sa paroisse et de sa vieille mère malade. Son Exc. Mgr Baudoux le nommait au début de novembre 1952 à la cure d'Isle-de-Chênes. Il devait y travailler jusqu'en 1964 lorsque des signes assez apparents de la maladie qui devait l'enlever, se firent sentir. En revenant de Rome, Mgr accepta la démission de l'abbé McDougall qui se retira à St-Norbert avec son vieil oncle M. Ritchot et sa dévouée cousine, Mlle Gabrielle Corriveau.



M. l'abbé D. McDougall

De caractère, M. l'abbé McDougall était un pacifique, doué d'une charité de bon aloi. Très hospitalier, rien ne lui faisait plus plaisir que la visite et la compagnie de ses confrères, jeunes ou vieux. Dans les discussions, lorsque les idées montaient et s'échauffaient, il ne refusait pas d'y prendre part, mais à la manière douce qu'on lui connaissait et ses conseils étaient marqués de cette modération qui fait du bien. Ses amis et ses paroissiens en furent souvent témoins. Il se dévoua longtemps comme Chevalier de Colomb et fut fidèle à son Union Nationale Métisse. Que de services il a également rendus aux Caisses Populaires lorsqu'on lui demandait conseil ou même, une gérance temporaire. Il était encore président d'un Comité de construction pour le diocèse et il acceptait, bien volontiers, tous les dérangements que requièrent les nouvelles constructions. En un mot, c'était l'homme toujours "prêt" à se donner pour aider qui que ce soit.

Depuis sa retraite à St-Norbert, il ne se faisait pas d'illusion sur son état. Sa course était terminée, comme dit l'Apôtre, il s'était offert au grand sacrifice et attendait en paix la couronne du Juste Juge. S'il fut surpris par un appel subit, il l'accepta soumis, comme la chose la plus ordinaire. Il me dit durant l'après-midi à l'hôpital: "Tu sais, c'est la troisième attaque, on dit que c'est la dernière." En effet, quelques heures plus tard, son âme était retournée à Dieu.

Ses funérailles eurent lieu à Lorette, le samedi 7 mai, et furent présidées par Son Exc. Mgr M. Baudoux, entouré au choeur de Son Exc. Mgr A. Hacault et d'une nombreuse couronne de prêtres.

Portaient le deuil trois de ses soeurs, Mme Alexina Manaigre, Mlle Elise, toutes deux de St-Norbert, et Dame Eugénie Smith, de Dryden, et un cousin, M. l'abbé L. J. Ferland, curé de Beauceville. Une soeur, Elise, était retenu par la maladie. Une foule nombreuse d'amis et d'anciens paroissiens remplissait l'église.

Qu'il repose en paix!

Adélard COUTURE, ptre.

L'Esprit de la Confédération

A l'approche des fêtes du centenaire de la Confédération, un bon nombre de Canadiens, d'un bout à l'autre du pays, cherchent à préciser dans leur esprit la conception qu'ils doivent avoir du Canada dans le contexte nord-américain.

Les courants d'opinions

L'élément anglo-saxon veut conserver l'indépendance de la nation pour mieux affermir le caractère britannique des institutions et des lois, et ainsi protéger le Canada des dangers de l'annexion américaine ou de la tutelle trop gênante de nos voisins.

Les uns veulent y parvenir en gardant des liens culturels et économiques avec l'Europe et, de préférence, avec l'Angleterre. L'immigration accrue, surtout anglophone, vient renforcer concrètement cette politique d'orientation.

Les autres veulent également assurer la survivance de l'indépendance canadienne, mais préfèrent y travailler en stimulant chez les citoyens canadiens, anglophones et francophones, une profonde loyauté envers leur patrie commune. C'est, d'après eux, la seule façon d'éliminer la barrière entre les deux peuples.

De leur côté, les Canadiens français — après les Indiens, les premiers habitants du pays — veulent précisément atteindre leur plein épanouissement, non seulement au Québec, mais partout au Canada, leur patrie, là où leur nombre le rend possible.

Par conséquent, même s'il faut tenir compte, dans une démocratie du jeu de la majorité et de la minorité, le problème paraît en être un surtout de comportements réciproques au niveau des principes comme au niveau de la réalité.

A l'instar de son compatriote de langue anglaise, le Canadien français veut acquérir la plénitude de sa personnalité et apporter ainsi au développement du pays une contribution efficace et une diversité plus enrichissante. Toute attitude, consciente ou non, qui a pour effet de limiter ce vouloir collectif ne fait qu'activer le mécontentement et les tendances séparatistes.

Le point crucial

Quel est alors le point crucial du problème? Sir John MacDonald l'exposait clairement quand il affirmait au parlement d'Ottawa qu'il n'y avait au Canada ni vainqueurs, ni vaincus. "La constitution fait à tous les sujets britanniques une situation d'absolue égalité, qui leur garantit les mêmes droits en matière de langue, de religion, de propriété et de droits personnels." C'est l'esprit véritable de la Confédération que décrivait d'une façon si explicite, en 1890, le grand chef politique canadien.

Est-ce bien ce même esprit qui règne aujourd'hui d'un bout à l'autre du Canada? La question vaut la peine d'être posée, puisqu'il y a au pays un climat de tension et de mécontentement dans plusieurs endroits. Entre autres, dans les provinces anglaises où les minorités francophones se sentent lésées dans leurs droits "d'absolue égalité".

Le traitement accordé aux minorités

Cet étouffement des minorités est contraire à cet esprit des pères de la Confédération et, pour nous de cette province, à l'esprit de l'Acte du Manitoba.

Cet étouffement va à l'encontre de la meilleure tradition britannique. Ainsi, les quatre provinces de l'Ouest, par le rejet de l'école française et du traitement équitable dû à la minorité francophone, se sont éloignées de l'esprit premier de la Confédération pour se rapprocher de plus près de l'esprit américain qui, lui, vise à la fusion et non à la diversité de ses peuples.

Les tendances de l'Ouest

Est-ce possible dans l'Ouest, pour encore longtemps, de garder les institutions britanniques en s'inspirant de plus en plus de l'esprit américain et de croire en même temps pouvoir conserver l'indépendance du Canada? Il semblerait y avoir-là un élément de contradiction, plutôt de nature à américaniser l'Ouest qu'à le garder canadien. Nos institutions ont un pressant besoin, pour conserver leur identité canadienne, de s'inspirer de l'esprit de la Confédération. Autrement ce pourrait être la porte ouverte à l'annexion.

Raymond BERNIER

Les jeunes Libéraux



Mlle Marjolaine St-Pierre, secrétaire-trésorière de l'association des "Jeunes Libéraux" de St-Boniface et St-Vital, annonce que l'élection des membres exécutifs de cette association eut lieu le 12 mai dernier au centre "Holy Cross". Ont été élus: MM. Jim Wyndels, président, et Louis Goulet, vice-président, en plus de la secrétaire-trésorière.

En badinant

C'était juste après le repas, par une belle soirée de mai. L'air était chaud et agréable. Rien de plus invitant, après avoir mangé, qu'une petite marche à l'aventure pour se changer les idées et faire oublier les soucis de la journée.

J'avais à peine fait quelques pas sur le trottoir, quand je rencontrai mon bon ami Jean-Paul. Où vas-tu de ce train-là, me dit-il? Je prends une marche, tout simplement, en flânant. Vois-tu, par un temps si beau, c'est presque un crime que de rester à l'intérieur. Après six mois d'hiver, l'on veut vivre au dehors. Pour moi, le premier temps doux a toujours un attrait irrésistible.—Moi, de même. Je sentais le besoin de me dégourdir les poumons au grand air vif du soir.

Que diable allait-il faire dans cette galère?

Mais, je suis bien content de te voir et de pouvoir causer ensemble tout en tuant le temps.

Sais-tu que dans la soirée d'hier, en cherchant un livre, je mis la main, par hasard, sur les Fourberies de Scapin de Molière et en l'ouvrant, je suis tombé sur la scène de Géronte et de Scapin, où ce dernier raconte à Géronte qu'un jeune Turc retient son fils dans une galère et qu'il demande au père d'aviser promptement aux moyens de sauver son fils, autrement il l'amènera avec lui en Alger. Géronte, son père, s'écrie vitement: "Que diable allait-il faire dans cette galère?"

Justement, au Québec depuis déjà un certain temps, l'on parle du sort des minorités et à ce propos une idée m'a frappé. Quel titre donner, me demandais-je, à toute cette discussion touchant l'avenir des minorités de langue française perdues dans les provinces anglophones? Le rapprochement s'est fait tout à coup entre les deux idées et le titre le plus approprié m'a semblé être la phrase proverbiale de Molière, au pluriel bien entendu: "Que diable allaient-ils faire dans cette galère?"

La question était facile à poser, encore fallait-il y penser. Mais, tu comprends, trouver la bonne réponse est une toute autre paire de manches et je laisse à d'autres cette tâche délicate.

Quant à moi, je m'en tiens aux faits: les minorités existent. Que faire alors? Québec doit-il abandonner ces 1,200,000 Canadiens français à leur sort, doit-il aider à sauver du naufrage ces noyaux français semés d'un océan à l'autre ou doit-il simplement répondre: "Suis-je le gardien de mes frères!"

Vois-tu, nous sommes embarqués dans cette galère, il faut maintenant en tirer le meilleur parti possible. A tous de se débattre comme des diables dans l'eau bénite.

Ma foi! Jean-Paul, tu ne ménages pas tes expressions! Tu penses vraiment que les minorités sont viables? Pourquoi pas, dit Jean-Paul, jusqu'à tout dernièrement, elles ont dû se tirer d'affaires presque toutes seules. Québec ne s'est jamais éreinté pour leur venir en aide.

Si de leurs propres forces, les groupes francophones ont été capables de se maintenir en vie, jusqu'aujourd'hui, à plus forte raison ils le pourront davantage avec l'aide accrue d'un Québec plus dynamique.

L'avenir finit toujours par sourire à une minorité bien décidée et bien organisée.

BRISE DES PLAINES

De notre mieux



Le mardi 10 mai, les louveteaux des meutes Provencher, Taché, Langevin et Précieux-Sang se rassemblaient au Local Scout vers 6 h. 15 p.m. pour rencontrer le R. P. G. Rinfret, aumônier national. Après un court entretien avec les jeunes loups, il se rendait ensuite visiter les troupes de Transcona, St-Louis, St-Boniface et Précieux-Sang.

Le mercredi 11 mai, le R. P. Rinfret, accompagné du commissaire régional de l'Ouest, M. H. Dubé, du commissaire régional de l'Ouest à la branche éclaireur, M. Arthur Proulx, de la Colombie-Britannique, de l'aumônier régional de l'Ouest, M. l'abbé F. Juneau, et du commissaire diocésain de St-Boniface, M. L. Lambert, entreprenait une tournée d'une douzaine de jours pour visiter meutes, troupes, jeunes routes et clans de la région de l'Ouest.

C'est la coutume chez le comité des parents scouts de St-Boniface de fêter un de leurs anciens scouts qui se donne au service de Dieu soit en devenant prêtre, religieux ou religieuse. Cette coutume se répéta le jeudi 12 mai alors que le comité des parents scouts organisait une fête pour honorer M. l'abbé Gérard Lambert qui sera ordonné au début de juin. M. l'abbé G. Lambert est un ancien louveteau, scout et routier. Cette fête permit à l'abbé Lambert de revoir plusieurs de ses confrères scouts et de revivre avec nous plusieurs de leurs expériences scoutes. La soirée se termina par un délicieux goûter.

Meute Langevin

Pour le concours de maisons d'oiseaux, Denis Fortier, sizenier des Roux, remporta le premier prix; Gérard Trudeau, de la sizaine des Roux, le 2e; Gilles Pambrun, de la sizaine des Noirs, le 3e; et Arthur Richard, de la sizaine des Roux, le 4e. Pour les gagnants du concours, les loups clament: Yap! yap! yap! yaou! Nous tenons à remercier les juges de ce concours: M. et Mme F. Pambrun, M. et Mme G. Champagne et Mme A. Desaulniers. Encore une fois, merci.

Troupe Précieux-Sang

Le dimanche 8 mai les scouts se rendaient à l'Université de Manitoba pour se baigner. Tous sont revenus enchantés.

Nous tenons à annoncer que nos scouts auront une vente d'ampoules électriques du 21 au 27 mai prochain. Ceci est pour venir en aide à leur projet du centenaire: voyage à l'Expo '67. Venons donc en grand nombre les encourager!

Bonne chasse!

Scouts et louveteaux
du diocèse de St-Boniface.



La photo ci-dessus a été prise lors de la réception tenue le mercredi 18 mai à l'hôtel de ville de St-Boniface en l'honneur des représentants des 18 patrouilles scolaires de St-Boniface qui prendront part à Ottawa, les 20 et 21 mai, au 6e jamboree annuel des patrouilles de sécurité scolaire où 47 groupes du Manitoba seront présents: 18 de St-Boniface, 10 de Transcona, 8 de St. James, 5 de St-Vital, 3 de Winnipeg, 2 de Neepawa et 1 de Fort Garry.

Lors de la réception à l'hôtel de ville, les invités d'honneur étaient S. H. le maire Joseph-P. Guay; le chef adjoint du corps de police François A. Muller; M. A. C. Emmett, secrétaire-gérant de la "Manitoba Motor League" qui patronne les patrouilles de St-Boniface; les 16 "parrains" qui ont financièrement contribué pour rendre possible le voyage à Ottawa des jeunes écoliers privilégiés; les échevins, les fonctionnaires civiques, les membres de la commission de police, les surintendants et les présidents des deux divisions scolaires, les petits patrouilleurs et leurs parents.

Dans la photo ci-dessus l'on voit les jeunes "voyageurs": Louis Daigneault (Provencher), Rose-Marie Campagne (Marion) avec qui parle le constable Gary B. Evans (policier responsable des patrouilles scolaires et grand ami de la jeunesse) qui accompagnera le groupe à Ottawa à titre de chaperon, Roger Loriault et Gordon Cameron (Frontenac), Billy Noakes et Brian Rumsey (Prendergast), Frederick Lake (General Vanier), Jimmy Chale (Howden), Louis Leroeye et Laurie Oldershaw (Nordale), Armando Brambilla (Queen Elizabeth), Neale Nowosad et Urmas Anniko (King George V), Deborah Nakka et Joanne Sankew (Archwood), Roland Boisjoli (Précieux-Sang), Kenneth McKenzie (Holy Cross) et Michel Tessier (Jardin Langevin).

Cette réception annuelle à l'hôtel de ville de St-Boniface est unique en son genre au Manitoba. Le maire remet alors à chaque jeune écolier-patrouilleur une épingle-souvenir de St-Boniface; la Manitoba Motor League leur présente une nouvelle ceinture et un nouvel insigne; MM. Guay, Muller, Emmett et Evans prononcèrent des discours, le constable Evans (qui accompagne les petits ambassadeurs à Ottawa chaque année) offrant ensuite un film de 20 minutes sur le Jamboree de 1965.

(Photo Winnipeg Tribune)

Chronique sportive

La lutte sera intéressante dans l'Américaine cette saison

par Jacques LEMOYNE

Heureusement que les saisons se suivent et ne se ressemblent pas. On se souvient qu'il n'y a pas si longtemps, les amateurs de baseball en avaient assez de la Ligue Américaine et des Yankees qui remportaient le championnat au début de septembre. C'était à l'époque de Casey Stengle, et les dirigeants du club new-yorkais, étant incapables d'apprécier le travail du vieil homme à sa juste valeur, lui signifièrent son congé. Yogi Berra conduisit le club au championnat, puis fut remercié à son tour. C'en était trop et les Yankees ont été lamentables l'an dernier et ils ne feront guère mieux cette saison. Ne croyez pas que Ralph Houk va les mener au championnat. Il ne fera pas mieux que de les conduire en sixième place. Ceci dit, regardons un peu ce qui va se passer dans cette ligue qui nous fournira plus de surprises qu'un arbre de Noël.

Nous croyons que les Orioles de Baltimore vont remporter le championnat cette saison, grâce à l'acquisition de Frank Robinson qui, avec Brooks Robinson, Boog Powell et Curt Blefary, formera la plus formidable combinaison de frappeurs des deux circuits majeurs. Il est bien certain que Powell n'a pas donné toute sa mesure la saison dernière, mais surveillez-le cette saison: s'il revient en forme, les Orioles vont tout balayer. Solides au monticule avec Barber, Estrada et Jack Fisher, les Orioles devraient, avec un peu de chance et un Luis Apparicio en bonne forme, apporter à la Ligue Américaine une combinaison de solidité au monticule et de force au bâton qui devrait en faire de dignes successeurs des Yankees.

Notre deuxième choix s'est porté sur les Indiens de Cleveland. Probablement influencé que nous sommes par la Ligue Nationale, nous croyons que les Indiens ont les lanceurs qu'il faut pour triompher de tous leurs adversaires. Sam McDowell et Sonny Siebert se classent parmi les meilleurs de leur classe et ils seront aidés par des joueurs tels que Colavito, Vic Davalillo et Leon Wagner, blessé sérieusement dernièrement mais qui sera de retour au jeu bientôt si ce n'est déjà fait. Et puis que pensez-vous du vétéran Del Crandall au bâton et derrière la plaque comme receveur?

Minneapolis?

Normalement nous devrions favoriser les Twins pour remporter le championnat. N'affichent-ils pas un jeu à peu près semblable à celui des Dodgers, avec encore plus de force à la plaque? Chose certaine, nous les plaçons en troisième position, mais avec réserve, car si quelqu'un peut déloger les Orioles, ce sera les champions de l'an dernier. Les Twins sont rapides sur les sentiers comme Zoilo Versalles et Tony Oliva l'ont prouvé. Jim Grant, au monticule, n'a plus besoin de présentation, et si Camio Pascual retrouve sa forme, les Twins seront menaçants. Pour répondre aux offrandes de leurs adversaires, ils peuvent compter sur Harmon Killebrew, Oliva, Hall, Earl Battey. Et pour ajouter plus de puissance au monticule, il y a toujours Jim Kaat que j'allais oublier, comme si on pouvait ne pas mentionner un joueur de ce calibre. Et pourtant je ne crois pas que les Twins aient la supériorité nécessaire au bâton, ni la puissance voulue au monticule. Mais ils seront près de la tête.

Les White Sox de Chicago manquent un peu d'autorité au bâton et il y a quelques points d'interrogation au sein de leur équipe qui fait qu'on est tenté de les inclure parmi les meilleurs clubs sans penser qu'ils ont beaucoup de chances de remporter la première place. Juan Pizzaro et Gary Peters n'ont pas connu l'an dernier des saisons dignes de leur talent. Et ce n'est que grâce au magnifique travail d'Eddy Fisher et de Hoyt Wilhem qu'ils sont parvenus à se maintenir la tête au-dessus de l'eau. Bien sûr que s'ils retrouvaient leur forme d'il y a deux saisons que les Sox seraient dangereux, mais c'est demander beaucoup d'une équipe qui ne frappe pas tellement. Prenez, par exemple, le cas de Pete Ward. Que fera-t-il cette année après sa mauvaise saison l'an dernier? Il y a toujours Floyd Robinson, mais il faut plus qu'un grand frappeur au sein d'une équipe qui vise le championnat.

Charley Dressen

On sait que je n'aime pas Charlie Dressen depuis le jour où il a insulté toute l'équipe des Dodgers en accusant des joueurs de la trempe de Campanella et Newcombe de manquer de courage. Ses critiques contre Wally Alston ne nous l'ont pas rendu populaire, et sa déconfiture à Washington ne nous est apparue que comme une leçon tardive et bien méritée. Mais Charlie a changé un peu son style. Il commence à croire que ce sont les joueurs qui font les bons gérants et il respecte plus ses hommes qu'autrefois. Les résultats ne se sont pas fait attendre et les Tigres de Detroit auront une bonne équipe cette saison.

Dressen a déclaré dernièrement qu'il se cherchait un autre Joe Black et il l'a peut-être trouvé en Johnnie Podres qu'il vient d'obtenir des Dodgers. La solidité des Tigres au monticule est indéniable avec Mickey Lolish, Danny MacLain, Bill Monbouquette et Joe Sparma. Ils peuvent aussi compter sur Hank Aguire, ce qui leur permettra sans doute de répéter leur exploit de l'an dernier, à savoir le club ayant vu ses lanceurs terminer le plus de joutes sans aide, de même que celui qui a remporté le plus de victoires par blanchissage. Au bâton, Al Kaline, s'il est véritablement remis de ses blessures de l'an dernier, pourrait transformer les Tigres en lions. Don Demeter, McAuliffe, Bill Freehan, un excellent receveur, peuvent aussi aider la cause de Dressen.

Les autres

Il est bien certain que les Yankees ne sont pas finis. Mais ils ont pris de l'âge et ils sont faibles au monticule. C'est pourquoi nous les plaçons en tête de la deuxième division. Le fait d'avoir changé de gérant ne les aidera pas considérablement, et après une petite poussée, ils redeviendront un club que les cinq premiers pourront vaincre régulièrement.

Pour ce qui est des Angels de la Californie, des malheureux Braves, des représentants de Washington et de Kansas City, ce ne sont pas eux qui vont déranger les plans des cinq gros clubs. Ces équipes présentent des étoiles individuelles qui les aideront certainement à ne pas tomber dans l'oubli total, mais s'ils doivent remporter le championnat, ce n'est pas pour cette année.

Voici donc comment le classement pourrait se lire au mois d'octobre:

1. Baltimore	6. New York
2. Cleveland	7. Californie
3. Minneapolis	8. Boston
4. Chicago	9. Washington
5. Detroit	10. Kansas City

Le club qui possède le plus de chances de renverser cet ordre demeure celui de Minneapolis. Maintenant: play ball.

OTTAWA — Le ministère de la Défense économisera quelque $15,000,000 par année lorsque les deux installations militaires qu'il maintient en France seront abandonnées l'an prochain.

Un porte-parole du ministère a ajouté qu'il en coûte annuellement $28,000,000 au Canada pour maintenir le quartier général de l'ARC à Metz et l'aéroport de Marville.

On sait que le gouvernement français a officiellement demandé au Canada le 29 mars dernier d'abandonner ses bases en France avant le 1er avril 1967 ou d'accepter que la France en prenne le commandement.

Le ministère étudie actuellement le problème du transport des troupes et de l'équipement, et l'on croit qu'il pourrait se passer plusieurs mois avant qu'une décision finale ne soit prise à ce sujet.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

En Saskatchewan, en ce moment, une commission spéciale siège afin de déterminer si la langue française a un "droit" comme langue d'enseignement.

Au Manitoba, le gouvernement conservateur a renvoyé aux calendes grecques la motion du député de St-Boniface, qui demandait la reconnaissance du français à l'école comme langue d'enseignement.

A l'Association des Canadiens français du Manitoba, une commission "royale" essaie de rétablir l'ordre à l'école privée de la paroisse St-Emile.

Dans les trois cas, il s'agit de question de **justice**.

Qui l'emportera entre ces divers groupes? Ceux qui ont la justice pour eux?

Les déclarations du Concile sur la primauté des droits des parents en matière d'éducation sont très claires.

Croyez-vous que la commission scolaire **catholique** de Saskatoon reconnaîtra les droits des parents canadiens-français de cette ville?

Au parlement manitobain, comme partout où seul le gouvernement au pouvoir peut apporter des changements à la "loi", la motion de M. Desjardins a au moins fait ressortir la jaunisse des membres unilingues.

A quelle "perle" peut-on s'attendre de la commission de l'Association d'Education? De grâce, faites vite, ne vous attardez pas en d'éternelles discussions, vous pourriez arriver trop tard.

Dernier commentaire: à propos du Fonds St-Onge. On m'a dit, de bonne source, que ce fonds fut versé au curé de la paroisse afin de payer le salaire des institutrices qui enseignent le **français** en anglais. Peut-être aurait-il été préférable de verser ce fonds à la paroisse St-Eugène qui eut l'obligeance de recevoir temporairement les "réfugiés" de St-Emile.

Emile PELLETIER,
St-Boniface, Man.

* * *

M. le Rédacteur,

Paul Claudel disait par la bouche de Marthe dans "L'Echange": "Peu de gens savent écouter". J'ai pu me rendre compte de la véracité de ces paroles encore une fois samedi soir, lors de la Boîte à Chansons présentée à l'auditorium Notre-Dame.

En effet, pendant que des jeunes qui évidemment avaient beaucoup de talent chantaient sur le podium, la foule parlait tant que, par moments, ceux qui chérissent la chanson française et canadienne-française, ceux qui voulaient l'entendre chantée par les jeunes de chez nous, ceux-là avaient de la difficulté à entendre...

Et ce n'est pas la première fois! On pouvait remarquer une semblable impolitesse lors du récital de Félix Leclerc à St-Pierre.

Serait-ce que les jeunes franco-manitobains ne savent pas vivre en société? Serait-ce qu'on ne sait pas apprécier et respecter les gens qui ont du talent? Ou serait-ce qu'on n'a tout simplement jamais pensé qu'il fallait être poli avec les autres êtres humains qui nous entourent? Si tel est le cas, ne serait-il pas grand temps qu'on apprenne la plus élémentaire politesse?

Oui, peu de gens savent écouter. Pourtant, c'était si bien cette Boîte à Chansons. Je n'ai que des félicitations pour les organisateurs et participants de cette soirée qui marquait de façon frappante les vingt ans de CKSB. C'était la première Boîte à Chansons qui réunissait tous les jeunes du Manitoba, et j'espère que nous aurons l'occasion de voir de semblables spectacles encore souvent.

Bien à vous,

Jeanne LEGAL, étudiante
franco-manitobaine,
St-Adolphe, Man.

* * *

M. le Rédacteur,

J'ai assisté à l'assemblée annuelle de CKSB. Je puis dire que mon enthousiasme pour le fait français allait grandissant jusqu'au moment où, dans un certain rapport spécial, on n'a pu s'empêcher de verser un venin, ce qui devient trop fréquent à mon goût, sur votre journal **La Liberté et le Patriote.** Je ne viens pas essayer d'exonérer notre hebdo de tout reproche; comme toute autre organisation humaine, elle a ses lacunes, mais je crois qu'avec les moyens minimes à votre disposition, vous faites du beau travail, et j'oserais même ajouter que tout lecteur bien intentionné saura y puiser des renseignements très à point sur tous les sujets d'intérêt: politique, actualités et nouvelles locales (voir La Liberté, 12 mai, Hôtel de ville), et surtout ce qui concerne la vie française au Manitoba, en Saskatchewan et à travers tout le Canada.

Pourquoi faut-il voir la paille dans l'oeil du voisin quand on ne voit pas la poutre dans le nôtre? Je croirai à la possibilité du fait français au Manitoba quand nos organisations canadiennes-françaises majeures pourront s'entendre entre elles. Ce n'est pas en détruisant les autres que nous nous renforcerons, puisque "toute maison divisée contre elle-même périra", et c'est la triste impression que j'ai chaque fois que j'entends les propos malveillants d'une organisation à l'égard d'une autre.

Il ne faut pas surtout oublier que nous faisons tous partie d'associations imparfaites, et que notre force réside dans l'entente qui peut régner entre ces organisations. Tant que nous en aurons qui croiront avoir les quatre pattes blanches, alors que "les autres" les ont toutes noires, nous travaillerons dans le vide. Nous ne sèmerons que division et dissension. Peut-on imaginer, par exemple, nos communautés enseignantes commençant à se jalouser et à se mépriser? Quel beau fiasco il en résulterait dans l'éducation! Ne serait-ce pas le temps de devenir adultes en apprenant à s'accepter et à s'entraider les uns les autres?

Cessons donc de prêter aux autres des intentions malveillantes, cherchons plutôt à découvrir ce qu'il y a de bon en eux, ce sera plus constructif et plus chrétien.

Votre tout dévoué,

Napoléon BOILY,
St-Boniface, Man.

* * *

Feu Roulant — Feu Français

M. le Rédacteur,

Félicitations à la Jeunesse Musicale et à Christian Leroy de la réussite à faire vibrer de fierté et d'espoir national la jeunesse française de chez nous. CKSB a frappé la note juste et semble avoir saisi notre jeunesse. Le samedi soir 14 mai, le centre récréatif Notre-Dame à St-Boniface pouvait à peine contenir cette émancipation, à sa façon, à la moderne, d'une salle comble de jeunes enthousiastes. Quelle vitalité française! On sentait chez tous du bonheur d'être Canadiens français.

On obtient plus par adaptation à l'évolution que par condamnation aveugle du modernisme. Dans ce domaine, à bas le négativisme puéril chez les adultes, l'inertie collective, ce complexe-né au service de notre asservissement! C'est encore beau, mais arme ancienne, ces grandes déclarations de principe, chez nous, et ces appels pharisaïques à la culture et à nos droits, mais ça ne colle plus de nos jours... Soyons donc réalistes et posons des faits.

Si notre poste français a notre jeunesse en mains, c'est qu'il passe par le canal du "yéyéisme" et des "gogoiennes". Ce n'est pas une révolution fâcheuse, c'est une évolution patriotique heureuse. A nous de les connaître, de les comprendre et... de nous adapter.

Durant ses vingt ans d'existence, CKSB a semé des germes de vie dont nous voyons maintenant l'éclosion massive chez nos jeunes. En avant! Nous sommes plus vivants que jamais!

La "boite à chansons" organisée et orientée est un moyen efficace chez nous d'encourager le bilinguisme et le biculturalisme... Serait-il illusoire de croire à l'assimiliation anglaise?... Allez-y les jeunes, unis et fiers dans des gestes positifs.

L'été dernier, l'hon. Jean Lesage disait, de sa province: "Un Québec fort dans une Confédération repensée". Au Manitoba, nous pouvons dire de notre minorité: "Une jeunesse française vivante dans une majorité rééduquée".

C.-P. ALARIE,
St-Boniface, Man.

La 22e assemblée annuelle de Radio St-Boniface laisse prévoir un glorieux 20e anniversaire

Environ 150 actionnaires et délégués des sept districts manitobains se sont rendus, samedi matin 14 mai, à la 22e assemblée annuelle de Radio St-Boniface Ltée tenue dans la salle académique du collège de St-Boniface, sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr Antoine Hacault et la présidence active de M. Roland Trudeau. Ce fut vraiment une réunion d'étude, de réflexion, sans discussion mouvementée, mais on sentait chez tous la satisfaction d'un bon travail accompli en 1965 et la fierté de pouvoir à l'automne célébrer un 20e anniversaire fructueux.

Après l'inscription des délégués et la nomination des actionnaires '66 par les délégués de chaque district, Mgr Hacault récita la prière à la demande du président Roland Trudeau, puis S. H. le maire Joseph-P. Guay souhaita à tous la plus cordiale bienvenue dans la ville cathédrale. Offrant ses voeux personnels et ceux du conseil de ville et de la population à CKSB qui aura 20 ans le 27 mai prochain, le maire Guay fit ressortir que les fruits d'aujourd'hui sont dus aux débuts laborieux des fondateurs, des directeurs, du personnel dévoué et compétent. Merci, conclut-il, à notre poste de radio qui a tant fait pour servir la population manitobaine, particulièrement par le rayonnement de notre verbe et de notre culture.

Le rapport lu par M. Roland Trudeau (et qui parait en deuxième page, au complet) fut secondé par M. Siméon Marion, de St-Jean-Baptiste, et approuvé à l'unanimité par l'assemblée. Me Rémi Lafrenière, secrétaire, fit approuver, avec l'appui de M. Joseph de Gagné, la lecture des minutes de la dernière assemblée annuelle tenue le 29 avril 1965.

M. Lucien Guenette lut ensuite le rapport des vérificateurs qui présente le bilan et les états de surplus et de revenus-dépenses de Radio St-Boniface Ltée au 31 décembre 1965. Chacun des participants de l'assemblée avait en mains ce rapport complet comprenant un bilan (actif et passif) et cinq tableaux qui précisent l'état de surplus, l'état de revenus et dépenses, le sommaire des dépenses, un examen comparatif des revenus et dépenses et, enfin, un état de la dépréciation. En somme, beaucoup de chiffres, mais présentés avec clarté. Il n'est pas surprenant que peu d'auditeurs aient posé des questions après la lecture par M. Guenette et que tous aient unanimement accepté le rapport, qui fut proposé par le R. P. A. Lemoine et appuyé par M. Hervé Sala.

Une lecture rapide du bilan indique que l'actif au 31 décembre 1965 était de $133,562.47; en 1965 les dépenses ont été de $143,590.26 et les revenus de $133,623.09, donc un déficit de $9,967.17 qui vient s'ajouter aux déficits du passé de façon à constituer, au 31 décembre dernier, un déficit total de $51,424.25. Les revenus au montant de $133,623.09 en 1965 proviennent des sources suivantes: programmes en langues étrangères, $17,428.60; programmes français (programmes locaux et de Radio-Canada, annonces, spéciaux), $116,476.04. A lire la liste détaillée des dépenses en 1965 on apprend des détails intéressants: par exemple CKSB a payé $3,279.87 en taxes municipales, $3,120.55 pour droits d'auteurs, $2,433.04 pour le service de nouvelles, $2,272.86 en énergie électrique, $2,088.98 pour lignes téléphoniques et $1,722.25 pour téléphone, $2,302.98 pour la caisse de retraite de ses employés, $69,857.30 en salaires, etc.

La présentation aussi détaillée du rapport financier a certainement convaincu les auditeurs attentifs que CKSB ne vit pas d'eau fraîche et d'air frais. Aussi étaient-ils bien préparés à entendre par la suite les explications et les demandes du gérant, M. Roland Couture.

Toutefois, M. Couture présenta un rapport où la question argent tenait très peu la vedette, au moins apparemment. Car il s'acharna surtout à expliquer dans le détail la diversité et la richesse des émissions à CKSB au cours d'une journée, d'une semaine, de l'année. Vraiment, on doit affirmer que notre poste franco-manitobain est à la page et peut satisfaire tous les goûts de tous ses milliers d'auditeurs par ses informations, ses nouvelles sportives, ses émissions rurales, religieuses, culturelles et éducatives, ses "quizz", ses émissions pour enfants et "pour tous les gars, les filles", sa musique classique, de variété et légère, et tous peuvent être fiers de sa contribution (la plupart du temps "gratuite") à tant de campagnes de services publics et d'associations philanthropiques ou culturelles, et aussi de la multiplicité variée de ses interviews, reportages, causeries.

M. Couture a présenté son rapport avec clarté, conviction et... éloquence, à tel point que vers la fin de son discours il laissa vibrer sa flamme patriotique, mais sans jamais quitter le terrain des réalisations pratiques. Aussi a-t-il lancé un sérieux appel à la coopération "économique" des Franco-manitobains, car le poste CKSB a absolument besoin de $400 par jour en revenus publicitaires pour au moins tenir le coup. C'est ainsi, par exemple, qu'il a suggéré que les auditeurs de CKSB s'habituent à signaler aux annonceurs, quand ils vont acheter chez eux, qu'ils achètent parce qu'ils ont entendu leur annonce à la radio française. "Donnez-moi 1,000 femmes franco-manitobaines qui agissent ainsi, régulièrement, et je suis certain que nos revenus annuels vont tout de suite augmenter d'au moins $30,000!" A propos de publicité, il est intéressant de noter que Mitchell Copp, le grand bijoutier de la rue Portage, a été particulièrement mentionné, car il procure à CKSB $2,000 par année depuis les débuts.

Hommage mérité

Au cours de la période de questions et suggestions, les membres de l'assemblée eurent la chance d'applaudir certains membres du personnel de CKSB, dont les Painchaud, Toupin, Gervais, Fredette, LeRoy, Bohémier, etc. Ils le méritent, eux et tous leurs confrères qui apportent à notre population, aux adultes, aux adolescents, aux enfants, des programmes de qualité, adaptés à leurs goûts et besoins, et toujours susceptibles de leur faire aimer notre langue et notre culture.

Des détails précis au sujet de l'entente entre Radio-Canada et CKSB, donnés par M. Couture, ont enlevé la vedette au rapport de M. Marius Benoit au sujet d'une proposition faite à la réunion annuelle 1965, car vraiment une telle proposition doit rester au moins hypothéthique... d'ici trois ans.

L'hon. juge Louis Deniset, président général de l'AECFM, mit fin à la période des discours en souhaitant que le 20e anniversaire de CKSB et le 50e anniversaire de l'Association d'Education soient célébrés en même temps. Puis il fit ressortir une fois de plus à quel point il est important que toutes nos associations et institutions (Radio, Journal, Collège, etc.) collaborent avec l'association-mère, l'AECFM, pour le succès tangible de nos entreprises et activités franco-manitobaines. Enfin, en guise de conclusion, il lut un paragraphe d'un bulletin où CKSB énumère ses nombreuses réalisations depuis le 27 mai 1946.

Après le goûter à midi et demi, il y eut dans l'après-midi réunion des actionnaires et assemblée des directeurs. C'est alors qu'eurent lieu les élections, qui ont donné les résultats suivants:

Administrateurs: MM. Paul-D. Trudeau, Ile-de-Chênes; Jean D'Heilley, Haywood; Maurice Prud'homme, Roland Trudeau, Roland Couture, Hervé Sala, St-Boniface; Pierre Baril, St-Jean-Baptiste; Joseph Deroches, N.-D.-de-Lourdes; pour la vingtième année, Marius Benoist, Gérard Léveillé, Joseph De Gagné, R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., St-Boniface, abbé J.-M. Gagné, St-Claude, abbé Ubald Paquette, St-Eustache, abbé Henri Perron, Lorette.

Exécutif: Président, Roland Trudeau; 1er vice-président, Joseph Deroche; 2e vice-président, Gérard Léveillé; trésorier, Marius Benoist; secrétaire, Me Rémi Lafrenière.

La L.F.C. de Lorette aide son église paroissiale

LORETTE — Le 20 avril avait lieu l'assemblée annuelle de la Ligues des Femmes Catholiques. Après le compte rendu des activités de différents comités pour l'année fiscale 1965-66, l'on procéda à l'élection du nouvel exécutif pour l'année 1966-67: présidente, Mme Rosa Therrien, réélue; 1ère vice-présidente, Mme Georges Marcoux, réélue; 2e vice-présidente, Mme Marius Lacasse, remplaçant Mme Joséphine Turcotte; 3e vice-présidente, Mme Denis Bohémier, réélue; Mme Jean Cournoyer, réélue comme secrétaire; Mme Eugène Gobeil, trésorière, remplaçant Mme Alice Mireault.

Faisaient partie du comité d'élection, Mme Roland Préfontaine, Mme Damas Dupuis et Mme Alfred Gauthier.

Les présidentes des comités permanents sont comme suit: spiritualité, Mme Georges Marcoux; éducation, Mme Marius Lacasse; action sociale, Mme Denis Bohémier; presse et publicité, Mme James Lagimodière; recrutement, Mme Damas Dupuis; législation, Mme Roger Gauthier; T.V., film, Mme Conrad Simard; résolutions et recommandations, Mme Victor Champagne; téléphone, Mme Denis Durand; cuisine, Mme Denis Dorge; coupons, Mme Louis Jeanson.

Lorsque les élections furent terminées, Mme la présidente remercia les dames sortant de charge et souhaita la bienvenue aux nouvelles élues et expliqua ensuite les charges des différents comités. M. l'aumônier donna sa bénédiction au nouvel exécutif.

L'assemblée générale commençant l'année 1966-67 eut lieu le 11 mai; 40 membres y assistaient. L'assemblée fut ouverte par la prière, suivie de la lecture de la correspondance et du rapport de la trésorière. M. l'aumônier expliqua aux membres la différence entre les fonds paroissiaux et ceux de la ligue et le but de chacun.

M. l'abbé H. Perron, curé et aumônier, présenta gracieusement un chèque de $25 à Mme Edmond Gagnon cheftaine des guides, pour payer le loyer du Camp, Plage Albert. Cette compagnie, Elisabeth Bergeron, est patronnée par la Ligue; Mme Gagnon apprécia cette aide et demanda aussi des ustensils de cuisine pour usage au camp.

M. l'aumônier félicita les 25 membres qui se sont rendus à la messe du 26 avril pour rendre hommage à Notre Dame du bon Conseil. Le chant fut exécuté par les dames de la Ligue, accompagnées à l'orgue par la Rév. Soeur St-Jean-de-l'Eucharistie.

Mme Edouard Tétrault, organisatrice du thé paroissial, en présenta le revenu, soit $550, à l'aumônier, pour les fonds paroissiaux, dans le but d'aider à construire des confessionnaux modernes à l'église. M. le curé accepta ce don avec reconnaissance.

Mme la présidente encouragea fortement les dames à assister au congrès qui aura lieu à Aubigny le 9 juin.

Mme D. Dupuis, présidente du comité de recrutement, était en charge du programme. Elle souhaita la bienvenue aux dames membres et visiteuses. Ensuite, elle expliqua le but de la Ligue et énuméra les bénéfices spirituels accordés aux membres; elle mentionna les honoraires de 7 messes durant l'année et dont chaque membre reçoit sa part de grâces: 3 pour dames défuntes, 2 pour M. l'aumônier et 2 aux intentions des membres, le 26 juillet en l'honneur de Ste-Anne et le 26 avril en la fête de Notre-Dame du bon Conseil, patronne de la Ligue.

Les dames qui désiraient faire partie du comité de recrutement donnèrent leur nom. Les nouvelles recrues signèrent leur formule et les autres payèrent leur contribution pour 1966-67. Après quoi il y eut pratique du chant "Mère du bon Conseil", accompagné au piano par Mme Arthur Gauthier.

Nous remercions Mme Dupuis d'avoir si bien su intéresser les dames durant son programme. On suggéra aussi d'avoir cette fête annuelle de recrutement après la messe du 26 avril au lieu du mois de mai.

M. l'aumônier remercia les membres pour leur vif intérêt et leur dévouement envers la Ligue, ainsi que les dames qui ont nettoyé l'église le samedi précédant la visite pastorale. Il rappela aux dames que chacune fait partie de l'Eglise et que tout travail pour son bien nous mène vers Dieu.

Cette fête se termina par un délicieux goûter et chacune se retira des plus satisfaites de cette intéressante réunion.

La prochaine assemblée mensuelle aura lieu le mercredi 15 juin, afin de donner un rapport du congrès diocésain qui se tiendra à Aubigny le 9 juin.

L'Association Québec-Manitoba



Un chansonnier renommé du Québec vous attendra au Playhouse le 27 mai

Claude Léveillée, le premier de la nouvelle vague des chansonniers québécois qui ait atteint une renommée internationale, sera à Winnipeg le 27 mai prochain. Il présentera un récital au théâtre Playhouse, accompagné d'André Gagnon, le plus grand pianiste populaire au Québec à l'heure actuelle.

Pour les uns, Claude Léveillée est avant tout poète. Pour les autres, il est un musicien accompli puisqu'il joue de quatre instruments: le piano, la flûte, l'accordéon et l'harmonica. Mais c'est le poète et le musicien réunis qui ont fait de lui l'un de nos plus brillants chanteurs-compositeurs.

Léveillée s'est aussi révélé un excellent comédien applaudi des enfants dans son rôle de Cloclo à l'ancienne série Domino. Les adultes ont apprécié également ses dons d'acteur dans le téléroman de Marcel Dubé, "La Côte de Sable", où il campait admirablement bien le personnage de Philippe, fiancé d'Hélène Paradis. Il a été aussi un jeune vicaire-détective fort audacieux dans le téléroman de Robert Rémillard, "Absolvo te".

Comme disait un journaliste, à ce propos: "C'est ainsi que Claude Léveillée a été amené sur le Boulevard du crime, selon le titre d'une de ses plus belles compositions que Piaff a fait triompher sur la scène de l'Olympia à Paris".

Au sujet d'André Gagnon, Edith Piaff elle-même a dit: "Vous pouvez vous estimer drôlement favorisé, d'avoir un accompagnateur pareil. Il n'y a pas beaucoup de pianistes qui savent aussi remarquablement accompagner". (Le Petit Journal, 14 juin 1959)

Selon Monique Leyrac, "André Gagnon parle en hautbois, en clavecin, en harpe, en musique, le langage des chansonniers d'à-présent".

Au niveau des paroles, Léveillée a cette tendance au cri où s'expriment la solitude, l'abandon, le rejet. Et dans la mise en musique des poèmes de Vigneault, cette détermination presque paranoïaque s'estompe le plus souvent pour y laisser une nostalgie un peu flottante, libérée de problèmes plus intimes, où il découvre plus d'accents, plus paisibles, mais tout aussi vrais.

Il est rare, en effet, que l'on trouve chez un artiste, avec le même accent de vérité, des tendances à première vue si différentes, voire souvent incompatibles, dans des chansons comme "Déjà je suis parti" et "Les après-midi d'hier", d'une part, et, de l'autre, "Votre visage" et "Le rendez-vous", sur des poèmes de Gilles Vigneault.

Léveillée et Gagnon ont élaboré un répertoire de compositions de jazz pour deux pianos, dont ils présenteront quelques sélections lors de leur concert au Playhouse.

André Gagnon lui-même a enregistré deux albums de musique pour piano et orchestre. Il accompagne régulièrement d'autres chanteurs et chansonniers québécois, notamment Monique Leyrac, qui a présenté un récital à St-Boniface l'automne dernier. Ce sera donc la seconde visite d'André Gagnon au Manitoba.

A Winnipeg, les billets à ce concert, organisé par l'Association Québec-Manitoba, sont en vente chez Huot, à la librairie Lumen, à CKSB, aux Attractions Ticket Office dans le magasin Eaton's et au Record Room.

Les billets sont également en vente dans bon nombre de villages canadiens-français du Manitoba. Voici une liste des représentants dans chacun de ces villages:

A St-Claude: Magasin Boile; à St-Pierre-Jolys: pharmacie; à La Broquerie: la Coopérative; à Letellier: Napoléon Comeault; à Notre-Dame-de-Lourdes: Dr Hubert Delaquis; à Ste-Agathe: M. Aimé Delaquis; à St-Norbert: M. André Gautron et Quincaillerie Campeau; à St-Jean-Baptiste: l'école secondaire; à Ste-Anne-des-Chênes: Chez Arbez; à St-Léon: Magasin coopératif.

St-Norbert

Assemblée importante

Une assemblée très importante des parents et contribuables, présidée par le Docteur F. P. Doyle, se tiendra à l'Institut Collégial de St-Norbert le mardi 31 mai, à 8 h. 30 p.m.

Cette assemblée a pour but de renseigner le public sur la Centralisation de l'administration scolaire. Un panel discutera le Bill no 16 de ladite centralisation afin d'expliquer les avantages et les désavantages de ce règlement, ses effets, sur l'économie des Divisions et sur l'éducation de nos enfants.

Le programme comprendra des personnalités bien connues et en mesure d'émettre leurs idées avec force et conviction. M. Pierre Laroche, fermier et homme d'affaires, et M. Gérard Rémillard, de St-Norbert, soutiendront le côté négatif du Bill no 16, tandis que M. René Deleurme, principal de l'Institut Collégial de St-Norbert, et M. George Strang, membre de l'exécutif de l'Association des Instituteurs du Manitoba, soutiendront l'affirmative.

M. Fernand Paquin parlera sur l'Economie politique de la Centralisation, et M. Léopold Labossière, directeur au Département de l'Instruction Publique expliquera le Bill no 16 en appuyant surtout sur la signification de ce Bill et ce qu'il comprend.

L'assemblée se terminera par un goûter.

Tous sont cordialement invités.

L'étincellante ascension de Brandon

S'il est une contrée enthousiasmante, n'est-ce pas celle de Brandon avec ses cottages de bon goût, ses avenues neuves gonflées d'espoir, et surtout ses habitants dont l'amabilité communicative imprègne la joie de vivre.

Lorsqu'on vient de l'Europe survoltée où les fronts soucieux ne peuvent bénéficier des élans les plus purs, on apprécie d'autant plus la sérénité enveloppante de l'accueil canadien.

Brandon, inexistante il y a cent ans, à ce que l'on dit) — du moins sur le plan culturel — a su semer le bon grain qui s'épanouit dans cette terre neuve, avide de recevoir et de reproduire à son tour, à travers sa propre personnalité.

Le phare de cette ville est incontestablement son collège, d'ailleurs en voie de devenir université. L'ancien édifice au style caractéristique (sans faire trop "époque") souhaiterait rester comme vestige au milieu des immeubles neufs, nés de lui. Cet ensemble ainsi conçu n'aurait rien de choquant, vu dans son idée symbolique. Si le collège illumine toute la ville par son activité étincellante, l'impulsion en est donnée (et personne ne l'ignore) par la personnalité transcendante de son président, le Dr Robbins, suivi par son assistant, le Dr McLeish, et ses dévoués collaborateurs dont nous aurons l'occasion de parler individuellement.

On ne peut citer le Dr Robbins sans évoquer sa silhouette racée, son regard plein de vivacité qui fait souvent place à la douceur intérieure. Quant à son épouse, Mme Robbins, excellente musicienne, elle complète, par son goût sûr en art, l'activité scientifique de notre président. Ce couple indissoluble par ailleurs, est un exemple d'union ensoleillée que cultivent ces deux êtres, l'un ressortissant du Canada français, l'autre du Canada anglais. Mme Robbins est en effet la réplique constante de l'esprit français à l'humour anglais de son mari. Aussi, en leur compagnie, ressent-on les bienfaits d'une harmonie, mise au service de tout ce qui engendre l'élévation de la pensée et du coeur.

D'autre part, Brandon porte en soi de multiples associations du meilleur aloi. Citons aujourd'hui le "Cercle français" dont la présidente, Mlle McNeill, — à la tête du département français de la Faculté des Lettres et professeur de littérature française — a su s'entourer d'autant de dynamisme que de charme. Que d'initiatives émanent de ce joli front et combien apprécie-t-on ses allocutions françaises teintées d'accent parisien!

Sur le plan musical, c'est le sympathique directeur et pianiste Lorne Watson, qui apporte des éléments de choix à son école. Hier encore, le trio Halifax, qu'il avait fait venir, donnait devant un public attentif une belle exécution du trio en mi op. 1 no 1 de Beethoven, et du trio en do majeur op. 87 de Brahms. Les trois artistes, conscients d'une parfaite mise au point dont ils n'ont plus à se soucier, se livraient tour à tour au jeu des subtilités, faisant alterner leur riche phrase avec les inflexions du langage musical, tel qu'il n'est donné de le réaliser qu'à des artistes authentiques de leur classe. En plus, un mouvement de trio de Mozart nous fit participer au sentiment de tendresse qu'exprime si souvent ce compositeur, sans que bien des interprètes s'en aperçoivent.

Merci au trio d'Halifax. Merci également au professeur Watson d'intéresser la ville de Brandon aux manifestations instructives qu'il dispense, depuis ses propres concerts-conférences, jusqu'à la présentation des élèves, en passant par les prestations de groupes de professeurs: toutes activités qui permettent de suivre l'évolution de ce centre musical.

Il est bon de signaler aussi notre chance d'avoir à Brandon une critique d'art de valeur en Mme Kay Rowe. Si ses comptes rendus sont sensationnels, c'est en partie grâce à l'expérience qu'elle s'est forgée au cours de ses nombreux voyages, toujours à la recherche de découvertes dans le monde des arts. Les sujets qu'elle traite de sa plume spirituelle, agrémentés de situations humoristiques, en opposition avec la profondeur de ses analyses savantes, sont autant de raisons pour que Mme Kay Rowe soit, pour Brandon, un sujet des plus précieux.

Dans le domaine de la peinture, nous ne passerons pas sous silence la dernière exposition de ce grand peintre venu de France, Georges Cesari, qui, à l'occasion d'un séjour chez ses amis, a exposé au collège. Brandon, avide de beauté, a fait à ce peintre un accueil chaleureux, appréciant à sa juste valeur la pureté des lignes, la noblesse expressive des états d'âme qui font la spécialité de son oeuvre, le velouté des couleurs dont la science des répartitions ne laisse aucun heurt et, enfin, la proportion idéale qui ne fait aucun doute sur la présence du nombre d'or dans ses réalisations. Ce peintre, épris du Canada, de la sollicitude de ses admirateurs et amis, a promis d'y revenir avec des oeuvres plus futuristes cette fois. Cependant, nous lui faisons confiance pour le respect de la logique et de la beauté, sans quoi, selon lui d'ailleurs, aucun art n'est valable.

Parfois cependant, une étoile se déplace dans le ciel canadien, nous voulons parler du violoniste au jeu raffiné, Albert Pratz, violoniste, professeur au collège de Brandon, requis à la fois aux Etats-Unis et dans sa ville natale, Toronto. Nous ne pouvons lui en vouloir, nous ne pouvons que le regretter. C'est sur cette corde un peu mélancolique que nous terminerons cette page, vous disant à bientôt, pour vous apporter des nouvelles détaillées de Brandon, avec l'espoir de vous intéresser et de vous divertir.

Yvonne FRANCQ.

N.D.L.R. — Mme Yvonne Francq, pianiste concertiste, qui a si gentiment accepté de collaborer à notre journal par l'envoi d'articles divers sur Brandon et sa vitalité multiple, enseigne la musique au collège universitaire, tandis que son mari, M. Henri Francq, est professeur de français. Ces deux "Français de France" ont déjà beaucoup accompli à Brandon, en maints domaines culturels, mais on peut dire que leur contribution a atteint un sommet par la venue dans cette ville, à leur invitation personnelle du grand artiste niçois de renommée internationale, M. Georges Cesari, grand prix Michel-Ange 1965. Tous deux ont amené M. Cesari à notre bureau, mercredi dernier, ce qui nous a valu d'agréables instants, car on ne peut que s'enrichir au contact de cet éminent peintre qui vous offre, alors que vous n'avez pu admirer l'exposition de ses tableaux à Brandon du 16 avril au 10 mai, l'occasion de voir des photographies et des diapositives de centaines de ses oeuvres. Nous espérons en reparler bientôt. Pour le moment, grâce à M. Cesari, nous rendons hommage à Miss France 1966, à la page de ce numéro du journal. Et merci à M. et Mme Francq.

Funérailles de Mme Auguste Garand célébrées à Dunrea le 10 mai dernier

DUNREA — Le mardi 10 mai avait lieu dans l'église paroissiale le service funèbre de Mme Auguste Garand, née Rosanna Fortier, décédée le samedi 7 mai à l'hôpital de Killarney, où elle avait été conduite au cours de la nuit.

Rien ne faisait prévoir un dénouement aussi subit, car bien que d'une santé plutôt faible, la chère disparue réussissait très bien, à force de volonté, à cacher à tous ses malaises assez fréquents ayant toujours le sourire et l'air paisible et serein.

En compagnie de son époux, âgé de 83 ans, elle-même en avait 75, elle venait à peine d'arriver d'un beau voyage en Colombie-Britannique où elle avait eu le bonheur de rencontrer tous les parents et amis de ce coin enchanteur.

Même la veille de son décès, on voyait encore Mme Garand et son époux assister à la messe du premier vendredi du mois et s'approcher des sacrements. C'est dire que tous furent dans la consternation en apprenant la fatale nouvelle.

Le samedi avant-midi, M. l'abbé C. Vachon, curé, était allé lui administrer le sacrement des malades et elle avait ensuite causé gaiement avec les infirmières et plusieurs autres personnes. Mais vers 2 h., comme M. Garand et une de ses filles, Mme D. Delaronde, entraient dans la chambre pour une visite, Mme Garand rendait le dernier soupir. Un fils, Raoul, arrivait aussi avec une belle plante fleurie comme cadeau pour la fête des Mères; triste coïncidence, puisque la chère maman n'était plus, sa belle âme venait de s'envoler avec le ferme espoir que tous les membres de sa grande famille se retrouveraient au rendez-vous du Ciel.

La dépouille mortelle arrivait le lundi après-midi vers quatre heures et fut exposée à la demeure familiale jusqu'à l'heure des funérailles. Beaucoup se firent un religieux devoir de venir prier auprès du cercueil et offrir leur sympathie à la famille éplorée.

A la messe de Requiem, chantée par M. l'abbé Vachon, assisté de MM. les abbés D.-J. Desjardins et Roland Lavoie comme diacre et sous-diacre, une nombreuse assistance remplissait l'église. Comme la chère défunte était Dame de Ste-Anne depuis de nombreuses années, la bannière de Ste-Anne était placée bien en vue dans le sanctuaire. Mmes Joseph Souyri et Norbert Carney firent la quête.

A la sortie de l'église, Mmes Gérard Boulet et A. Lavoie chantèrent un touchant cantique de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, petite sainte de prédilection de la chère disparue, puis le cortège se reforma pour conduire au cimetière local la dépouille mortelle de celle qui fut toujours l'épouse fidèle, la maman aimante, affectueuse et dévouée, l'amie si appréciée de toutes celles qui avaient eu le bonheur de la connaître et de vivre à ses côtés des moments inoubliables.

Les porteurs furent six neveux: MM. Henri Côté, Léo Maloney et Armand Beauchemin, de cette localité, Ernest Gagné, de St-Claude, Roland Garand, de St-Boniface, et Norbert Fortier, de Portage-la-Prairie. Le salon funéraire J. M. Morrison, de Killarney, était en charge des arrangements funéraires.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, six filles, Mme Robert Paradis (Hélène), de Fort William, Mme Daniel Carney (Germaine), de Kamloops, C.-B., Mme D. Delaronde (Solange), de Wawanesa, Mme Dublin (Alice), de Calgary, Mme Rhéal Roy (Liliane), de Lorette, et Aurore, de St-Louis, Missouri; sept fils, Raoul et Benoit, de cette localité, Armand, de Montréal, Gilbert, de San Diego, Calif., Robert, de Le Pas, Roland, de Kamloops, et Edouard, de Churchill. Malgré l'éloignement de la plupart, tous les enfants se firent un devoir filial d'être présents aux funérailles de la chère maman, et de consoler le vieux papa dans la peine.

La défunte laisse aussi deux soeurs, Mmes F. Bourget, de St-Boniface, et Hilaire Chabot, de l'Alberta; quatre frères, MM. Edouard Fortier, de cette localité, Georges, de Maillardville, Henri, de Seattle, Wash., et Wilfrid, de St-Boniface; 51 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

On remarquait parmi les personnes venues de l'extérieur pour la circonstance, en plus de MM. les abbés déjà mentionnés, M. et Mme Robert Garand, de Le Pas, M. Richard Carney, de Kamloops, Mme Adrien Privé, de Ponteix, Sask., M. et Mme Ferdinand Bourget, M. Alphonse Boulet, M. Roland Garand, M. et Mme Alain Hémery, tous de St-Boniface, M. et Mme Raphaël Légaré, d'Elie, MM. et Mmes Antonin Jubinville et Gilles Fortier, de St-Léon, M. et Mme Norbert Fortier, de Portage-la-Prairie, M. et Mme Beaulieu, de St-Claude, M. Clément Fortier, de St-Norbert, M. et Mme Jos. Buisson, de Haywood, Mme Marie Boulet et M. Adélard Boulet du Foyer de Notre-Dame-de-Lourdes, et nombre d'autres.

Un goûter fut servi à la salle paroissiale, au retour du cimetière, à une soixantaine de parents de cette localité et de l'extérieur.

Va-et-vient

M. et Mme Arthur Boulet se sont rendus à Gravelbourg pour assister à la journée des finissants, le dimanche 8 mai.

Les paroissiens avaient le plaisir de revoir parmi eux Mme Isaïe Gaboury, d'Edmonton, Alberta.

Ste-Agathe

Assemblée de la L.F.C.

A l'auditorium de l'Institut Collégial, le jeudi 12 mai, se tenait la deuxième assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse de Ste-Agathe. Après la prière d'ouverture, la présidente, Mme Paul Aubry, souhaita la bienvenue aux dames réunies, puis leur présenta les présidentes des comités permanents.

Responsables

Les responsables de ces divers comités sont les suivantes: spiritualité, Mme Léon Dorge; éducation, Mme Léopold Beaudry; législature, Mme Emmanuel Lemoine; presse, Mme Hector Bahuaud; action sociale, Mme Télesphore Pilon; recrutement, Mme Philippe Gra...; résolution, Mme Louis-... Nolette; finances, Mme Adrien Dumesnil; radio, télévision, films, Mme Emilien Fenez.

Suivit la lecture du procès-verbal par Mme Albert Dorge; puis la trésorière, Mme René Pilon, donna le rapport financier.

Mme Emilien Fenez, accompagnée au piano par Mme Léon Dorge, enseigna ensuite le cantique de la Ligue.

Au programme de spiritualité, "Le Peuple de Dieu en Marche", M. l'abbé Adélard Couture, aumônier, laissa quelques idées à méditer au sujet du Corps mystique du Christ dans lequel tous sont invités à grandir et à se développer en vue d'une union complète.

Activités

Les présidentes de chaque comité donnèrent un rapport abrégé du travail que leur comité respectif doit accomplir dans la Ligue. Les comités de spiritualité, d'éducation, d'action sociale et de recrutement, qui fonctionnent déjà, présentèrent un rapport de leurs activités.

Mme L. Dorge, présidente du comité de spiritualité, demanda aux dames de fixer le jour de la messe-communion mensuelle de la Ligue. Elle lut aussi une lettre invitant des dames à une récollection, le dimanche 15 mai, à la Villa Maria, en vue d'organiser les retraites d'été. Une boîte à questions sera mise à la disposition des membres.

Les dames du comité d'éducation, sous la présidence de Mme Beaudry, se sont réunies pour discuter de l'école maternelle dans la paroisse.

Un thé-bazar aura lieu à la Maison Ste-Thérèse, à Otterburne, le dimanche 5 juin, a rappelé Mme T. Pilon, présidente du comité social. Les dames intéressées à donner des objets divers pour ce thé sont priées de les apporter aux dames suivantes: Mmes Télesphore Pilon, Albert Courcelles et Maurice Lemoine qui les feront parvenir aux religieuses d'Otterburne.

A la fin de la réunion, il y eut réception des nouveaux membres. M. l'abbé Adélard Couture clôtura la réunion en donnant sa bénédiction. Le goûter fut ensuite servi par le comité de recrutement.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Adélard Labelle, opérée à la gorge le 11 mai. Elle est de retour chez elle et en bonne voie de guérison.

Officiers de l'Association des Commissaires du Manitoba

Le mercredi 11 mai eut lieu, sous la présidence du Dr F. P. Doyle, la première réunion du nouvel exécutif de l'Association des Commissaires de Langue française qui avait été choisi lors de l'assemblée annuelle du 31 mars.

Les officiers suivants furent élus: Charles-Etienne Huot, vice-président; Pierre Baril, secrétaire; J.-Paul Marion, trésorier, et Brunelle Léveillé, directeur exécutif.

Le bureau de direction nomma aussi deux membres adjoints: le Dr Hubert Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes, et le Dr Joseph Boucher, de St-Jean-Baptiste.

Les autres membres de l'exécutif qui assistèrent à cette réunion sont: René Rondeau, de St-Léon, Georges Saurette, d'Aubigny, Alphonse Nadeau, de Somerset, Denis Nadeau, de La Broquerie, Philias Maurice, de Ste-Anne-des-Chênes, Léo Arnal, de Fannystelle, Philippe Perron, de St-Eustache, et Georges de Cruyenaere, de St-Boniface.

Au Parlement — Sans Parti Pris

Mesures législatives favorisant le commerce, l'industrie, l'agriculture, l'organisation du cabinet



Je viens de terminer la lecture des débats du 4 au 10 mai. Franchement je suis fier cette fois de nos députés, car durant ces jours ils ont su aborder une multitude d'importants problèmes, les discuter sans trop de partisanerie et sans perte temps, et en arriver à des mesures législatives concrètes. Il est impossible de donner même un résumé de toutes ces discussions, mais voici quelques points qui nous semblent d'utilité à nos lecteurs.

Les comités du parlement

Tout d'abord, une discussion au sujet des comités de la Chambre permet de découvrir tout un domaine trop inconnu du travail des législateurs durant la session. On sait en effet qu'il existe un grand nombre de comités permanents, spéciaux et mixtes, ces derniers comprenant à la fois des sénateurs et des députés. La simple énumération des comités actuels est impressionnante: Affaires des anciens combattants; Affaires du Nord canadien et des Ressources nationales; Affaires extérieures; Affaires indiennes, Droits de l'homme, Citoyenneté et Immigration; Agriculture, Forêts et Aménagement rural; Bibliothèque du parlement; Bills privés en général; Comptes publics; Corporations de la Couronne; Coût et prix des produits pharmaceutiques; Crédit au consommateur; Défense nationale; Divorce; Finances, Commerce et Questions économiques; Habitation, Aménagement urbain et Travaux publics; Impressions; Industrie, Recherches et Exploitation énergétique; Justice et Questions juridiques; Pêcheries; Pénitenciers; Prévisions budgétaires en général; Privilèges et élections; Radiodiffusion, Télévision, Films et Assistance aux Arts; Règlement de la Chambre; Restaurant du parlement; Santé et Bien-être social; Comité de sélection; Transport et Communications; Travail et emploi.

Au cours de la discussion du 4 mai, les suggestions n'ont pas manqué pour une restructuration des comités, afin qu'ils prennent davantage la vedette et accomplissent un travail plus fructueux. C'est ainsi qu'on a affirmé qu'il y a trop de comités et trop de membres dans chacun; qu'il faudrait établir un calendrier des séances des comités, afin qu'ils ne siègent pas aux moments où la Chambre siège, surtout si un débat important s'y déroule; que les rapports des comités soient examinés à la Chambre; qu'il n'y ait pas de réunions simultanées de 2 ou 3 comités, car souvent le même député est membre de ces divers comités; qu'on donne une autorité, une responsabilité et des objectifs précis aux comités; qu'on leur accorde un personnel de bureau qualifié, des locaux convenablement aménagés et des services d'interprétation simultanée; qu'on ne fasse pas attendre, faute de quorum, des fonctionnaires détenant des postes importants ou des témoins venant parfois de régions éloignées du pays; que dans la composition des comités l'on tienne compte des aptitudes, désirs et qualifications des députés; et, enfin, qu'on radiodiffuse (radio et télévision) les séances de ces comités, pour renforcer les rapports entre le public, les comités et le parlement.

Marché mondial du blé

L'hon. Robert Winters, ministre du Commerce, a annoncé que le 28 avril dernier notre chargé d'affaires à Washington a signé au nom du gouvernement canadien un protocole qui prolonge d'une autre année, sans apporter de modifications, le présent accord international sur le blé, soit jusqu'au 31 juillet 1967, selon les recommandations du conseil international du blé aux gouvernements des pays membres, "étant donné la poursuite des négociations de la série Kennedy en vue d'aboutir à une entente globale sur les céréales".

La discussion au parlement nous renseigne sur le mouvement de plus de deux milliards de boisseaux de blé d'une valeur de 3 à 4 milliards de dollars, sur les marchés mondiaux, mouvement qui influe sur les moyens de subsistance de centaines de milliers de producteurs d'Australie, du Canada, des Etats-Unis, d'Argentine et de France.

Mais les orateurs de l'opposition ont exigé que cette prolongation d'année en année de l'accord international cesse tout de suite, afin qu'on puisse obtenir une hausse du prix maximum et minimum, les prix des achats des fermiers des cinq pays susmentionnés augmentant sans cesse. En effet, il faudrait que cet accord international assure une proportion plus raisonnable entre prix de revient aux producteurs et prix de vente obtenu par ces derniers.

Donc, a-t-on répété à satiété durant la discussion, le temps est venu de réclamer un relèvement d'au moins 20 cents des prix maximum et minimum, et d'insister pour que les Etats-Unis renoncent à leur politique de contrôle des prix sur les marchés mondiaux. En retour le Canada ferait plus facilement honneur à ses engagements de fournir un million de tonnes de blé par année à l'Inde, car les fermiers seraient encouragés à produire plus de blé dont le monde entier a besoin.

Carte électorale

Neuf députés du Manitoba ont mis fin au débat sur le remaniement de la carte électorale. De fait ils ont repris les arguments mis en lumière par les orateurs des autres provinces la semaine précédente, les adaptant au cas précis du Manitoba.

En résumé, ils ont démontré clairement qu'il est inutile d'avoir des régions rurales dans une circonscription de Winnipeg, un quartier de Winnipeg dans une circonscription rurale, les intérêts dans les deux cas étant tout à fait différents; ils ont rappelé avec force que la région des lacs est une unité naturelle qu'on a malheureusement divisée en trois parties; ils ont regretté que la circonscription de Churchill, déjà trop vaste, ait encore été agrandie sans qu'aucun compte soit tenu des lignes de communication et des intérêts communs de la population.

Les membres de la commission manitobaine étaient: juge R.-D. Guy, de la cour d'appel du Manitoba, président; Hugh Saunderson, président de l'Université de Manitoba, vice-président; Charland Prud'homme, greffier de l'assemblée législative et sous-secrétaire provincial du Manitoba; et Nelson Castonguay, commissaire à la représentation. Ils préconisent que le Manitoba ait désormais 13 au lieu de 14 comtés électoraux. A supposer qu'on accepte ce nombre 13, il faudrait tout de même, ont dit les porte-parole manitobains en Chambre, offrir une division logique. Par exemple, accorder 6 comtés à Winnipeg, 6 au Manitoba rural, 1 au grand-nord.

Le discours de Bud Sherman mérite d'être mentionné ici, car il a éloquemment démontré à quel point il connaît son Grand-Winnipeg, les secrets de sa vitalité économique et culturelle, les richesses de sa diversité ethnique, la vie différente de chacun de ses quartiers, car St-Vital, St-Boniface, Transcona, River Heights, ça se ressemble bien peu ... sans compter que la Rouge et l'Assiniboine aident à cette diversité. Voici une phrase typique du discours de M. Sherman: "Comment expliquer la proposition de soustraire St-Vital de Winnipeg-Sud et des liens culturels qui l'y rattachent, pour le raccrocher à la circonscription de St-Boniface à majorité anglophone?".

Un autre député a mis en lumière la situation très grave où se trouvent le Manitoba et la Saskatchewan, déjà aujourd'hui et ... davantage en 1971. A moins qu'on ne change l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, voici ce qui se produit: actuellement les quatre provinces de l'Atlantique ont droit à 32 députés, tandis que le Manitoba et la Saskatchewan avec une population aussi nombreuse n'en ont que 26; en 1971, les provinces de l'Atlantique en auront 31, les deux provinces des Prairies n'en auront que 20. Où est la justice représentative dans tout cela?

Le conseil des sciences

L'hon. C.-M. Drury, ministre de l'Industrie, réclame des modifications à la loi sur le conseil des recherches par la bill C-150. La discussion qui a précédé la 2e lecture de ce bill est extrêmement instructive, car elle nous permet de constater à quel point nos législateurs canadiens sont conscients de la nécessité de la recherche scientifique dans un pays industriel comme le Canada, qui ne veut pas se laisser devancer par les progrès technologiques.

On a donc parlé de recherche pure et de recherche appliquée, cette dernière permettant la collaboration du gouvernement et de l'industrie privée, quoique le fait que trop de nos industries appartiennent à des intérêts étrangers (américains et britanniques surtout) ou soient contrôlées par eux rendent cette collaboration souvent difficile, les industries susmentionnées dépendant de la société mère pour ce qui est de la recherche.

On a parlé aussi des divers champs de recherche où le Canada doit absolument jouer, et tout de suite, un rôle propre: énergie nucléaire utilisée à des fins pacifiques, par exemple pour produire l'électricité; éducation du grand public quant aux résultats obtenus par nos savants; délégations de certains problèmes de recherches aux facultés des sciences de nos universités, avec octrois pour l'amélioration de leurs installations scientifiques; etc.

Le débat, enfin, a permis de rendre hommage aux hommes très compétents et dévoués qui s'adonnent à la recherche scientifique au Canada: les docteurs Banting et Best qui découvraient dans le passé l'insuline, au grand bienfait des diabétiques; les docteurs Mirkovich, père et fils, qui après 8 ans de travail ont découvert une hormone qui pourrait bien guérir le cancer; MM. Gillespie, Peterson et Cook qui viennent de découvrir le myxcine antibiotique, etc.

Ce "Conseil des Sciences" préconisé par le bill C-150 aura pour but d'élaborer une politique canadienne des sciences et d'en aviser le gouvernement, afin qu'on parvienne à s'attaquer aux vastes questions de l'élaboration des objectifs scientifiques pour l'ensemble du pays et à l'établissement d'une hiérarchie des priorités.

Industrie de l'automobile

L'hon. Drury a aussi demandé la ratification de l'accord visant la production et le commerce des produits de l'industrie automobile, signé par le Canada et les Etats-Unis le 16 janvier 1965.

Cet accord, paraît-il, a de grandes répercussions sur un des principaux secteurs de notre économie, importance remarquable à cause de l'ampleur de sa production, du nombre élevé de ses employés, de l'importance et de la diversité des matériaux et services industriels dont elle a besoin.

Malheureusement le marché restreint du Canada soulevait autrefois le problème de frais trop élevés de production: prix de revient supérieur découlant d'une chaîne de montage et d'opérations d'usine de moindre envergure; droits payables sur les pièces importées; frais d'amortissement de l'outillage et des aménagements, qui se répartit sur un chiffre de production beaucoup moins grand qu'aux Etats-Unis; trop grand nombre de modèles populaires au Canada pour une production de 600,000 voitures seulement par année, par exemple à Oshawa en 1965 on a produit 595 modèles différents.

Or, selon M. Drury, l'accord favorise l'accès des produits canadiens au très vaste marché nord-américain de l'automobile, prévoit l'entrée en franchise aux Etats-Unis des véhicules à moteur canadiens et leurs pièces et l'importation en franchise au Canada des véhicules et pièces américains.

Les résultats se feraient sentir déjà. C'est ainsi que l'industrie automobile a annoncé au Canada l'expansion ou des projets concrets d'expansion de 136 usines, et l'aménagement de 69 nouvelles usines. Ce qui veut dire: installations d'assemblage pour automobiles, installations de production et d'assemblage de camions et d'autobus, usines de moteur perfectionnées, nouvelle grande usine de garnitures intérieures, nouvelles installations pour la production efficace de beaucoup de nouvelles pièces d'automobile.

Le nombre des employés, qui était de 57,000 en 1963 et de 66,000 en 1964, aurait atteint le sommet de 77,000 en 1965. La production s'est élevée à plus de 855,000 véhicules à moteur en 1965, soit 27.5% de plus qu'en 1964. La valeur des expéditions de pièces et d'accessoires d'auto en 1965 a été de 51% de plus qu'en 1963. Les exportations vers d'autres pays en 1965 a été de $362 millions, soit 275% de plus qu'en 1963 et 94% de plus qu'en 1964, l'augmentation vers les Etats-Unis étant en 1965, 475% de plus que deux ans auparavant.

Tout de même, dirent les adversaires politiques, ce traité de libre-échange, qui favorise les producteurs et non les consommateurs, semble vouloir consacrer encore davantage notre dépendance économique, de telle que notre industrie canadienne de l'automobile reste une économie de succursale, les filiales américaines gardant leur domination quasi complète sur notre industrie. Et puis, a-t-on ajouté, même les producteurs canadiens (et non seulement les consommateurs) sont en situation dangereuse, à cause tout particulièrement de leur obligation de payer la taxe de 11% sur la machinerie de production et les droits de douane de 22.5% sur toutes les importations.

Vraiment, on n'a fini de discuter en chambre de notre dépendance économique envers le géant américain, même si cette fois tous les orateurs qui prirent part au débat ont vanté le principe de l'accord signé le 16 janvier 1965 ...

Cinq nouveaux ministères

L'hon. L. B. Pearson a présenté en Chambre une mesure visant à instituer cinq nouveaux ministères: Main-d'oeuvre; Solliciteur général; Registraire général; Affaires indiennes et Développement du Nord; Energie, Mines et Ressources; et, de plus, le poste de président du Conseil du Trésor.

Le premier ministre a bien clairement dit que cette institution de nouveaux ministères est dans la ligne de la réorganisation du gouvernement que préconisèrent, entre autres, le dernier rapport du Conseil économique du Canada et la commission royale d'enquête Glassco sur l'organisation du gouvernement.

Mais la discussion démontra qu'il est vraiment difficile de satisfaire un adversaire politique. En effet, que de paroles a soulevées cette mesure présentée par M. Pearson, et que de suggestions ou critiques ont été faites! Celui-ci voudrait un ministère des Affaires fédérales-provinciales, tel autre exigerait un ministère de la consommation, etc. Et pourtant la majorité ont affirmé avec beaucoup de sérieux que déjà on avait trop de ministres et donc que les cinq nouveaux ministères vont encombrer davantage les hautes sphères gouvernementales.

Aménagement rural

L'hon. Maurice Sauvé a présenté pour sa part le bill C-151, pour 2e lecture: "Loi prévoyant la création d'un fonds de développement économique et social (de $50 millions) de régions spéciales d'aménagement rural".

Ce fut là l'occasion de vanter l'ARDA, loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles, "une des lois canadiennes les plus utiles et les mieux conçues", qui fut adoptée unanimement par le parlement le 21 juin 1961 et a déjà accompli des merveilles ... Or, dit M. Sauvé, le programme normal de recherche, de modification de l'emploi du sol, de réaménagement agricole, d'assainissement et de conservation du sol et de l'eau ne peut suffire complètement, quand on songe qu'en milieu rural quelque 500,000 familles ou plus de 2,000,000 de Canadiens vivent dans des conditions d'extrême pauvreté. Voilà pourquoi ce bill 151 présente une mesure extraordinaire pour trois régions pilotes rurales où se posent des problèmes très graves dans le domaine économique, social et d'emploi des ressources.

Ces trois régions sont les suivantes: 1) au Québec, la Gaspésie et les Iles-de-la-Madeleine, 16,000 milles carrés, 325,000 habitants; 2) au Nouveau-Brunswick, au sud de la Baie des Chaleurs, 3,350 milles carrés, 106,000 habitants; 3) au Manitoba, entre les deux grands lacs, 12,000 milles carrés, 61,000 habitants dont 8,000 Indiens et Métis. Dans cette région manitobaine la population s'adonne à la culture mixte, à l'élevage, à la production laitière, à la pêche et à la production de gravier, de gypse et de pierre calcaire. Sur 3,246 exploitations agricoles, seulement 8% vendent annuellement plus de $5,000 de produits; un tiers vendent de $1,200 à $2,500; 40% vendent pour moins de $1,200. Les 3,200 pêcheurs ont un revenu brut individuel de $689.

Or le gouvernement du Manitoba, ces dernières anées, a entrepris un programme vaste et complet de recherches, au coût de $400,000 acquitté entièrement par le fédéral aux termes de l'ARDA. Il a déjà institué 7 ou 8 offices de développement régional dans cette région pour permettre aux habitants du secteur de participer aux études et à la programmation. La mesure extraordinaire préconisée par M. Sauvé va permettre d'établir les points suivants: un fonds de développement économico-rural; un meilleur enseignement primaire et secondaire aux jeunes, l'instruction technique des adultes, un réseau de transport, l'expansion de programmes d'adaptation et d'exploitation des ressources.

Au cours du débat, l'hon. A. Hamilton (Qu'Appelle, Sask.), qui fut vraiment le créateur d'ARDA au temps où il était ministre (conservateur) de l'Agriculture, a rendu un hommage spécial à l'hon. Hutton, ministre de l'Agriculture au Manitoba: "J'ai travaillé, dit-il, avec M. Hutton pendant un certain nombre d'années, et je crois qu'aucun autre ministre de l'Agriculture d'aucune autre province ne prendra mes observations en mauvaise part, mais aucun ministre à ma connaissance n'a été plus dévoué et plus franc pour le compte des agriculteurs que M. Hutton, personne n'a essayé plus que lui d'augmenter leurs revenus en présentant des innovations. Il a décidé de quitter sa haute fonction dans la vie publique pour se faire ministre du culte. Je ne pouvais laisser passer l'occasion de rendre hommage à un homme qui a accompli beaucoup, non seulement pour les agriculteurs du Manitoba, mais pour le pays tout entier".

R. B.

Des adultes de La Broquerie et Ste-Anne se sont remis sérieusement aux études

LA BROQUERIE — A l'automne 1965, une belle initiative était inaugurée pour le bénéfice des paroisses de Ste-Anne-des-Chênes et La Broquerie. Il s'agit de cours pour adultes, équivalant aux 9e et 10e années de nos Instituts Collégiaux actuels.

Les premières tentatives en ce sens eurent lieu lors d'une réunion de l'Association des Parents et Maîtres à Ste-Anne, en date du 2 juin 1965, alors qu'un comité fut nommé pour étudier les possibilités d'organiser de tels cours.

Ce comité, composé de MM. Clément Charrière, Emile Champagne et Edgar Freynet, entreprit ensuite les démarches nécessaires et, après de multiples réunions, les premières séances d'étude débutaient au cours de la dernière semaine de novembre 1965, avec une quarantaine d'élèves.

En 10e année: Mmes Jeannine Côté, Elise Gueret, Rolande Perreault, Marie Ste-Marie et Yvette Freynet; MM. Lionel Brémaud, John Foldy, André Charrière, Gérard Kirouac, Roger Gueret, Benoît Boily, Roland Gauthier et Alphonse Boily; Mlle Juliette Hébert.

En 9e année: Mmes Lucille Lambert, Yvonne Desrosiers, Marguerite Smith, Madeleine Balcaen, Laurette Théberge, Pauline Dufresne et Fred Mann; M. et Mme Jean-Léon Lord, M. et Mme Denis Nadeau; MM. Edmond Rocan, Clément Charrière, Raynald Balcaen, Laurent Dubé, Georges Choiselat, et M. l'abbé Félicien Juneau.

Les professeurs des différents cours sont: MM. Albert Lepage, principal de l'Institut Collégial La Broquerie, Gérard Desrosiers, professeur de mathématiques à l'Institut Collégial Ste-Anne, Edgar Freynet, principal de l'école élémentaire Ste-Anne, Oscar Gagnon, professeur à l'école élémentaire La Broquerie, et Joseph Desrosiers, assistant principal de l'école élémentaire Ste-Anne.

Réactions

Ces cours d'étude alternant entre Ste-Anne et La Broquerie, et qui se donnent deux fois la semaine, doivent se terminer en fin de mai. Voici en substance quelques idées émises par des élèves interviewés sur le sujet:

"Ces cours sont sûrement une chose qu'il faut encourager. Pour les jeunes, c'est un moyen d'avancement dans leur vie sociale ou dans leur future carrière.

"Pour les adultes, même les personnes déjà brevetées, ces études permettent de rafraîchir leurs connaissances. Les parents y trouveront profit dans leurs correspondances ou transactions commerciales, ou, ne serait-ce encore que pour soutenir leurs enfants devant leurs problèmes d'écoliers.

"Ce fut à la vérité un peu difficile, surtout lorsque ce travail vient s'ajouter aux occupations déjà nombreuses d'un père ou d'une mère de famille, sans compter l'inclémence de la température l'hiver dernier. Cependant les élèves ne regrettent pas leurs efforts en considérant les résultats obtenus.

"Ils sont reconnaissants envers les professeurs toujours compréhensifs et disposés à fournir les explications nécessaires et même supplémentaires. La collaboration entre les élèves eux-mêmes et entre élèves et professeurs existait de façon à créer parmi le groupe un climat de cordialité et de gaieté qui rendait ces séances aussi agréables qu'instructives.

"Enfin, c'est le voeu des élèves que ces cours se poursuivent durant les années à venir."

Reconnaissance

Il reste maintenant un devoir agréable et délicat à remplir. C'est celui de témoigner à qui de droit sa reconnaissance.

Devoir agréable d'abord, car en pareille circonstance chacun se sent pressé de dire merci aux personnes qui ont exercé tant de dévouement pour mener à bonne fin une tâche plutôt onéreuse.

Devoir délicat aussi, parce qu'il est alors difficile de mettre en évidence tous les gestes appréciables qui bien souvent ont en outre le mérite d'être accomplis dans l'ombre.

Toutefois, adressons tout d'abord un merci spécial aux instigateurs comme aux organisateurs déjà mentionnés. Félicitations à M. Clément Charrière, de Ste-Anne, et à M. Oscar Gagnon, de La Broquerie, pour le beau travail de recrutement. Merci aux sympathiques curés de Ste-Anne et de La Broquerie pour la gracieuse publicité dans les bulletins de ces paroisses. Merci aux commissions scolaires qui ont fourni les locaux aux écoles élémentaires des deux mêmes centres. Merci tout spécial aux commissaires de la Division Seine pour le local de l'Institut Collégial Ste-Anne et surtout pour l'aide financière consentie pour une cause aussi bien constructive. Merci aux professeurs qui se sont imposés ce surcroît de travail.

Il est par ailleurs bien entendu que les élèves qui ont suivi ces cours méritent des éloges pour avoir accepté les inconvénients des déplacements, la concentration des idées, etc. Ces efforts sont d'autant plus notables que le groupe était composé de jeunes gens, jeunes filles, et même de pères et mères de famille.

Enfin, à tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, ont contribué au succès de cette entreprise, félicitations et merci. Ainsi que l'exprimaient les élèves dans les diverses interviews, souhaitons que cette initiative ait ses lendemains pour l'avancement intellectuel et social de la population canadienne-française de ces centres.

La Broquerie à l'honneur

Le vendredi 6 mai, une agitation inaccoutumée régnait au centre du village de La Broquerie. Au-dessus de l'entrée conduisant à l'arène, une large banderolle exprimait aux visiteurs les sentiments d'hospitalité propres aux Canadiens français dans son simple mot de Bienvenue.

La Chambre de Commerce de l'endroit, qui avait obtenu que le Marchoton de CKSB parte cette année de La Broquerie, avait très bien organisé le départ. Les salles de l'arène et de l'Institut Collégial étaient à la disposition des marcheurs et des spectateurs.

Après les dernières informations données aux marcheurs par les représentants de CKSB, les photos prises par les représentants du Carillon News, les souhaits des parents et amis et le signal du départ, à minuit le groupe de marcheurs se lançait à l'assaut.

Quelque temps encore on entendit le grondement des autos qui remplissaient les lieux d'un perpétuel jeu de lumières, puis peu à peu le calme se refit dans le pacifique village de campagne.

Le Klub Kopins Kopines avait accepté la charge de distribuer de l'eau aux marcheurs le long du parcours.

Comme on a pu le voir dans la liste des gagnants publiée la semaine dernière dans La Liberté et le Patriote, parmi les 11 premiers arrivés au Poste, il s'en est trouvé 7 de la Broquerie. De même, sur les 19 concurrents de La Broquerie, 11 sont arrivés à leur but.

Félicitations aux participants comme aux organisateurs pour le succès de ce Marchoton 1966.

AVIS

Me C.-E. Champagne désire aviser la population de Somerset et des environs qu'il entend prendre sa retraite le 15 juin 1966 et qu'il a passé toute sa pratique légale à l'étude Marcoux, Dureault, Bétournay, Bétournay et Teffaine.

Un représentant de ladite étude se rend au bureau de Me Champagne tous les mercredis de 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

Toute personne désirant obtenir une entrevue avec le représentant de l'étude Marcoux, Dureault, Bétournay, Bétournay et Teffaine peut fixer un rendez-vous en téléphonant Somerset - 61.

Me Champagne désire, par le présent avis, remercier sincèrement toute la population qu'il a eu le plaisir de servir au cours des dernières 47 années.

C.-E. CHAMPAGNE.

Retraites fermées à VILLA MARIA

Juin 17-19 — Dames

Sacré-Coeur: Mme Edna Davignon — SP 2-5971.
Notre-Dame de l'Assomption: Mme Ulysse Lamoureux — CA 2-6908; Mme Denis Lamoureux — CA 2-6574.
Sts-Martyrs-Canadiens: Mme Verna Sanche — AL 3-5918.
Précieux-Sang — St-Eugène — St-Norbert.

Juillet 8-10 — Retraite conjugale, Paroisses françaises

Juillet 15-17 — Dames

Notre-Dame-de-Lourdes — St-Claude, Ste-Ane-des-Chênes — Ste-Geneviève — Lorette — La Broquerie — St-Jean-Baptiste — Letellier — St-Pierre — St-Malo — St-Eustache — Elie — Dunrea — St-Georges — St-Léon.

Pour s'inscrire s'adresser à:

VILLA MARIA

C.P. 159 St-Norbert, Man.
Téléphone: GL 3-8025



M. et Mme Frederik Firman (née Emilie Poliquin), autrefois de Transcona et maintenant de St-Boniface, ont renouvelé leurs premiers engagements, le 8 mai, à l'occasion du 50e anniversaire de leur mariage. La cérémonie eut lieu dans la chapelle des Soeurs Oblates, sous la présidence de Mgr Joseph Bellavance, P.D., ancien curé de Transcona, et fut servie par Roger St-Hilaire, un des 25 petits-enfants des jubilaires. La messe d'action de grâces fut suivie d'une joyeuse réunion familiale à laquelle participèrent les cinq enfants vivants: Irène (Mme Joseph-E. St-Hilaire, St-Boniface), Alice (Mme Neil Webb, Los Angeles, Cal.), Thérèse (Mme Napoléon Bélanger, Selkirk, Man.), Marguerite (Mme Raymond Arpin, Winnipeg) et Henri (Winnipeg); Roger est mort au champ d'honneur en France en 1944 durant le dernier conflit mondial. Etaient aussi présents un nombre imposant de parents et d'amis, trois Soeurs Grises dont une soeur et une cousine de la jubilaire, et des Soeurs Oblates de St-Boniface. Après les agapes familiales et une réception, un succulent "lunch buffet" organisé par les enfants fut servi à la résidence de leur fille aînée, Mme Joseph-E. St-Hilaire; Henri lut alors au nom de tous une adresse pleine de sentiments de reconnaissance filiale. De nombreux cadeaux ont été offerts à M. et Mme Frederik Firman en ce grand jour, auxquels s'ajoutèrent d'heureux souhaits... de belles années conduisant aux jubilés de diamant et, même, de rubis.

Les gérants des Caisses Populaires approfondissent leurs responsabilités

L'Association des Gérants des Caisses Populaires du Manitoba tenait sa réunion annuelle, sous la présidence de M. Paul Beaumont, le jeudi 12 mai dernier, à la salle de la Credit Union League à St-Boniface.

Soixante-quinze personnes, comprenant les gérants et les représentants d'une vingtaine de Caisses Populaires ont partagé un succulent banquet servi par la maison Pelland. M. Olivier Beaudette agissait comme maître de cérémonies et, après le banquet, il présenta le conférencier invité, M. Roland Couture, administrateur-gérant de Radio St-Boniface.

Les qualités d'un gérant

Le conférencier, avant d'entrer dans le coeur de son sujet, fit quelques remarques appropriées se rapportant au pouvoir d'achat de $100 millions des Franco-manitobains et à la nécessité de s'ajuster au rythme du progrès actuel.

Le gérant d'une Caisse Populaire, pour remplir avec efficacité son rôle, doit s'efforcer de posséder sept qualités.

D'abord il est obligé d'être maître de lui-même. Il doit penser à son affaire, tenir compte de l'inégalité des dons et des tempéraments, être empressé à aider les sociétaires en leur suggérant les meilleurs moyens de résoudre leurs propres problèmes financiers.

Il a le devoir d'être maître de sa fonction et de son organisation. Il lui faut connaître la loi, les règlements, les normes d'une bonne administration. Il lui faut nourrir l'ambition et la volonté de réussir, ce qui exige de toujours travailler avec ordre et méthode.

Un bon gérant cherche à améliorer sa Caisse. Il surveille l'apparence du bureau, fait connaître aux membres les services, étudie les possibilités de la Caisse et vise à en rendre l'administration plus efficace.

La discrétion est une qualité primordiale chez le gérant et chez les autres officiers de la Caisse Populaire. Toute indiscrétion est de nature à éloigner les membres ou à ébranler leur confiance.

En face de toutes les situations qu'il rencontre au cours de ses fonctions, le gérant doit toujours garder son naturel et éviter d'être arrogant envers ses clients.

Le gérant d'une entreprise doit posséder un caractère entreprenant. Il lui faut vendre les avantages de la Caisse et combattre l'individualisme. Il sert d'aviseur en matière de testament, de succession et de placements. A l'occasion il consultera les autres gérants et tous ceux qui sont en mesure de le renseigner.

L'efficacité est une des qualités importantes qui font le bon gérant. Elle produit l'effet désiré en un minimum de temps, d'effort et d'énergie. Elle s'applique à la comptabilité, au budget, à l'équilibre des dépenses et des revenus, à la concurrence et à la publicité.

Le conférencier fut longuement applaudi par les auditeurs. M. Joseph Deroche, le gérant de la Caisse de Notre-Dame-de-Lourdes, remercia de tout coeur M. Couture d'avoir présenté cette leçon magistale d'ordre pratique. C'est en serrant les rangs que nous pourrons maintenir notre culture française, conclut-il.

Séance d'affaires

A la réunion du soir, une autre vingtaine de personnes vinrent se joindre aux autres auditeurs. M. Paul Beaumont, président, présenta le rapport des activités de l'année écoulée et remercia tous ceux qui s'étaient dévoués envers l'association durant cette période. M. Joseph Beaulieu, secrétaire, fit à son tour le rapport du secrétariat.

Les délégués, après avoir discuté le programme de la prochaine saison, ont procédé à l'élection des officiers.

Les mêmes directeurs ont été élus: MM. Paul Beaumont, Mathias Gagnon, Philippe Gélineau, Gérard Dupuis et Joseph Beaulieu. Cette année, l'assemblée a ajouté deux autres membres au bureau de direction. Ce sont MM. Paul-Emile Deslets et Olivier Beaudette.

Y. R.

DÉCÈS



M. Louis Chevrier

Le jeudi 12 mai 1966, à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg, est décédé à l'âge de 60 ans, après une longue maladie, M. Louis - Ernest-Wilfrid Chevrier, de 104, rue Carrière est, St-Vital.

Né à Winipeg, il était le fils de feu Horace Chevrier et de Marguerite (Maggie) Gingras.

M. Chevrier fut membre de la chorale de la Sathédrale Ste-Marie de Winnipeg, de 1934 à 1964, Il était aussi membre du Tiers-Ordre de St-François depuis 18 ans et ancien préfet de la Confraternité de Ste-Rose de Viterbe, de St-Boniface. Pendant 17 ans il fut membre de l'Aide aux Prisonniers et plusieurs années durant, il consacra une grande part de son temps à l'organisation de la jeunesse de la paroisse de Ste-Marie.

Il fut fonctionnaire fédéral affecté au bureau de l'impôt sur le revenu à Winnipeg pendant 26 ans, prenant sa retraite tôt en 1966. Il fit ses études primaires à l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg, puis poursuivit ses études au Collège Chaminade à Clayton, Missouri, et à l'école secondaire Kelvin de Winnipeg.

Outre son épouse, Ferne, et son fils, David, le défunt laisse dans le deuil ses soeurs, Mme J.J. Trudel (Rita) et Mlle Isabelle Chevrier; un frère, Noé, de Vancouver, C.-B.; un oncle, M. Eudore Chevrier; trois neveux et quatre nièces.

Les prières paroissiales eurent lieu le dimanche 15 mai, à 8 h. p.m., au salon funéraire McGee et furent suivies à 8 h. 30 par celles du Tiers-Ordre. La messe de Requiem fut chantée en la basilique de St-Boniface, à 10 h. lundi matin, par M. l'abbé Roland Bélanger. L'inhumation eut lieu au cimetière de la basilique.

Les porteurs furent MM. Paul-E. Gingras, Douglas Chevrier, Omer Banville, Aimé L'Heureux, L.-P. Tétrault et Paul André.

La mort prive toute la communauté d'un homme dévoué et plein de charité. Puisse son exemple en porter d'autres à suivres ses traces.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

8-634-8C.

Au Sacré-Coeur (WINNIPEG)

Magnifique succès du banquet du Club

Près de 300 personnes remplissaient la salle du sous-sol de l'école du Sacré-Coeur le samedi soir 14 mai, à l'occasion du 30e banquet du Club du Sacré-Coeur.

Remplissant à merveille son rôle de maître de cérémonies, M. Damase Laroche, président du Club, a présenté les invités de la table d'honneur. Parmi ceux-ci on remarquait à part du président d'honneur, M. Laurent Desjardins, membre libéral du comté de St-Boniface à l'Assemblée législative du Manitoba, les Pères de la paroisse et les RR. PP. D. Bourbonnais et L. Benoit, O.M.I., Mlle Claudette Pelletier et les membres du Club.

Qu'est-ce que la politique et qui sont les politiciens? Remontant à la création alors que Dieu créa nos premiers parents libres, l'orateur invité, M. Desjardins, esquissa brièvement les débuts de ce qu'on nomme démocratie. Ce n'est pas un système parfait mais c'est le meilleur et le plus juste que nous connaissions pour la gérance des affaires temporelles dans lesquelles chacun de nous doit prendre une part active et lutter pour ses droits. Si la politique n'est pas toujours ce qu'elle devrait être, c'est que le peuple canadien et manitobain néglige ses devoirs par manque de renseignement sur les candidats, etc. C'est une des raisons pour lesquelles les communistes qui sont une poignée seulement réussissent tous les ans à faire élire un ou deux des leurs au conseil de ville et à la commission scolaire de Winnipeg. Tous ne peuvent prendre une part active dans la politique mais chacun doit s'éduquer sur la question.

Le R. P. J. Soulodre, O.M.I., curé, après avoir remercié l'orateur, félicita les jeunes d'avoir exercer leur apostolat dans la paroisse par différentes activités, notamment le club de gouret, en prenant part au dialogue interparoissial sur les jeunes et en donnant le ton pour semer l'amitié et la fraternité parmi les paroissiens.

Puis l'aumônier du Club du Sacré-Coeur, le R. P. B. Pinet, O.M.I., exprima à M. Desjardins l'admiration des jeunes pour son courage et son intégrité. "Vous êtes un chef qui leur donne un but", dit-il. "Le banquet couronne une année de travail des membres du Comité, et le succès de ce soir est dû à eux tous et en particulier à Gérald Cormier et Albert Calvez qui visitèrent au-delà de 200 familles de la paroisse pour la vente des billets," ajouta-t-il.

Tous purent ensuite se récréer aux accords de la musique de "Johnnie et ses Nite-Liters".

A tous ceux qui ont contribué au grand succès de ce banquet: membres du Club, dames et demoiselles qui ont assuré le service du repas, les invités qui ont témoigné leur encouragement aux jeunes par leur présence, sincères remerciements. A l'année prochaine!

Dû au manque d'espace dans ces colonnes, il nous est impossible de publier les noms des gagnants des prix et trophées distribués au cours du banquet. Nous espérons pouvoir le faire dans un avenir rapproché.

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2150

Nous avions parmi nous, six des Chevaliers récemment initiés au 1er degré, à l'assemblée régulière du 12 mai dernier. Félicitations à ces frères pour leur assiduité. Ceci leur vaudra beaucoup pour leur avancement en l'Ordre. Quelques mois sont vite écoulés et leur fidèle assistance facilitera le dernier pèlerinage en la Chevalerie. Patience, donc, et tenez bon.

Comité de nomination

Nous voici au temps de l'année où l'on doit songer à l'élection d'un nouvel exécutif. L'ex-Grand-Chevalier, F. Lebrun, fut nommé comme président de cet important comité et aura comme premier assistant, le Frère Clément LeClaire. Ce comité est entre bonnes mains et nous ne doutons aucunement de leur pleine réussite. Un conseil en passant: tâchons d'intéresser du sang nouveau à ces fonctions.

Activités

Les voici par ordre chronologique: 24 mai, visite et inspection de l'usine O'Keefe. Les Chevaliers y amèneront leurs dames. Veuillez avertir le Grand Chevalier Labelle de vos intentions à ce sujet en signalant 247-3217.

26 mai: soirée - surprise du Conférencier. Encore ici, après une courte assemblée d'affaires, la réunion sera mixte. Le Frère Laurent Ritchot promet à tous une agréable surprise. Escortez donc vos épouses ou amies en l'occasion.

5 juin: déjeuner-communion à Stony Mountain avec messe à 8 h. 30 du matin. Départ à 7 h. 30 a.m. Nous en reparlerons à l'assemblée du 26 mai.

Il va à la pêche

Il pêche en eau trouble, ce cher Rigoletto, et en conséquence n'y voit goutte! Et quant à mon prédécesseur comme scribe de Provencher j'en suis réduit à paraphraser le saint Evangile: "En vérité, en vérité, je vous le dis, avant qu'il ne fut, j'étais." BISTOURI.

Paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg

angle Bannatyne et Lydia

Retraite Paroissiale

- **La date:** Du 12 au 17 juin 1966.
- **Instructions:** L'après-midi (2 h. 30 à 3 h. 30, messe). Le soir (7 h. 30 à 8 h. 30, messe).
- **Le but:** En préparation de la fête du Sacré-Coeur, le 17 juin, durant l'année jubilaire.
- **Prédicateur:** M. l'abbé Maurice Gareau.
- **Orientation:** Retraite selon la nouvelle orientation du Concile. Que l'Esprit-Saint transforme chacun de nous pour nous engager dans un meilleur travail d'équipe et de dialogue, en nous donnant de "Revêtir l'homme nouveau créé par Dieu dans la Justice et la Sainteté de la vérité" (Eph., 4, 23).

Laurier

Souper Mères et Filles

Une heureuse initiative des dames de la paroisse tenue le dimanche 24 avril fut un réel succès. Plus de 80 personnes se réunirent en la salle du village pour un souper de mères et filles. Mmes Jean Verley et Elie Duruisseau en étaient les organisatrices. Le repas fut présidé par Mme Adèle Péloquin.

Mme Aimé Gagnon et Mlle Adèle Letain répondirent aux questions discutées après le repas. Mlle Brigitte Letain se fit l'interprète des jeunes filles.
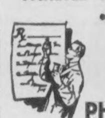
Mme Alphonse Verley remercia les responsables.

Les dames remercient spécialement les Rév. Srs Dubois et Trottier, de l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, pour leurs sages conseils. Toutes sont revenues enchantées de cette expérience.

En voyage

Mme Adèle Fradette est partie pour un voyage de quelques semaines dans la province de Québec.







Ste-Elisabeth

Ici-et-là

Mme Gilbert Desllets, d'Elie, était de passage chez M. et Mme Noël Alarie, le dimanche 15 mai. Mme Alarie se rendit à Elie pour rencontrer sa soeur (Yolande) Mme Philippe Aubry, d'Ottawa, qui retournera sous peu après un séjour de quelques jours chez sa parenté Lussier et Aubry.

Mme N. Alarie et Arthur Desaulniers et M. Lionel Lussier, se rendirent à Transcona, ainsi que quelques dames d'Aubigny pour rencontrer l'exécutif de la Ligue afin d'organiser le congrès diocésain.

Condoléances

Condoléances aux 3 familles de la paroisse, Mme Wilfrid Dupuis, Mme Albert Bérard et M. Lucien Fillion qui apprenaient la mort subite de leur père, M. Télesphore Fillion, de St-Jean-Baptiste, décédé samedi soir chez sa fille, Mme Armand Dumontier, de St-Boniface.

Malades

Prompt rétablissement à Réald Dupuis, fils de M. et Mme Wilfrid Dupuis, qui a subi, cette semaine, une opération à l'hôpital de Morris.

Prompt rétablissement à Mme Exaverie Desaulniers qui séjourne chez sa parenté à St-Boniface pour recevoir des traitements médicaux. Bonne chance!

Powerview

Réunion de la L.F.C.

Le jeudi 4 mai avait lieu l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. Mme Jim McLeod accepta de continuer d'être en charge du comité d'éducation. L'on nomma les dames qui devront prendre charge des différents travaux qu'occasionnera le pèlerinage du 22 mai. Après l'assemblée, nous avons eu le plaisir d'entendre M. N. E. McKibben parler sur l'alcoolisme. Un délicieux goûter fut ensuite servi.

Mariage

Le samedi 7 mai, M. l'abbé O. Larochelle bénissait le mariage de M. Aurèle Vincent à Mlle Della Gervais. Les pères respectifs, MM. Rémi Vincent et Léo Gervais étaient témoins. Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Germaine Gervais et Doris Alarie, accompagnées de MM. Léo Curé et Paul Gervais. La réception eut lieu au "Château". Les jeunes époux sont partis en voyage de noces.

Shower

Le lundi soir 9 mai, à la salle paroissiale de Powerview, plusieurs dames et demoiselles se réunissaient pour un "shower" d'objets divers en l'honneur de Mlle Gloria McLeod, dont le mariage aura lieu sous peu. De nombreux et jolis cadeaux lui furent présentés. Comme toujours, la soirée se termina par un délicieux goûter.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaisance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. P.



Bénédiction de la nouvelle église St-Michel à Rosewood, Man., le dimanche 1er mai

ROSEWOOD — Le dimanche 1er mai, Son Exc. Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface, bénissait la nouvelle église slovaque à Rosewood. Les personnalités suivantes étaient présentes à la cérémonie: Mgr John Rekem, D.D. C.S., les RR. PP. J. Celutska, M. Dionne et C.-E. Voyer, C.Ss.R., MM. les abbés Louis-Philippe Jean, curé, Ovila Moquin et Léonce Aubin.

Eddie Bielik, John Krasneanski, Joey Bednar, Eric Augustine et Ronald Bednar servaient la messe et assistaient Son Excellence.

A 5 h. p.m., les Dames Auxiliaires de la mission servirent un délicieux banquet. M. Vladimir Bednar, maître de cérémonies, présenta les orateurs: M. l'abbé L.-P. Jean, M. Jos. Kiselica, M. l'abbé Georges Svoboda, M. Steve Augustine, M. Jos. Krizak et Mgr J. Rekem, et le dernier, mais non le moindre, Mgr Antoine Hacault, qui adressa de sincères félicitations à ces 23 vaillantes familles qui ont su ériger avec amour une si belle chapelle. Aussi, il compara aux douze apôtres les douze prêtres qui se sont succédés pour desservir ce territoire. Dans un bref aperçu historique, Son Excellence rappela que l'arrivée des premiers pionniers se fit en 1938. La première messe fut célébrée sur le territoire par le R. P. Florian Dobrovodsky, S.V.D. Le R. P. Gaston Lasonde, C.Ss.R., disait la première messe dans la première chapelle, le 4 mai 1946, alors que le curé actuel, M. l'abbé L.-P. Jean, célébra la première messe dans ce nouveau temple, le 6 février.

Aux 125 familles slovaques du Grand-Winnipeg, Son Excellence exprima son désir de voir éclore parmi leurs fils des vocations sacerdotales. Il serait si beau qu'un des leurs réponde à l'appel du Christ en un si beau champ d'apostolat.

N'eut été de l'intérêt constant des syndics à l'occasion du chantier, la population aurait été privée d'assister à ce mémorable événement. Aussi le mot de reconnaissance s'adresse à MM. V. Bednar, J. Krizak, Robert Cornellie et S. Augustine, qui, avec l'aide des paroissiens, ont mené à bien la responsabilité qui leur fut confiée. Ces hommes ont du même coup répondu à l'appel de l'Eglise aux laïcs.

Merci aussi à M. Perrin, photographe, dont le Studio Perrin du Manitoba se situe sur la rue Provencher à St-Boniface. Les photos en couleurs prises lors de la cérémonie resteront un précieux souvenir de ce jour si mémorable.

La petite communauté slovaque désire remercier cordialement, par la voie du journal, tous ceux qui l'ont si bien encouragée, soit par leurs dons généreux, par leur assistance à la bénédiction, ou encore en venant prendre part au banquet. De tout coeur, elle vous invite à vous joindre à elle chaque dimanche à la messe communautaire qui se célèbre à 11 h. 30 a.m.

Pour vous rendre à cet endroit, roulez vers l'est sur la route no 1 jusqu'à Dufresne. De là, tournez à gauche, et un peu plus loin vous apercevrez cette magnifique chapelle toute blanche.

Letellier

Assemblée de la L.F.C.

Le mercredi 12 mai avait lieu l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques avec 21 membres présents. Après la lecture des différents rapports, la présidente, Mme Maurice Gilmore, fit part d'une lettre de remerciement reçue des missions de Scarborough pour bijoux usagés envoyés par nos membres.

Furent nommées déléguées pour le congrès diocésain qui aura lieu le 9 juin: Mmes M. Gilmore et Gérard Leclair.

Il fut décidé que le banquet qui suivra la première messe de M. l'abbé Hervé Dansereau le 2 juillet, serait servi par Mme Gérard Leclair. Mme Napoléon Comeault sera en charge du comité de décoration à l'église et à la salle en cette occasion.

Après la lecture d'un passage tiré de "Le Peuple de Dieu", qui fut rendue plus intéressante par les questions et réponses préparées par le comité spirituel, M. l'aumônier nous fit comprendre comment la Ligue est un moyen qui aide à répondre à la vocation spéciale de chacune.

Les prières de clôture furent récitées et un délicieux goûter servi par Mmes Paul Saurette et Urbain Lemay.

Çà et là

Mme Ernest Jutras est de retour d'une visite chez sa fille, à Moose Jaw, et aura maintenant Mlle Mariette Parent pour demeurer avec elle.

Prompt retour à la santé à Mme Florent Barnabé et à M. Ludovic Arcand, patients à l'hôpital de Morris.

Sont revenus de l'Université McGill de Montréal, M. Donald Gilmore qui poursuit ses études dans le but d'obtenir sa maîtrise en philosophie, et M. Jacques Cadieux, qui étudie la bibliothéconomie.

Les parents et étudiants qui sont intéressés aux cours qui se donnent à l'Institut Technique du Manitoba sont invités à venir entendre M. Hume, qui sera l'orateur invité de l'Association de Parents et Maîtres de Letellier le 31 mai prochain.

Haywood

L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques avait lieu le 11 mai après la messe en l'honneur de Notre Dame du Bon Conseil. Dix-sept membres étaient présents.

M. l'aumônier récita la prière qui fut suivie de la lecture des minutes ainsi que de la correspondance. Celle-ci comprenait un avis de convocation pour le congrès annuel à Aubigny. Plusieurs dames exprimèrent le désir d'y assister.

Mme A. Debusschère, qui était en charge du bazar, donna un rapport détaillé des recettes des différents comptoirs. Elle désire remercier, par la voie de "La Liberté et le Patriote", tous ceux qui ont contribué au succès de cette entreprise soit par dons d'articles ou d'argent et toutes les dames qui ont aidé à la préparer.

Les gagnants de la loterie furent: Mme Roland Dubé, à qui échut le couvre-lit; Mme Charles Dubé, fils, le service de vaisselle; et Mme Denise Vigier, la radio-transistor. M. François de Rocquigny gagna une boîte-surprise à l'encan chinois.

Le prochain projet de la Ligue est la préparation du banquet, le 26 juin, pour le 25e anniversaire de la Caisse Populaire de Haywood.

L'exécutif de la Ligue pour l'année 1966 est comme suit: Mme A. Debusschère, présidente ;Mme Amédée Picton, 1ère vice-présidente; Mme Noé Lambert, 2e vice-présidente; Mme Louis de Rocquigny, 3e vice-présidente; Mme Louis Fay, trésorière, et Mme François de Rocquigny, secrétaire.

Après l'installation officielle du nouvel exécutif par M. l'aumônier, celui-ci donna sa bénédiction et remit le maillet à Mme la présidente.

Comme programme, M. l'abbé J. Choiselat, curé, présenta un film sur les jeunes de 13 à 15 ans et après une courte discussion sur son contenu, on termina la soirée avec une bonne tasse de café.

La prochaine réunion aura lieu le 15 juin.

Çà et là

Mlle Marie-Aimée Dagesse est en visite chez son frère Léon.

Félicitations à Mme Adamson, de Carman, qui a gagné $225 (le gros lot) dimanche soir au bingo de Haywood.

Mme B. Gautron est partie pour deux semaines chez son frère, Gabriel, à Lorette, et son fils Charles, à St-Vital.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	90	90.2	90.2	90.6	91
C.W. No 3	86.4	86.6	86.6	87.2	87.4
Fourrage No 1	86	86.2	86.6	86.6	87
Fourrage No 2	83	83.2	83.2	83.6	84
Fourrage No 3	80	80.2	80.2	80.6	81
ORGE —					
C.W. No 2—6 rangs	139.2	139.6	139	138.2	138.2
C.W. No 3—6 rangs	137.2	137.6	137	136.2	136.2
Fourrage No 1	129.2	129	128.4	127	126.2
Fourrage No 2	128.2	128	127.4	126	125.2
Fourrage No 3	125.2	125	124.4	123	122.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	122⅛	123	123.6	123.2	124⅞
C.W. No 3	117⅛	118	118.6	118.2	119⅞
C.W. 2 rej.	116⅛	117	117.6	117.2	118⅞
C.W. No 4	107⅛	108	108.6	108.2	109⅞
Ergot	102⅛	103	103.6	103.2	104⅞
Sur voie net	122⅛	123	123.6	123.2	124⅞

OPTIONS WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mai	264⅝	265.6	267⅛	264.4	265.4
Juillet	267⅛	267.6	269⅛	266⅜	267.4
Novembre	261⅞	262⅞	264.2	261⅝	262.4
AVOINE —					
Mai	89⅜	89⅝	89⅜	89⅞	89⅞
Juillet	89.6	90⅛	90.2	90⅛	90.4
Octobre	87⅝	88⅛	88.4	88.6	89⅜
Décembre	86⅜	86.4	86.6	86.6	87⅜
ORGE —					
Mai	132⅛	132.4	132	130⅜	129.6
Juillet	131.2	131⅝	131	130⅛	130.2
Octobre	128⅜	128⅞	128⅜	127.6	128⅛
Décembre	126.6	126.6	126.4	125⅞	126.4
LIN —					
Mai	291.2	291	293⅛	292	292.6
Juillet	295	295.2	297⅛	298	296.4
Octobre	301	301	303⅛	302	302⅞
Décembre	298.2	298⅝	300⅝	300⅛	300.4
SEIGLE —					
Mai	122⅛	123	123.6	123.2	124⅞
Juillet	124⅞	125.6	126.4	126	127⅛
Octobre	129.2	130⅛	130.6	130⅝	131.4
Décembre	130.2	130.6	131.4	131.4	132.4

(Pour la semaine du 9 au 13 mai 1966)

Ste-Anne-des-Chênes

Un cinquantenaire

Le 12 juin — grandes célébrations à Ste-Anne, à l'occasion du cinquantenaire de l'arrivée des Pères Rédemptoristes. Voici le programme de la journée:

11 h. a.m. — messe solennelle concélébrée par les anciens curés.

2 h. à 4 h. p.m. — rencontre des paroissiens avec les Pères, les Frères et les "vocations" de la paroisse, à l'école.

5 h. 30 p.m. — banquet au Blé d'Or.

8 h. 30 p.m. — Veillée à l'école: lecture d'une adresse, déclamation, pièce de Félix Leclerc par le Cercle Dramatique, et choeur de chant.

Samedi après-midi, 11 juin — souper pour les jeunes au parc Carroussel.

Histoire de la Paroisse (suite)

Jusqu'ici dans l'histoire de la paroisse, nous avons omis de mentionner que, dès son arrivée comme curé de la paroisse, M. Giroux avait comme rêve d'en faire un sanctuaire à sainte Anne.

Issu d'une famille québécoise, le saint homme avait hérité d'une vive dévotion envers la grande thaumaturge. Promouvoir son culte fut l'une de ses constantes préoccupations. Tous les ans, il accueillait avec bonheur de nombreux pèlerins et même, durant l'année, des pèlerinages très considérables.

C'est en 1883 que M. Giroux eut aussi le plaisir d'accueillir à Ste-Anne le premier contingent de Soeurs Grises, dont quatre soeurs enseignantes qui ne tardèrent pas à se faire une réputation des plus enviables. Si bien qu'on dut agrandir l'école très vite à cause du nombre grandissant d'élèves et aussi à cause du bon renom du pensionnat. Aujourd'hui, les religieuses sont déménagées dans des écoles neuves, mais elles continuent de se donner sans compter, non seulement dans l'enseignement, mais aussi aux soins des malades et des vieillards à l'hôpital Ste-Anne et à Villa Youville.

Voici comment s'est accomplie l'arrivée des Rédemptoristes à Ste-Anne. En 1911, les Rédemptoristes canadiens-français se trouvaient dans deux maisons: celles de Brandon et de Yorkton. Comme la population de ces deux villes était complètement anglaise, les Rédemptoristes canadiens-français durent abandonner ces missions à leurs confrères irlandais. Ils étaient de passage à l'Archevêché durant leur retour dans l'Est, alors que Mgr Langevin les y retint. Il fit des démarches auprès de leurs supérieurs et leur offrit la paroisse de St-Vital qui était alors complètement de langue française, à l'exception de deux familles anglaises.

Mais en 1915 St-Vital fut joint au diocèse anglais de Winnipeg et, encore une fois, on perdit l'espoir de pouvoir faire de cette paroisse, une paroisse entièrement canadienne-française.

Désireux de conserver dans son diocèse, les fils de saint Alphonse, Mgr Béliveau profita de son voyage à Rome pour offrir la belle et historique paroisse de Ste-Anne-des-Chênes au supérieur général des Rédemptoristes.

L'offre fut acceptée dans l'octave de la fête de la bonne sainte Anne.

La venue des Rédemptoristes canadiens-français à Ste-Anne-des-Chênes avait un double motif: y donner le service religieux en français et y promouvoir l'oeuvre des pèlerinages à sainte Anne.

Nous pouvons dire en toute sincérité, avec une grande reconnaissance aux Rédemptoristes, que ces deux buts ont été accomplis avec une générosité hors pair dans les dernières cinquante années.

Remercions la Providence de nous avoir comblés de cette façon en nous envoyant cette congrégation qui, souvent au prix de biens des sacrifices, a su nous procurer un service religieux qui n'a d'égal nulle part au Manitoba.

Pour la suite de l'histoire de la paroisse, nous vous conseillons de vous procurer l'album souvenir qui sera en vente à l'occasion des Fêtes du cinquantenaire. Cet album sera très complet, racontant l'histoire des différents curés et vicaires qui ont passé à Ste-Anne, ainsi que l'histoire générale de la paroisse.

Club 4-H

Les membres du club local des 4-H ont tenu leur assemblée mensuelle le vendredi 29 avril.

A cette occasion, neuf membres avaient préparé des discours pour prendre part au concours oratoire du Club Keewanis dans quelque temps.

Mmes C. Tougas et B. Pitura ont été les juges.

Ont remporté les honneurs chez les plus jeunes, Mlles Gisèle Godin et Dianne Giesbretch; chez les plus avancés, Mlle Eveline Bériault et M. Jean-Louis St-Vincent.

Ces jeunes représenteront le Club local pour le concours de la région à Steinbach en mai.

Félicitations et bonne chance à tous. Félicitations à tous ceux qui ont pris part au concours local. Ils ont montré beaucoup de savoir-faire et d'imagination.

Va-et-vient

M. et Mme Hervé Côté étaient très heureux de recevoir leur petite-fille, Mlle Yvette Emond, de St-Boniface, lors de son séjour de trois semaines à Ste-Anne comme institutrice pratiquante à l'école élémentaire.

M. et Mme Louis Champagne ainsi que M. et Mme David Pattyn sont partis en automobile pour un voyage en Colombie-Britannique.

Mme Raymond Arcand (née Solange Noël), de Baie Comeau, P.Q., est en visite chez ses parents à Ste-Anne avec ses deux enfants. Elle est la fille de Mme Jean Noël, de Villa Youville, et la soeur de Mme Jos. Tougas et M. Maurice Noël.

Tous lui souhaitent un bon séjour dans son village natal.

Marchoton CKSB

Etiez-vous du groupe qui était à l'arrivée des marcheurs vers 2 h. 30 a.m., le samedi 7 mai?

A l'arrière d'un gros camion tout illuminé, vous auriez vu un bon nombre de jeunes et moins jeunes déployant toutes leurs forces, leur ardeur, leur courage, en participant à ce marathon.

Vous en auriez vu à la course, au pas allègre, au pas déjà lourd, des boiteux . . .

Quelle émotion de voir ces êtres courageux qui se surpassent, non pas tellement pour l'honneur, mais plutôt pour se prouver à eux-mêmes qu'ils ont le courage d'un tel effort. L'encouragement des commanditaires, des parents et amis était précieux. C'était tout un spectacle d'apercevoir cette "colonne d'esclopés".

Le Blé d'Or avait ouvert ses portes à tout le monde. Que de marcheurs ont trouvé là du réconfort, grâce à une tasse de café chaud, du lait au chocolat, ou autre chose. L'ambiance était telle que plusieurs marcheurs ont décidé de ne pas aller plus loin.

A cette occasion, Ste-Anne était en fête. Le feu d'artifice attira bien des "Oh"!

Le poste CKSB ne manqua pas de mentionner notre village et d'annoncer les commerces des commanditaires.

Sincères félicitations à tous nos marcheurs. Vous avez démontré de l'endurance.

A.P.M.

Voici le nouveau comité de l'APM élu par acclamation à la dernière réunion: présidente, Mme Félix Dufresne; vice-président, M. Laurent Fillion; secrétaire, Mme Robert Arbez; trésorière, Mme Eloi Lessard.

Sincères remerciements au comité sortant de charge pour le bel ouvrage accompli.

Le Conseil diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques
section française
tiendra son
CONGRÈS ANNUEL
le jeudi 9 juin, 1966
en la paroisse St-Antoine d'Aubigny, Salle Normandin.

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN AU Sanctuaire de Notre-Dame-du-Laus POWERVIEW
Le dimanche 22 mai 1966

PROGRAMME

- 8 h. 30 a.m. —Messe
- 10 h. 30 a.m. —Messe
- 2 h. p.m. —Rosaire
- 3 h. 15 p.m. —Procession
- 4 h. p.m. —Messe et homélie par Son Exc. Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface
- 5 h. 30 p.m. —Souper à la salle paroissiale





Radville

Shower

Le 14 mai avait lieu, au sous-sol de l'église, un shower organisé par Mmes Alice Labbée, Germaine Bourassa, Pearl Corbin, Louise Stodniek et Maria Fradette en l'honneur de Mlle Adèle Delanoy et de son futur époux, M. Willie Nimeger, de Weyburn, qui reçurent un grand nombre de cadeaux de la part des dames de Radville.

En mots émus, Mlle Delanoy remercia tous ceux et celles qui ont offert ces jolis et utiles souvenirs.

Çà et là

Le 15 mai, un grand nombre de Chevaliers de Colomb sont allés à Regina assister à l'initiation des nouveaux candidats aux 2e et 3e degrés. A ces nouveaux membres on souhaite courage et persévérance.

M. Cuming, de Moose Jaw, a entrepris l'élargissement de la route entre Ste-Colette et Gladmar; ce projet a été enfin approuvé par le conseil municipal après vingt ans de pourparlers.

Mmes A. Bourassa, R. Dionne et D. Bellavance, de Ceylon, sont patientes à l'hôpital St-Joseph.

Naissance

A M. et Mme Armand Bourassa est né un fils, le 7 mai.

Willow-Bunch

M. l'abbé A. Chabot, accompagné de Mmes Raymond Campagne et Sylvio Sylvestre, se rendit à Shaunavon, le 2 mai, pour assister au congrès de la Ligue des Femmes Catholiques.

Participèrent à la retraite fermée qui eut lieu du 3 au 5 mai à Lumsden: Mmes Edmond Cornelliers, A. Chabot, Léo Roy, Armand Duperreault, Léona Beauchesne et Rosario Martin.

M. Antonio Grégoire et Mme Paul Piché, de Gravelbourg, vinrent, le dimanche 8 mai, visiter leurs beaux-frères et belles-soeurs, Mme Piché et ses enfants.

M. Wilfrid Benoit, accompagné de sa fille, Marguerite, et de M. Alcide Grégoire, d'Esterhazy, vint à Willow-Bunch, les 7 et 8 mai, pour affaires; il rendit visite à son beau-frère, M. Rosario Grégoire, et à son frère, M. Eugène Benoit.

Mme Delphis Chantelois eut la visite de son frère, M. Jetté, de Meyronne, dernièrement.

M. et Mme Delphis Savoie et leurs filles, Liette, Jacqueline et Florence, se rendirent à Regina, le 24 avril, pour la réception de leur fils et frère, Claude, dans les rangs de la Gendarmerie Royale Canadiene. Une autre de leur fille et soeur et son mari, M. et Mme R. O'Reilly, assistèrent également à la fête. A Regina, les Savoie visitèrent leur fille et soeur, Juliette, et son mari. M. Claude Savoie repartit pour Montréal, le 26 avril.

M. et Mme Lucien Couture ont rendu visite à leurs fille et gendre, M. et Mme René Couture, et leur famille à Ferland, récemment.

M. et Mme Léo Lemieux se rendirent à Regina, y visiter leur fille et sa famille, le lundi 2 mai.

M. Albert Fitzpatrick est employé au magasin coopératif à Assiniboia, et non pas à Regina, pour les mois d'été.

M. Paul Cayer doit partir prochainement pour suivre un cours dans l'Aviation canadienne, et non pas comme Police Montée, tel que mentionné la semaine dernière.

M. Pascal Bonneau a acheté le garage de M. K. Muldoon et a déménagé dans les appartements voisinant le garage. La famille Muldoon est déménagée à Regina.

M. et Mme Alphonse Pelletier, de Port Alberni, C.-B., sont en promenade à Willow-Bunch pour quelque temps.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur fils, Robert, et Mlle Ovilda Bruneau, ainsi que Mme Philippe Cayer, allèrent à Regina, le jeudi 5 mai, pour affaires. Mlle Bruneau alla consulter un spécialiste pour ses oreilles.

Ferland

M. et Mme Lucien Couture, de Willow-Bunch, ont visité M. et Mme René Couture, le 1er mai.

M. et Mme Marcel Lemire (Rita Morin) et leurs filles, de Coalhurst, Alta, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Paul Morin.

Mme Joséphine Tardif, de Lac Labiche, Alta, est arrivée le lundi 9 mai pour passer quelques semaines chez ses enfants, les familles Paul Morin et Edmond Tardif.

Le dimanche 8 mai, MM. et Mmes Rosaire et Alfred Chabot et Joseph Couture, M. l'abbé Joseph Bernier, ainsi que M. et Mme Lucien Beaudoin, sont allés à la collation des diplômes et à la distribution des prix au Collège Mathieu de Gravelbourg. Son Exc. M. François Leduc, ambassadeur de France, et son épouse, ainsi que M. Damien Giordani, consul de France, rehaussaient la cérémonie par leur présence.

Le dimanche 8 mai, jour de la fête des Mères, environ 35 dames et demoiselles se réunissaient à la résidence de Mme Ephrem Bouffard pour un shower organisé en l'honneur de Mlle Monique Morin, qui unissait sa destinée à celle de M. Fernand Bouvier, de Gravelbourg, le 17 mai. Elle reçut de nombreux cadeaux, et la soirée fut des plus amusantes.

M. et Mme Aimé Fournier et leur famille ont visité M. et Mme Conrad Piché, à l'occasion de la fête des Mères.

MM. Aristide, Charles et Maurice Fournier, ainsi que Mme Alfred Chabot et ses enfants, Jean et Rita, sont allés à Regina pour affaires, le jeudi 12 mai.

Le 6 mai dernier, la chorale des jeunes filles du couvent de Gravelbourg est venue donner un concert de chant dans la salle des Chevaliers de Colomb de Ferland.

Mlle Jocelyne Couture, employée à Regina, est venue chez ses parents pour la fête des Mères.

Le vendredi 13 mai, les chefs scouts de St-Boniface, MM. Dubé, Juneau, etc., ainsi que M. Marcel Moor, commissaire à Gravelbourg, ont rendu visite à M. l'abbé J. Bernier.

Le 8 mai, M. et Mme Médelger Chabot ont visité M. et Mme Raymond Chabot, ainsi que M. et Mme Scott, de Hozenmore.

Malades

Mme Joseph Morin est hospitalisée à Gravelbourg; Mlle Angèle Chabot, fille de M. et Mme Viateur Chabot, et Mme René Couture, à Mankota.

Vawn

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 10 mai avec douze membres présents. En l'absence du directeur, M. l'abbé G. Aumont, la présidente, Mme A. Blanchette, ouvrit l'assemblée par les prières de la Ligue. La secrétaire, Mme Louis Phaneuf, fit la lecture des minutes de la dernière réunion et d'une lettre annonçant le congrès provincial de la Ligue qui se tiendra à Prince-Albert les 1er et 2 juin et qui aura pour thèmes "La famille chrétienne" et "L'Institut Vanier".

Mmes A. et F. Blanchette et N. Higgins ont assisté au congrès diocésain tenu à North Battleford les 3 et 4 mai. Mme F. Blanchette, qui assistait pour la première fois à un tel congrès, a été très impressionnée et en donna un court résumé.

La présidente lut le message de la présidente nationale, Mlle Toal.

On décida de commander un livre du programme du comité d'action sociale, indiquant comment organiser et diriger un stage d'étude.

La présidente fit le choix des présidentes des différents comités: spirituel, Mme A. Blanchette; immigration, Mme W. Beaudoin; résolutions, Mme W. Dion; guides, Mme E. Blanchette; recrutement, magazine de la Ligue et publicité, Mme Higgins.

Mmes E. Blanchette et Higgins furent choisies pour visiter les malades durant le mois de mai. A l'avenir, deux dames seront nommées chaque mois. La journée de réparation aura lieu le 20 de chaque mois.

Une réunion de l'exécutif et des présidentes des comités aura lieu le jeudi 26 mai, en vue des préparations du pique-nique paroissial le dimanche 5 juin.

Un chapelet fut présenté à Mme H. Pouliot comme souvenir des membres de la Ligue. Cette dernière et sa famille quittent la paroisse pour St-Louis.

La soirée se termina par les prières et un goûter fut servi par Mmes H. Pouliot et W. Weber. Le goûter sera servi par Mmes R. et A. Blanchette à la prochaine assemblée, le 7 juin.

Va-et-vient

M. et Mme Aimé Blanchette ont conduit, le dimanche 8 mai, leur fils, Claude, à Prince-Albert où il travaillera pendant les mois de vacances. Ce dernier, étudiant à l'université, ainsi que sa soeur, Gabrielle ,et son amie, Annette Lanovaz, avaient passé une semaine chez M. et Mme A. Blanchette.

M. et Mme David Weber avaient l'honneur de recevoir, le samedi 14 mai, Mgr J. Bockenfoehr, O.M.I., et le R. P. J. Riffel, O.M.I., tous deux missionnaires en Afrique.



Finissants du collège Mathieu

M. Léonard Chicoine, Storthoaks, Sask. Génie.

M. Paul Heppelle, Kenora, Ont. Education.

M. Edouard McCarthy, St-Boniface, Man. Education.

M. Eugène Vachon, Oak Lake, Man. Education.

M. Louis Stringer, Ponteix, Sask. Droit.

M. Gérard Vachon, Oak Lake, Man. Sacerdoce.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE

- 10.00—Musique pour un dimanche matin
- 10.20—Revue de la semaine
- 10.30—Messe dominicale
- 11.30—Terre nouvelle
- 12.00—Radio Journal. Sur quatre roues
- 2.00—Sur toutes les scènes du monde
- 3.30—Loge à l'opéra
- 3.55—Nouvelles du sport
- 4.00—Radio Journal
- 4.10—D'un océan à l'autre
- 4.30—Choeurs universitaires
- 5.00—L'esprit souffle où il veut
- 5.30—Bel Canto
- 6.30—Le cabaret du soir
- 8.00—Radio Journal
- 8.10—Tour des capitales
- 8.25—Sports
- 8.30—Le cabaret du soir
- 10.00—Radio Journal

LUNDI AU VENDREDI

- 6.30—Soleil Levant
- 7.00—Chez Miville
- 8.00—Prière du matin
- 8.15—Nouvelles locales
- 8.30—Bonjour Saskatchewan
- 9.00—Radio Journal, Mariel Tellier
- 9.15—Vie de femmes
- 9.30—Let's learn French
- 9.45—Pour vous Mesdames
- 10.00—Radio Journal, Jeunesse Dorée
- 10.15—Les visages de l'amour
- 10.30—Les Joyeux Troubadours
- 11.00—Radio Journal
- 11.15—Nouvelles du sport
- 11.20—Au hasard
- 11.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
- 12.00—L'air et la chanson
- 12.25—Nouvelles agricoles
- 12.30—Les chansons de la maison
- 12.45—Témoignage
- 1.00—Fémina
- 1.15—Un homme vous écoute
- 1.30—Requêtes et succès
- 2.23—Nos malades
- 2.30—Présent
- 3.00—Radio Journal. Nos plus beaux disques
- 3.30—Une demi-heure avec
- 4.00—Radio Journal et commentaire
- 4.20—Nouvelles locales
- 4.25—Nouvelles du sport
- 4.30—Radio Transistor
- 4.45—Folklore et chansonniers
- 5.00—Radio Journal
- 5.03—710 à Go-Go
- 6.00—L'Angélus
- 6.30—Coin des tout-petits
- 6.45—Chapelet
- 7.00—Marchand de sable
- 7.15—Musique Sud américaine

LUNDI

- 2.00—A ciel ouvert
- 7.30—La revue des arts et des lettres
- 8.00—Trente minutes d'information
- 8.30—La chanson de toujours
- 9.30—L'art du Clavecin
- 10.00—Radio Journal

MARDI

- 2.00—Un chansonnier et sa muse
- 7.30—Capital et travail
- 8.00—Trente minutes d'information
- 8.30—Musique seulement
- 8.45—Divertissement musical
- 9.00—Concert symphonique
- 10.00—Radio Journal

MERCREDI

- 2.00—Toute la gamme
- 7.30—Mémoire de femmes
- 8.00—Trente minutes d'information
- 8.30—Concert du mercredi
- 9.00—Orchestre de Radio-Canada
- 10.00—Radio Journal

JEUDI

- 2.00—De par le monde
- 7.30—A la rencontre des illustres
- 8.00—Trente minutes d'information
- 8.30—Théâtre de poche
- 9.00—Orchestre symphonique
- 10.00—Radio Journal

VENDREDI

- 2.00—Pourquoi pas
- 7.30—Orchestre de Québec
- 8.00—Trente minutes d'information
- 8.30—Musique de danse
- 9.00—Le temps des refrains
- 9.30—La passerelle
- 9.45—Musique d'orgue
- 10.00—Radio Journal

SAMEDI

- 6.30—Soleil Levant
- 7.00—Radio Journal
- 7.05—Soleil Levant
- 7.30—Bonjour Saskatchewan
- 8.00—Prière du matin
- 8.15—Nouvelles locales
- 8.30—Pipandor
- 9.00—A votre santé
- 9.15—Commentaire agricole
- 9.30—Tante Lucille
- 10.00—Parents et enfants, nouvelle vague
- 10.30—L'homme et le sol
- 10.55—Nouvelles du sport
- 11.00—Radio Journal
- 11.15—Au caprice de l'heure
- 11.30—Les Forains du 20e siècle
- 12.00—L'heure de l'opéra
- 4.00—Radio Journal
- 4.10—Nouvelles du sport
- 4.15—La parole est d'or
- 4.45—Jazz Hot
- 5.00—Récital du réseau
- 5.30—Musique des îles
- 6.00—Radio Journal, Les écrivains canadiens
- 6.30—Musique semi-classique
- 6.45—Chapelet
- 7.00—Musique légère
- 7.30—Musique de piano
- 8.00—Radio Journal
- 8.10—Revue de la semaine
- 8.30—Elle et Lui
- 9.00—Visite aux chansonniers
- 9.30—Musique pour vous
- 10.00—Radio Journal

Un seminar sur l'enseignement . . .

(Suite de la première page)

me de français enseigné au St. John's Cathedral de Selkirk, Manitoba, qui est une école paroissiale séparée anglicane. L'école fut fondée en 1957. C'est une expérience unique que cette école de Selkirk qui ne se contente pas seulement de former des machines à penser, mais qui vise plutôt à la formation intégrale de l'homme. M. Wiens fit ressortir que le travail physique a sa place à côté de la gymnastique intellectuelle. La vie, en quelque sorte, y est rude, la télévision et la radio sont bannies de l'école, il n'y a pas de contacts familiaux au cours de l'année scolaire, c'est une école de travail et les élèves en sont enthousiasmés. Ces garçons vont à l'école de la discipline.

Le programme scolaire débute à la sixième année, car il est impossible, remarque M. Wiens, de recevoir de trop jeunes garçons dans "notre monde d'hommes". C'est ainsi que l'étude du français n'est introduite qu'à la 8e année. L'été, il y a échange d'élèves chez les familles d'expression française du Manitoba et même à Montréal. Les garçons reviennent enchantés de leur visite au Québec et laissent là-bas une très bonne impression. Leur connaissance du français est telle qu'ils ont servi d'interprètes lors d'une randonnée en canoë, alors que les officiers à St-Jean, Qué., ne parlaient pas l'anglais. Il y a six élèves en 9e année qui parlent le français, l'anglais et l'allemand.

Les Canadiens français ont droit à leur langue et à leur culture, a affirmé M. Wiens en terminant, et nous avons le devoir d'enseigner ce fait à nos enfants. En arrivant à Saskatoon, il s'est dit surpris de constater le groupement important que forment ici les Franco-Canadiens, assez important du moins pour réclamer leur école.

La journée s'est terminée par une discussion sur la nécessité et l'opportunité d'une école bilingue à Saskatoon, car ce Seminar avait défini ses buts comme suit:

Pour la Saskatchewan — amender l'Acte Scolaire pour permettre l'enseignement en français dans les écoles, et demander une école bilingue publique là où la requête d'une telle école est suffisante.

Pour Saskatoon — demander une école bilingue publique ouverte aux étudiants canadiens-français, ainsi qu'à tous ceux que la culture française intéresse.

Mme Von Pilis, le Père Renaud, ainsi que le Dr McEwen, prirent part activement à ces discussions en réclamant fortement une telle école pour Saskatoon.

Le même soir, une trentaine de personnes se réunissaient chez la secrétaire du Comité Scolaire, Mme Rita McMurray, pour étudier la possibilité de jeter les bases d'une école bilingue à Saskatoon.

La nomination d'un Montréalais à l'office fédéral du tourisme

OTTAWA — Le ministre du Commerce, M. Winters, vient d'annoncer la nomination de M. Roland Boire, de Montréal, au poste de directeur adjoint de l'Office de tourisme du gouvernement canadien.

M. Boire, âgé de 48 ans, a réussi à un concours tenu dans tout le Canada et organisé par la commission de la fonction publique. Il est né à Montréal et a fait ses études dans cette ville, ainsi qu'à l'Université St-François-Xavier, en Nouvelle-Ecosse. Il a eu une vaste expérience dans les affaires et dans le domaine des relations extérieures.

En 1937, M. Boire est entrée au service des réclamations de la Compagnie de Tramways de Montréal. Durant la guerre, il a servi dans l'armée canadienne pendant quatre ans. Il est ensuite retourné à la Compagnie de tramways de Montréal où il est resté jusqu'en 1949.

En 1957, M. Boire est devenu directeur des relations avec les clients de Moulton Company Limited et il s'est associé en 1960 à McCann-Erickson of Canada Limited comme directeur des relations extérieures et chargé de compte; il devint par la suite directeur des comptes. A ce dernier poste, il était conseiller en relations extérieures pour la Place Ville-Marie et conseiller en publicité pour plusieurs hôtels et pour une compagnie aérienne internationale.

QUEBEC — Cinq des dix provinces canadiennes ont accepté de présenter des compétiteurs dans chacun des treize sports inscrits sur la liste des jeux d'hiver qui seront présentés à Québec en février prochain, lors de la tenue des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens.

Prince-Albert

Collation des diplômes

La collation des diplômes à 16 élèves du Jardin d'Enfants français de Prince-Albert eut lieu le 13 mai et fut un vrai succès. Les garçonnets et fillettes, coiffés de toques noires et blanches respectivement, rendirent un programme de chants, récitations, etc., préparé par Mme Comeau, institutrice au Jardin d'Enfants.

Mme N. Raymond, au nom des petits, présenta un cadeau à Mme Comeau en souvenir de sa classe 1965-66.

Le tout se termina par un goûter.

Merci à Mme Comeau pour son dévouement et sa patience à l'égard de ses jeunes élèves, qui, sous sa direction ont appris à aimer la langue française.

Voyage dans la Belle Province

La Caisse Populaire offre encore une fois à ses membres la chance de passer une semaine, au mois de juillet, à visiter des endroits historiques et religieux de la Belle Province et d'assister à un congrès très intéressant.

Les personnes intéressées n'ont qu'à contacter le gérant de la Caisse ou écrire directement à: Conseil de la Coopération, 603, édifice Standard, Saskatoon, Sask., avant le 25 mai, en demandant tous renseignements au sujet des frais de transport (lit et repas inclus), date du départ, etc.

Un voyage en groupe est un voyage d'agrément dont on se souvient longtemps.

Congrès de la LFC

Le 18e congrès provincial annuel de la Ligue des Femmes Catholiques se tiendra à la résidence des gardes-malades de l'hôpital de la Ste-Famile de Prince-Albert les 1er et 2 juin, et aura pour thème: "La famille chrétienne, témoin du peuple de Dieu."

Le programme de ces deux jours sera comme suit: 1er juin, à 8 h. p.m., ouverture du congrès suivie de la présentation de diapositives sur l'Expo 67; 2 juin, à 8 h. 30 a.m., enregistrement suivi d'un mot du directeur provincial, M. l'abbé G. J. Schachte, de Regina, messe du congrès à 12 h. 15 p.m., à la cathédrale du Sacré-Coeur, célébrée par Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert; élection des officières au cours de l'après-midi, banquet de clôture à 6 h. 30 p.m., à l'auditorium de la cathédrale.

Avis aux abonnés
Tarif des Abonnements
à
La Liberté et le Patriote
CANADA
1 an: $3.50 2 ans: $6.00
A l'étranger: un an: $4.50

Comment faire bien fonctionner notre système fiscal canadien

OTTAWA — La Canadian Tax Foundation de Toronto a recommandé la consolidation des taxes de vente fédérales et provinciales et la remise aux provinces des revenus que perçoit le gouvernement fédéral des taxes sur les tabacs et alcools.

Dans un mémoire de 312 pages publié en anglais et en français, la C.T.F soutient que le partage actuel entre Ottawa et les provinces de l'impôt sur le revenu des particuliers (24 p.c. — 76 p.c.) a atteint son point ultime. Le mémoire a été préparée à partir d'une étude faite par MM. Milton Moore et Harvez Perry à l'intention du comité de la fiscalité composé des ministres des Finances et des ministres du Revenu fédéraux et provinciaux. Ce comité prépare actuellement un rapport qui sera soumis à l'automne à une conférence fédérale-provinciale qui étudiera un nouvel accord de partage fiscal.

Selon le volume de la C.T.F., le mode de financement du gouvernement canadien devrait servir de modèle aux autres systèmes fédéraux dans le monde, mais il faut souhaiter une plus grande collaboration entre les deux paliers du gouvernement, tant dans le domaine de la recherche que de la formulation des politiques fiscales.

Le directeur de la Foundation, M. Ronald Roberston, a déclaré dans une note d'introduction au volume, que dans un pays à structure fédérale comme le Canada, il n'est probablement pas possible d'arrêter une solution absolument définitive aux problèmes fiscaux. "Les nouvelles situations exigent toujours des gouvernements qu'ils réévaluent leur position propre et qu'ils adaptent leur formule fiscale en fonction des nouveaux besoins qui surgissent, a-t-il déclaré. Alors qu'aujourd'hui, les problèmes fédéraux-provinciaux semblent considérables, l'expérience de cent ans nous démontre qu'ils ne sont pas insurmontables, a-t-il ajouté.

Le volume reconnait que la formule actuelle de partage fiscal répond assez bien aux problèmes de l'heure, mais que des fissures se font de plus en plus apparentes dans le système.

L'imposition d'un impôt direct par le gouvernement fédéral et les restrictions constitutionnelles imposées aux provinces qui interviennent dans le domaine de l'imposition indirecte laissent peu de latitude aux provinces, dit la C.T.F., dans son mémoire. Alors, poursuit-il, que les récents accords fiscaux ont reconnu les besoins croissants des provinces et permis une augmentation des revenus des provinces, c'est trop souvent au niveau de l'impôt sur le revenu des particuliers que ces accords sont intervenus. Même en admettant que les provinces ne peuvent imposer des impôts indirects, des revenus du gouvernement fédéral, tels que ceux perçus de l'impôt sur les tabacs et l'alcool, devraient être remis aux provinces par l'entremise d'un impôt provincial sur les tabacs et les alcools.

La C.T.F. déplore en outre la duplication administrative à plusieurs niveaux et l'absence d'une base uniforme de l'impôt qui aboutit à l'exploitation inefficace de la taxe de vente au Canada. L'administration à un niveau de gouvernement d'une taxe de vente établie sur des bases uniformes correspondant à un taux fédéral de base et un taux additionnel imposé par chaque province en vue de rencontrer ses propres besoins pourraient bénéficier à la fois aux gouvernements et aux contribuables, soutient la Foundation.

C'est en conclusion de son volume que la C.T.F. déclare que le partage actuel de l'impôt sur le revenu des particuliers — 76 pour cent à Ottawa et 24 pour cent aux provinces — doit être considéré comme une limite au delà de laquelle il serait dangereux de s'aventurer.

Coopération aéronautique entre la France et la G.-B.

PARIS — Le "Jaguar" — un chasseur léger supersonique d'appui tactique et d'entrainement — qui sera utilisé par l'armée de l'air française et la Royal Air Force, sera produit par une nouvelle société franco-britannique, a annoncé un communiqué des deux firmes associées: Louis Breguet et British Aircraft Corporation. Cette société prend le nom de "Société européenne de production de l'avion école de combat et appui tactique".

Cet avion, qui atteindra la vitesse de mach 2, permettra d'entrainer les pilotes aux vitesses supersoniques. En appui aux troupes au sol, il pourra réduire sa vitesse à moins de 1,000 kms-heure. Long de 15 mètres — selon les modèles —, équipé de deux réacteurs, il sera armé de deux canons de 30 mms et pourra tirer des engins air-sol et des engins air-air. Il pourra décoller en 800 mètres.

Il est prévu que 150 "Jaguar" sortiront en série au cours des années 1970-1971. Leur production coûtera au total un milliard de francs.

Soirée d'adieux, à Saskatoon, en l'honneur de M. l'abbé Paul Carrier

PRUD'HOMME — Le dimanche 1er mai avait lieu une soirée d'adieux en l'honneur de M. l'abbé Paul Carrier.

Venu de St-Boniface en 1959, M. l'abbé Carrier se dévoua dans la paroisse de Prud'homme pendant six ans jusqu'à son rappel au diocèse de St-Boniface, d'où il partira pour une année d'étude en Europe.

Estimé de tous, il montra un zèle infatigable par la régularité des offices religieux dans toute la simplicité du renouveau liturgique, par son assistance aux différentes associations, par ses visites aux malades et aux vieillards.

La soirée débuta par le salut du Saint Sacrement à l'église paroissiale. Tous se rendirent ensuite au couvent. M. Adrien Loiselle, maître de cérémonies, souhaita la bienvenue à près de 200 personnes: des paroissiens de Prud'homme et de St. Lazlo, des membres du club de personnalité, des membres des Chevaliers de Colomb, des amis de Vonda, St-Denis et Saskatoon, venus témoigner, pour la dernière fois, leur estime et leur appréciation à ce dévoué prêtre.

Parmi l'assistance se trouvaient Mgr J.-O. Lacroix, de Vonda, M. l'abbé A. Ouellet, de Saskatoon, M. l'abbé A. Poilièvre, de St-Denis, M. l'abbé N. Budz, du rite ukrainien, ainsi que des religieuses de Saskatoon et de St-Denis.

Un programme organisé par les religieuses fut des plus appropriés. D'abord, les élèves du cours supérieur exécutèrent un chant, puis Mme Louis Jeanneau et Mlle Donna Viczko chantèrent chacune un solo; la chorale de la paroisse démontra elle aussi ses talents. Un numéro-surprise par le groupe bien connu, les Shenandos, fut bien applaudi par l'auditoire, tandis que M. Agenor Desautels égaya l'assemblée avec sa récitation "La vente des bancs".

Vint ensuite le compliment par un groupe d'enfants qui, par leurs souhaits, conduirent M. l'abbé Carrier au paradis. Le petit Guy Rivard chanta "Ça ne comptera pas" du Père Didier.

M. Hervé Loiselle, maire du village, rappela à tous le dévouement de M. l'abbé Carrier et de sa collaboration pour tous les travaux de la paroisse et du village.

M. Emile Préfontaine lut l'adresse en français, en signalant lui aussi les services rendus. Au nom de tous, il exprima leur regret à l'occasion du départ de ce vénéré pasteur.

Une autre adresse, en anglais celle-ci par M. Gregroy Miskolszi, exprimait les profonds sentiments de vénération des paroissiens de St. Lazlo. Le tout fut entremêlé de solo et de duo de musique exécutés par les religieuses.

M. Paul Florizone, président des Chevaliers de Colomb, présenta un "transistor" à M. l'abbé Carrier afin de permettre à celui-ci de suivre, par la voie des ondes, les activités de ses anciens paroissiens.

Après quelques mots très touchants de M. Philippe Rivard, Mme Joseph Hounjet, de St-Denis, offrit, au nom du club de personnalité, "deux plumes à bille sur socle". Une valise et une généreuse bourse furent offertes par M. Louis Jeanneau, au nom des paroissiens de Prud'homme et de St. Lazlo.

Dans ses quelques mots de remerciements, M. l'abbé Paul Carrier, plein de tact et d'humour, n'oublia personne. Il exprima sa reconnaissance pour la belle coopération qu'il avait reçu de tous.

Ce beau programme se termina par une dernière expression de gratitude et d'adieu; toute l'assemblée chanta de son mieux "Au revoir".

Pour terminer cette soirée si amicale, si intime, un goûter fut servi par les dames de la paroisse. Sincères remerciements aux religieuses et à tous ceux et celles qui ont aidé à faire de cette soirée un vrai succès!

Durant les quelques jours qui précédèrent cette soirée d'adieux, les élèves et professeurs des cours primaire et secondaire se réunirent, sous la présidence de M. H. Cole, principal d'école, afin d'exprimer à M. l'abbé Carrier leur appréciation et lui souhaiter du succès dans son nouveau champ d'apostolat. Les professeurs lui offrirent un cadeau, tandis que les élèves lui présentèrent une bourse.

Les enfants de choeur témoignèrent leur reconnaissance envers M. l'abbé Carrier en organisant avec l'aide de leurs parents un fraternel souper chez Mme Joseph Hounjet.

A l'église paroissiale, le dimanche 8 mai, eut lieu l'installation, par Mgr J.-O. Lacroix, du nouveau pasteur, M. l'abbé J. Claffey, venu de Dodsland pour remplacer M. l'abbé P. Carrier. Cette cérémonie si charmante, si simple, suivie du salut du Saint Sacrement, donna l'occasion à un grand nombre de paroissiens de montrer, une fois de plus, leur appréciation pour leur pasteur.

Tous souhaitent la bienvenue à M. l'abbé Claffey et espèrent qu'il restera longtemps parmi eux.

Anniversaire de mariage

A la salle Starlite, le 12 avril, les parents et amis se réunissaient pour célébrer le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Paul André. Tous leurs enfants étaient présents: Paul, de Saskatoon, Mme Don Orr, de Downsview, Ont., Wilfrid, Clarence, Richard et Garry, de Prud'homme; des parents et amis de Vonda, Saskatoon et St-Denis assistèrent aussi à cette soirée.

Paul, le plus vieux des fils des jubilaires, leur adressa la parole et leur offrit comme cadeau un joli ameublement de chambre.

M. et Mme André remercièrent chaleureusement tous leurs parents et amis qui leur souhaitent encore plusieurs années de bonheur.

Va-et-vient

Etaient en visite récemment chez M. Victorien Grimard: MM. et Mmes W. Dubé et leur famille, de St-Brieux, Laurent Grimard, Guy Grimard et leur famille, de Saskatoon, Laurent Loiselle, de Meadow Lake, et Paul Loiselle, de Vonda, Mlle Jacqueline Grimard, d'Ile-à-la-Crosse, M. Gaillardaise, de Saskatoon, et M. R. Grimard, de Saskatoon.

Baptêmes

Le 13 mars: André-Joseph, fils de M. et Mme Gérard Fontaine. Parrain et marraine, André et Aline Mercier, oncle et tante de l'enfant.

Le 8 avril: Alfred-Joseph, fils de M. et Mme Charles Grimard. Parrain et marraine, M. et Mme J.-B. Grimard, grands-parents de l'enfant.

Le 8 mai: François-Joseph, fils de M. et Mme Ernest Fontaine. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Mercier, de St-Denis, oncle et tante de l'enfant.

Le mariage et le célibat ont tous deux des inconvénients; il faut préférer celui dont les inconvénients ne sont pas sans remède.

Chamfort

Sécurité familiale

Souhaits de Joyeux anniversaires

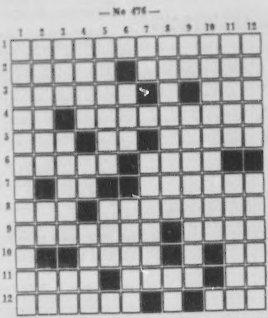
Le 22 mai, Paulin Tremblay, Victoire; le 24 mai, Gilbert Mahin, Antler, Daniel Ruest, Admiral, et René Béchard, Regina; le 25 mai, Eugène Baillargeon, Jackfish Lake; le 26 mai, Florent Pelchat, Vawn; le 27 mai, Simone Marchadour, Butte St-Pierre.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

— No 476 —



HORIZONTALEMENT

1—Assez.
2—Genre de palmiers. — Incoordination pathologique des mouvements du corps.
3—Faire un lattis. — Gaz du fondement.
4—Mesure chinoise. — Musicien.
5—Egalité. — Usages. — Revenu annuel.
6—Adj. dém. — Sorte de terre.
7—Possédé. — Imprégné d'huile de ricin.
8—Général américain. — Embarrasser.
9—Joint. — D'eux.
10—Suinter. — Equerre.
11—Fleur. — Cette chose-ci. — Petit ruisseau.
12—Action d'entrer. — Trois fois.

VERTICALEMENT

1—Qui a l'apparence d'une pellicule.
2—Lien de jonc. — En les. — Pronom.
3—Manche au tennis. — Enlevées. — Saint.
4—Paysage. — Pronom. — Tenter.
5—Qui n'a pas de sexe. — Ancien bouclier.
6—Note (plur). — Fille du frère.
7—En cet endroit. — Voie de communication.
8—Fatiguer, importuner. — Cela.
9—Mienne. — Au Mexique, éminence artificielle en forme de pyramide.
10—Qui peut se dilater.
11—De nier. — Ni acide ni alcalin.
12—Bout de la mamelle, en parlant des animaux. — Faute.

SOLUTION DU PROBLEME No 475

■ **Horizontalement:** 1. Zingibéracée; 2. ONU — Limiter; 3. Otés — Buter; 4. Gueule — Ulite; 5. Ris — Errais; 6. At — Ecoulée; 7. Piston — Ir — Pô; 8. Hotin — Ts — Car; 9. Inès — Partice; 10. Ripopée — Tu; 11. Urne — Le — Eues; 12. Ere — Réelle.

■ **Verticalement:** 1. Zoographique; 2. Intuition — RR; 3. Nuées — Sterne; 4. Su — Etisie; 5. Il — Leçon; 6. Biberon — Pôle; 7. Emu — Ru — Tapée; 8. Ritualiste; 9. Atelier — Réel; 10. Cerise — Ci — Ue; 11. Er — Pacte; 12. Perforeuse.

La loi des écoles séparées de Saskatchewan est-elle désuète?

REGINA — Ingrid Bintner est une fillette de cinq ans qui a passé à travers le livre de lecture de 2e année alors qu'elle avait quatre ans. Ses parents, jugeant qu'elle s'ennuyait à la maison, ont décidé de l'inscrire à l'école maternelle.

Ingrid elle-même s'en fichait comme en l'an 40 sauf que son père catholique voulait que sa fille fréquente la maternelle de la commission scolaire publique — c'est-à-dire protestante. En juillet dernier, la Commission des écoles publiques de Regina, à qui il paie ses taxes municipales, a refusé d'accepter sa fille. La Cour suprême du Canada a maintenu cette décision.

La commission scolaire s'est basée sur la loi scolaire de 1905 et sur une décision du Conseil privé rendue en 1916 et décrétant que les contribuables catholiques doivent verser leurs taxes aux écoles séparées de leur région.

Si Ingrid désirait aller à l'école, il lui fallait ou bien fréquenter une école publique ou une maternelle privée, puisque la commission des écoles séparées — catholiques — de Regina ne possède pas de jardin et qu'elle n'a aucun plan immédiat en prévoyant une.

Le ministre de l'Education de Saskatchewan, M. G. Trapp, a déclaré que la loi de 1905, ainsi que la décision du Conseil privé de 1916, signifient que les enfants dont les parents sont catholiques doivent fréquenter les écoles séparées. Il a noté que personne ne s'était préoccupé jusqu'à 1964 de voir à ce que la loi de 1905 et la décision de 1916 soient appliquées à la lettre. Par contre, cette année-là, l'espace devint rare dans les écoles publiques de Regina.

Jusqu'à cette date, la Commission des écoles publiques de Regina permettait à des enfants catholiques provenant de secteurs où il y avait des écoles séparées de fréquenter les écoles élémentaires publiques à la condition que leurs parents versent leurs taxes à la commission scolaire publique.

La loi est-elle désuète?

M. Bernard J. Bintner a cessé de payer ses taxes à la commission des écoles séparées en 1958 en faveur de la commission des écoles publiques. Quand la Commission des écoles publiques a fait connaître sa décision au sujet d'Ingrid, quatre des enfants Bintner ont néanmoins été autorisés à demeurer dans les écoles publiques.

Ingrid est le deuxième enfant catholique de Regina à être refusé au jardin de la commission scolaire publique. M. Bernard Bintner, un homme d'affaires prospère de l'industrie du pétrole, avoue avoir dépensé plusieurs milliers de dollars dans sa lutte devant les tribunaux pour gagner son point.

Cet ancien instituteur de high school âgé de 52 ans prétend que la loi est désuète. Il dit qu'à moins qu'elle ne soit amendée, il enverra sa fille, Ingrid, à une institution privée "même si, pour ce faire, il me faudra en fonder une moi-même". L'enfant fréquente à l'heure actuelle une école maternelle privée.

Le Conseil privé

La décision du Conseil privé rendue en 1916 et stipulant qu'un contribuable catholique de Regina ne pouvait pas transférer ses taxes de la commission des écoles séparées pour les verser à la commission des écoles publiques, comme M. Bintner allait le faire 42 ans plus tard, disait notamment: "Quand une minorité de contribuables dans une région donnée auront fondé une école privée... tous les contribuables de la même dénomination religieuse de cette région seront obligés de contribuer au financement de telles écoles".

Dictature gouvernementale

M. Bintner soutient que le gouvernement n'a pas le droit de décider quelle école un enfant fréquentera et il se plaint de ce que la Saskatchewan soit la seule province à posséder une telle loi. Ce à quoi le ministre de l'Education, M. Trapp, répond que cette loi a acquis une acceptation générale.

Le père d'Ingrid explique que son attitude ne constitue pas une opposition aux écoles séparées ni à leur qualité, pas plus qu'une querelle avec son Eglise, mais qu'il a la conviction que "le gouvernement devrait être le dernier à faire appliquer les désirs de l'Eglise".

Jackfish

Çà et là

Avec le beau temps qui est enfin arrivé, tous les gens sont très occupés à travailler dans les champs.

M. et Mme Damase Arcand ont eu la visite de Mmes Gérard et Blais, d'Edam. Elles étaient accompagnées de la Rév. Sr Jean.

Sont venus pour la fête des Mères: M. et Mme Albéric Arcand et leur bébé, Michel, d'Edmonton, chez M. Damase Arcand; M. et Mme Hubert Bru, de North Battleford, chez M. Régis Duhaime; M. Claude Bru, de Saskatoon, et M. et Mme Jerry McGrath, de North Battleford, chez M. Joseph Bru; M. Lionel Blanchette et sa famille, de North Battleford, chez M. Louis Blanchette; M. et Mme Amédée Ferron et leurs enfants, d'Edam, et M. et Mme Georges Nedelec, de Meota, chez M. David Dion.

Malades

Mme Elphège Carignan, qui subit des traitements chez un chiropracteur à North Battleford, demeure chez sa fille, Mme Jos. Ethier.

Mme Jos. L'Heureux est patiente à l'hôpital de North Battleford.

Prompt rétablissement à ces malades.

Batoche

Décès de M. E.-J. Boyer

M. Edmond-Joseph Boyer, de Batoche, est décédé subitement le jeudi 5 mai, à l'âge de 68 ans.

Des prières furent récitées, le lundi 9 mai, au salon mortuaire MacKenzie par M. l'abbé G. Gaudet. Le service fut chanté le mardi par M. l'abbé C. Pouliot en l'église de Batoche. La chorale de l'église St-Louis, sous la direction de la Rév. Sr Bernadette-de-Lourdes, fit les frais du chant. L'inhumation se fit dans le lot familial du cimetière de Batoche.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre fils, Elzéar, d'Outlook, Joseph, de St-Laurent, Raphaël et Raymond, de Regina; cinq filles, Jeannette, de St-Laurent, Mme F. Boehm (Madeleine), de Wakaw, Mme H. Schon (Estelle), d'Allemagne, Mme Z Mulhouser (Rose-Marie), de Monta Bello, Cal., et Mme Reimer (Marie-Anne), de Pilot Mound, Man.; 25 petits-enfants et une soeur, Mme F. Paulhus (Alice), de Shallbrook.

M. Boyer naquit à Batoche où il fut fermier toute sa vie. Il était membre des Chevaliers de Colomb, ancien combattant des première et deuxième grandes guerres et membre de la Légion Royale Canadienne.



Mme J.-Aristide Fournier, Ferland, Sask. — Mme Paul Moquin, Gravelbourg, Sask. — Mme Aimé Normandeau, St-Boniface, Man. — Mlle Hélène Blais, Transcona, Man.

Le dimanche 17 avril dernier, trois membres de la Ligue des Femmes Catholiques (de langue française) du diocèse de St-Boniface participaient à une importante réunion, au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, pour y expliquer le fonctionnement et les buts de la Ligue et comment on peut passer des Dames de Ste-Anne à ce mouvement. Ci-dessus l'on voit quatre des principales participantes de cette réunion: Mme J.-Aristide Fournier, de Ferland, Sask., présidente des Dames de Ste-Anne du diocèse de Gravelbourg; Mme Paul Moquin, de Gravelbourg, présidente des Dames de Ste-Anne de la paroisse-hôtesse; Mme Aimé Normandeau, de St-Boniface, présidente du comité spirituel diocésain de la L.F.C. (qui n'est pas affiliée à la Catholic Women's League), et Mlle Hélène Blais, de Transcona, Man., ex-présidente diocésaine de la L.F.C. et présidente du comité des lois.

Prince-Albert

Décès de M. E.-L. Guillet

Le jeudi 5 mai, à l'hôpital de Prince-Albert, est décédé M. Eugène-Léon Guillet, âgé de 71 ans.

La messe de Requiem fut chantée en la cathédrale du Sacré-Coeur, le lundi 9 mai, par M. l'abbé J.-M. Boutin. La chorale de la cathédrale, dirigée par M. H. Paulhus, fit les frais du chant. L'enterrement eut lieu dans le lot familial de "Memorial Gardens". Le salon mortuaire MacKenzie était en charge des arrangements funéraires.

Les porteurs furent MM. Alexandre Ethier, Charles Authier, Edouard et Laurent Sarrazin, Allard et Leslie Gagnon.

Né en France, M. Guillet arrivait à Domremy en 1896 où il fut fermier jusqu'en 1951 alors qu'il se retira à Prince-Albert. Il est un ancien combattant de la première grande guerre.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq fils, Gilbert, de Domremy, Jean, de Regina, Léo et Raymond, de Vancouver, et Paul, à la maison; quatre filles, Mmes A. Sarrazin (Agnès), de Prince-Albert, P. Hamel (Frances), L. Dumont (Irène) et A. Lestage (Aline), toutes de Regina; 40 petits-enfants; six arrière-petits-enfants; deux soeurs, Mmes M. Baribeau, d'Edmonton, et C. Ethier, de Domremy, et un frère, Henri, de Domremy.

Alida

Décès de M. E. Hess

Après avoir souffert avec résignation à la volonté de Dieu, s'éteignait à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg le samedi 7 mai, à l'âge de 77 ans, M. Emile Hess. Né en Suisse, il vint au Canada et épousait Mlle Augustine L'Hermte à Winnipeg.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Fernand; sa belle-fille et trois petits-enfants. Un fils le précéda dans la tombe en 1952.

Le lundi soir 2 mai, parents et amis se réunissaient au sous-sol de l'église pour les prières près de la dépouille mortelle.

Le service fut chanté par M. l'abbé P. Finnin, curé, assisté de MM. les abbés Emile Toupin et Marcel George, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs furent MM. Ken Arthur, Marcel Belmore, Wilfrid Lemay, Octave Gervais, Camille Lemieux et Roland Couture.

M. Emile Hess était un véritable ami et un bon pionnier dont tous se souviendront longtemps.

Remerciements

Mme Emile Hess désire exprimer sa plus profonde gratitude envers tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil. Une grande reconnaissance va à son fils, Fernand, et à son épouse, pour le grand dévouement dont ils ont fait preuve durant la maladie de leur père et beau-père. Elle tient aussi à remercier bien sincèrement les dames de la Ligue des Femmes Catholiques pour leur aide en ce moment d'épreuve.

Çà et là

Etaient en visite chez M. et Mme Elmer Belmore: MM. et Mmes Alfred et Joseph Belmore, de Lacombe, Alta, M. Dolphis Guay et Mme Pierre Longphee, de Storthoaks, M. et Mme Hector Boutin et leur fils, Emile, de Cantal, M. et Mme Fernand Hess et leur famille et Mme Emile Hess, de Redvers, M. et Mme Steve Burckes et leur famille, M. et Mme Ken Arthur et M. Wilfrid Lemay, tous d'Alida.

M. et Mme Roy Belmore et leur famille visitaient leurs parents, M. et Mme Claude Belmore, dernièrement.

La paroisse avait le bonheur de recevoir la Rév. Mère provinciale des Filles de la Croix, de St-Boniface. Cette dernière étant une ancienne de cette paroisse, un grand nombre de paroissiens se sont fait un devoir d'aller la voir. Mme Adolphe Lemay, âgé de 88 ans et amie intime de la famille de Mère provinciale, était heureuse de revoir cette chère religieuse qu'elle n'avait pas revue depuis bien longtemps.

Une collation fut servie au couvent d'Alida afin que Mère provinciale puisse rencontrer ses anciennes amies. Prenaient aussi part à cette collation: MM. les abbés P. Finnin et M. George, de Storthoaks. Mme Elmer Belmore était très heureuse de revoir, en la personne de Mère provinciale, son ancienne amie de classe qu'elle n'avait pas revue depuis 41 ans.

Un merci tout spécial à la Rév. Sr Anne-St-Gabriel, supérieure, et au personnel du couvent, ainsi qu'aux membres de la Ligue des Femmes Catholiques, qui ont organisé cette belle rencontre.

Storthoaks

Çà et là

M. et Mme Alfred Chicoine, accompagnés de leurs enfants, Richard, Roland, Guy, Suzanne et Anita, se sont rendus à Gravelbourg afin d'assister à la journée des finissants du collège qui eut lieu le dimanche 8 mai. Sincères félicitations à leur fils, Léonard, qui fut diplômé ce jour-là.

Mme M.-R. Millette est aussi allée à la journée des finissants et elle se rendit à Fir Mountain et Moose Jaw où elle passa quelques jours chez ses filles et gendres, MM. et Mmes Alfred Jan et Gérard Bruyère.

M. Arthur Chicoine, de St-Boniface, et la Rév. Sr M.-Florence, M.O., de McIntosh, Ont., se sont rendus à Gravelbourg afin d'assister à la collation du diplôme de M. Léonard Chicoine, leur petit-fils et neveu. Ils s'arrêtèrent à Storthoaks où ils visitèrent des parents.

Le thé paroissial, organisé par la Ligue des Femmes Catholiques, fut un vrai succès. Merci à toutes les personnes de la paroisse et en particulier à celles des paroisses voisines qui sont venues encourager les dames organisatrices.

M. et Mme Roméo Tourigny et leur fille, Evelyne, sont allés à Wolseley pour passer la fête des Mères avec leurs parents, M. et Mme Gédéon Langlois.

M. Jean Carrière a assisté à une réunion de l'A.C.F.C. qui eut lieu à Gravelbourg, le samedi 7 mai.

Sincères félicitations à M. et Mme Thomas Dubois à l'occasion de la naissance d'un fils.

Zenon Park

Çà et là

M. Georges Favreau vient d'être nommé gérant du magasin coopératif du village d'Arborfield. Depuis quelques années, M. Favreau agissait comme assistant-gérant dans divers centres des environs, et ses nombreux amis de la localité le félicitent de sa nouvelle position.

M. Léo Poulin, autrefois de ce district, après avoir passé quelques années au Manitoba comme propriétaire d'une station-service, est revenu résider au village. Il a fait l'acquisition d'un assez vaste immeuble ayant toutes commodités modernes qui, avec certains changements, sera converti en logements.

L'ancien club de curling, situé près de la patinoire publique, est actuellement en voie de démolition. A une assemblée des membres de la Chambre de Commerce et d'autres personnes tenue dernièrement, il y fut décidé qu'une nouvelle bâtisse pour le curling sera érigée au cours de l'été près de la patinoire et comprendra trois allées de glace qui seront prêtes pour l'hiver prochain. La salle d'attente avec nouveaux sièges sera éclairée et chauffée au gaz.

La journée des finissants (six filles et cinq garçons) de l'école du village avait lieu le dimanche 1er mai. Une messe fut célébrée aux intentions des finissants, à 4 h. p.m., par le R. P. G. Massé, P.S.M., curé. Un souper, parents et finissants, fut ensuite servi dans la salle paroissiale par les Dames Auxiliaires. Le tout fut suivi d'une soirée sociale avec chants, musique, discours, récitations devant une salle comble.

Le village est actuellement éclairé d'une vingtaine de lumières de rues appelées "Mercury vapor lights" et même d'une autre appelée "Sodium vapor light" installée près du passage à niveau. Cette dernière est de couleur orange et peut être vue de n'importe quel endroit du village.

Les systèmes de téléphone automatique, gaz naturel, eau courante et égouts sanitaires installés depuis un an et demi fonctionnent tous assez bien pour le bien-être de la majorité des contribuables qui ont désiré ces installations modernes.



Lors de la réunion conjointe L.F.C. et D.S.A. à Gravelbourg, les délégués du Manitoba, Mlle Hélène Blais, Mme Aimé Normandeau et M. l'abbé Léo Beaulieu, aumônier diocésain de St-Boniface, expliquèrent aux 95 personnes présentes les buts et la méthode d'apostolat de la L.F.C., son histoire et ses statuts dans le diocèse de St-Boniface, le mécanisme de ses comités permanents, tant sur le plan diocésain que paroissial. Mmes J.-Aristide Fournier et Paul Moquin, respectivement présidente diocésaine et présidente locale des D.S.A., leur avaient souhaité la bienvenue au début de la réunion. Ci-dessus l'on voit quelques participants qui comparent les archives des deux mouvements L.F.C. et D.S.A. et tentent d'en soupeser les qualités et les désavantages à tous les points de vue: de gauche à droite, 1ère rangée, M. l'abbé Dominique Dugas, curé de la cathédrale de Gravelbourg, qui remplaçait M. l'abbé Joseph Bernier, curé de Ferland et aumônier diocésain des D.S.A., absent pour cause de maladie, Mlle Hélène Blais, Mme J.-A. Fournier et M. l'abbé L. Beaulieu; 2e rangée, Mmes P. Moquin et Marcel Carignan, 1ère et 2e vice-présidentes diocésaines, et Mme Alfred Clermont, trésorière diocésaine.



Après les délibérations intéressantes de la réunion L.F.C. et D.S.A. à Gravelbourg, qui se termina par la demande que M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé de la basilique de St-Boniface, explique, lors du congrès national des D.S.A. à Montréal le 24 mai, aux représentants nationaux les points épineux et les difficultés particulières des D.S.A. dans l'Ouest canadien, et aussi par une invitation aux dames du diocèse de Gravelbourg à se rendre au prochain congrès de la L.F.C. à Aubigny, Man., le photographe a capté le groupe ci-dessus: 1ère rangée, de gauche à droite, Mme J.-Aristide Fournier, de Ferland, présidente diocésaine, Mlle Hélène Blais, de Transcona, invitée L.F.C., Mme Paul Moquin, présidente paroissiale de Gravelbourg, et Mme Aimé Normandeau, de St-Boniface, invitée L.F.C.; 2e rangée, Mme Marcel Carignan, 2e vice-présidente diocésaine, Mme Graycyzk, présidente de Courval, Mme Jules Minne, présidente de Laflèche, et Mme Beaudette, présidente de Coderre; 3e rangée, Mme Alfred Chabot, de Ferland, secrétaire diocésaine, M. l'abbé Arthur Moquin, curé de Laflèche, Mme Albert Picray, présidente de Ponteix, Mme Alice Bonneau, présidente de Willow-Bunch, Mme Roberte Fauchon, présidente honoraire des D.S.A., Mme Pauline Boisvert, présidente de Ferland, et Mme Alfred Clermont, de Laflèche, trésorière diocésaine; 4e rangée, MM. les abbés Adrien Chabot, curé de Willow-Bunch, Dominique Dugas, curé de Gravelbourg, Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé de Ponteix, Léo Beaulieu, aumônier d'Action catholique dans le diocèse de St-Boniface, et Fernand Ducharme, curé de Coderre-Courval.

HOMMAGE à MISS CANADA 1966

Mlle Diane Landry, de St-Boniface



Dans la photo ci-dessus on reconnait l'élégante Miss Canada contemplant avec plaisir la plaque qui indique le "Canada Travel Blvd" au carrefour de la rue Grand River et du boulevard Washington, que les autorités de Detroit avaient ainsi nommé en son honneur pour souligner sa visite. Que d'autres agréables souvenirs elle conservera de tous ses voyages à travers le monde, lorsqu'elle rentrera dans quelques semaines à son foyer de Toronto, chez M. et Mme Leith Kennedy, où la jeune Lynne, étudiante aux Beaux-Arts, l'attend avec impatience. Lynne est la seule personne de son âge avec qui Diane a des contacts vraiment intimes depuis des mois. Diane jouit d'ailleurs beaucoup de l'atmosphère de famille qui règne chez les Kennedy et de l'accueil qu'on lui réserve constamment à Toronto, sa ville d'adoption pour la durée de son règne.

Diane reviendra à Winnipeg pour le 24 juin, date du couronnement de la nouvelle Miss Manitoba, lors de l'exposition "Red River".

Que pense Miss Canada 1966 des résultats du concours? Elle encourage les jeunes filles à y prendre part. L'aventure en vaut la peine, dit-elle. D'ailleurs, avec l'aide de June Dennis, toujours à ses côtés et dédiée à Miss Canada comme à une digne représentante de la jeunesse du pays, on ne saurait faire de grands faux pas, ajoute Diane.

Quand son règne sera terminée, en novembre prochain, Diane poursuivra à l'aide de ses bourses "Miss Manitoba" et "Miss Canada" ses études musicales au Conservatoire de Toronto. Dans le moment elle étudie les classiques sous la direction de Mme Irène Jessner, qui a enseigné au Metropolitan Opera de New York.

(Photo Tribune)







La semaine dernière, en première page de ce journal, Mlle Diane Landry apportait le prestige de son titre de "Miss Canada 1966" au lancement dans sa ville de St-Boniface de "La Semaine de la Société du Cancer". Et tout récemment, comme l'illustre la photo ci-dessus prise avant le grand programme de télévision qui lançait la campagne nationale des "Dix Sous" au profit de l'aide aux enfants infirmes, Miss Canada donnait encore de son temps aux oeuvres charitables. Les téléspectateurs se souviennent sans doute que lors de ce programme télévisé Miss Canada chanta magnifiquement et figura avec des vedettes de renommée mondiale.

Au cours des derniers mois, pendant des voyages en Hollande, en Belgique, en France, en Norvège, en Suède, en Angleterre, sans compter ses séjours à Montréal, Toronto, New York, Detroit, Minneapolis et Winnipeg-St-Boniface, Diane a eu souvent l'occasion de faire valoir ses talents et sa personnalité. Pour une jeune fille dont le rêve est de devenir artiste de concert, ces expériences sont d'une valeur inestimable... qu'elle va enrichir encore davantage, car, après quelques jours à New York où elle chante à la parade de modes du grand magasin Macy's et y porte comme mannequin des vêtements confectionnés "Maple Leaf Tartan", elle va se rendre en Egypte, au Liban et autres pays du Moyen-Orient où elle récréera les troupes de l'O.N.U.

Que vaut financièrement, à une jeune fille de talent, distinguée et enthousiaste, le titre de Miss Canada? D'abord, un montant se chiffrant de $25,000 à $30,000 en argent, de la marchandise variée d'une valeur très appréciable, la porte ouverte pour l'avenir de la carrière rêvée. Que dire aussi de l'émoi, de l'enthousiasme ressentis par Diane Landry, alors qu'elle jouissait de sept jours ensoleillés aux Iles Canaries, après avoir fait escale en Italie, en Espagne et au Portugal?

Miss Canada 1966, Mlle Diane Landry, de St-Boniface, mène une vie très active depuis quelques mois. Tout de même, sa vie mouvementée comporte parfois d'agréables moments, comme l'illustre la photo ci-dessus à gauche. En effet, Diane eut l'insigne privilège d'une audience particulière avec S. S. Paul VI au Vatican, grâce aux bons soins de l'ambassade du Canada à Rome. Le Saint-Père, en apprenant qu'elle était du Manitoba, pria Diane de saluer pour lui Son Exc. Mgr Maxime Hermaniuk qu'il connait bien depuis de nombreuses années, puis il la félicita d'avoir "adopté" pour un an un enfant italien et l'assura que ce beau geste serait récompensé.

A la demande de Miss Canada, le pape accorda ensuite une bénédiction spéciale pour la jeunesse du Canada qu'elle représentait avec honneur et si dignement. Paul VI se dit très touché de cette requête et de cette délicate pensée.

Pendant son séjour de douze jours à Rome, Diane fut photographiée en divers endroits historiques de la Ville Eternelle, portant des toilettes de "La Baie", afin de faire connaitre quelques modes canadiennes aux habitants de cette ville. Elle visita aussi les quartiers pauvres, sous les auspices de la société de bienfaisance mentionnée ci-dessous, et c'est alors qu'elle adopta Sergio.

Le Canada est très populaire en Italie, de dire son ambassadrice "ex officio", surtout à cause des "montagnes" de vêtements et de provisions qu'il y envoie par le "Canada Save the Children's Fund". (Photo Tribune)

☆ ☆ ☆

Parmi les nombreuses personnalités officielles qui saluèrent Diane à son passage dans les grandes villes d'Europe, on voit ci-dessus à droite un consul autrichien lui souhaitant la bienvenue. June Dennis, bien connue à la radio canadienne, accompagna Miss Canada partout à titre de chaperon, de conseillère, de gérante et surtout d'amie.

Lors de son tout récent passage à St-Boniface, histoire de se reposer un peu et de revoir sa famille, Diane parut deux fois à la télévision de Winnipeg, assista à un déjeuner du club Kiwanis, prit part à la vente aux enchères de ce club, participa aux cérémonies d'ouverture du cirque des Shriners' et fit une visite à l'hôpital pour enfants infirmes dirigé par ces derniers. Les jeunes patients, dit-on, l'accueillirent avec un enthousiasme très charmant et délirant.

Comme on le voit, Diane fréquente, pendant son année de règne, les grands et les petits, les heureux et les malheureux. Elle-même affirme que sa participation à tant d'oeuvres charitables donne un sens tout spécial à son année de règne.

(Photo Tribune)

L'Ascension, sujet de méditation

L'oraison de la messe de l'Ascension nous guide dans cette courte méditation: "Accordez-nous, Dieu tout-puissant, à nous qui croyons qu'en ce jour votre Fils unique, notre Rédempteur, est monté au ciel, d'habiter également nous-mêmes en esprit dans les cieux. Par le même Jésus-Christ notre Seigneur." L'Eglise nous exhorte donc, par le fait, à habiter nous-mêmes en esprit dans les cieux: c'est là notre fin, c'est le but ultime de notre pèlerinage ici-bas. Il faut donc que toute notre vie soit accordée à sa fin qui est la possession éternelle de Dieu.

En cette fête de l'Ascension, prenons la résolution de vivre dès maintenant en esprit dans les cieux. Quelle préparation pour le jour où nous devrons rendre nos comptes au Souverain Juge . . . Dans nos communions demandons à Jésus, par Marie, cette soif de la recherche en tout, du Royaume de Dieu et de sa justice. Voilà la résolution de cette semaine: Le Royaume de Dieu avant tout, toujours . . . Et nous ne vivrons plus que pour Dieu, qu'avec Dieu, pour le salut des âmes, de toutes les âmes. Nous sommes responsables du salut de nos frères. A nous d'être apôtres, héroïquement apôtres, saintement apôtres . . . O Marie, donnez-nous des saints . . .

Centre Marial Canadien.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par

GEORGES DEJEAN

NUMERO 19

— Monsieur, dis-je stupéfait, vous voulez plaisanter sans doute?

Il sourit. Son visage bienveillant rayonna:

— Plaisanter! Ce n'est plus de mon âge, voyons. Je suppose, qu'au vôtre, avoir son auto est un désir très normal; et, puisque je puis le contenter, pourquoi hésiter? D'autant plus que je vous demanderai souvent de me conduire. C'est là le revers de la médaille. Réfléchissez avant d'accepter.

— Monsieur, dis-je, d'une voix émue, je n'ai rien fait pour mériter pareille marque de sympathie et de bonté, mais je mentirais si je dissimulais que vous combleriez un de mes voeux les plus chers.

— A la bonne heure! Mon idée n'était donc pas si mauvaise que ça. Demain, vous irez à Lyon choisir la voiture que je vous offre avec plaisir. Surtout, ne vous inquiétez pas du prix. Je vais vous remettre un chèque en blanc. Vous connaissant, je puis dormir sur mes deux oreilles, comme on dit — ce qui, entre nous, me parait assez difficile à réaliser.

Comme je tâchais de savoir de quel montant maximum je pouvais disposer, il ajouta:

— Si vous reveniez avec une Rolls, une Bentley ou une Cadillac, je remettrais immédiatement la voiture en vente, même à moitié prix. Quant au reste, laissez-vous tenter: je ne dépense pas la moitié de mes revenus et mon bail avec la vie approche de sa fin. Alors, vous saisissez . . .

Je le remerciai chaleureusement. Quel homme charmant! J'étais bien convaincu que je ne rencontrerais pas le pareil de ma vie.

Le lendemain, je partis pour Lyon le coeur léger. Mon bonheur eût atteint des hauteurs inespérées si j'avais pu obtenir que Mlle de Chaugny m'accompagnât, mais nous n'étions point assez familiers, l'un et l'autre, pour que j'eusse le courage de lui faire une telle proposition. Mais peut-être accepterait-elle d'essayer avec moi la voiture, don de son oncle. Dans ce cas, je l'emmènerais assez loin pour que nous soyons contraints de déjeuner ou dîner hors du chalet, dans un paysage de rêve.

C'est en caressant de tels projets (l'homme est insatiable!) que j'arrivai à Lyon. Ayant déposé ma valise dans un hôtel près de la gare de Perrache, je courus visiter un grand garage dont j'avais l'adresse. Je vis, là, quantité de modèles aussi séduisants les uns que les autres. Vraiment, il m'était difficile de me décider. Certaines voitures me plaisaient davantage par leur carrosserie intérieure, d'autres par l'élégance de leurs lignes et leurs performances réelles ou approximatives.

Finalement, j'allai voir un autre garage, puis un troisième, sans accepter d'essayer aucun modèle, malgré l'insistance aimable des vendeurs.

Revenu au premier garage, j'arrêtai mon choix sur une voiture de 15 chevaux, de couleur bleu foncé, où je m'installai commodément.

— Nous allons l'essayer, me dit le vendeur, cela ne vous engage à rien. Elle a des reprises formidables, vous verrez.

J'allais lui faire remarquer que "formidable" ne voulait pas dire ce qu'il entendait, mais je pensai qu'il me prendrait pour un snob ou un puriste, et je m'abstins. Le mot est maintenant si fortement entré dans le langage courant qu'il semble bien exprimer ce qu'on veut lui faire dire à tort.

L'essai fut réellement concluant: le vendeur ne s'était pas moqué de moi. Enchanté de me voir satisfait, il voulait m'offrir à déjeuner.

— Je vous remercie, dis-je, mais je ne suis pas libre. (En vérité, je ne voulais pas lui occasionner des frais.) Mais, ajoutai-je, c'est moi qui vous inviterai quand je reviendrai, si je suis toujours satisfait.

Je libellai un chèque, le remis à la caisse en déclarant que je prendrais possession de la voiture le lendemain matin.

— Faites le plein d'essence, recommandai-je, et vérifiez les pneus.

— D'habitude, me dit la caissière, les acheteurs emmènent leur auto sur-le-champ.

— Alors, mettons que je suis une exception, dis-je. Je ne tiens pas à rouler en plein centre avec une voiture dont je n'ai pas l'habitude. Quand j'aurai parcouru une centaine de kilomètres sur route, je l'aurai bien en main.

J'aurais pu ajouter sans mentir que je savais tout juste conduire, n'ayant jamais possédé de voiture; mais étais-je vraiment tenu à une telle confidence? Je ne pense pas.

Je retardai mon départ pour deux raisons: la première est que je ne voulais pas rentrer de nuit et préférais rouler dans la fraîcheur du matin, pendant les heures où la circulation est le plus calme; la deuxième est que je connaissais peu Lyon et qu'il me semblait devoir profiter de l'occasion pour visiter cette ville et les beautés qu'elle dissimule sous son aspect un peu sévère au premier abord. La Destinée voulait peut-être ajouter à cela une troisième raison: Lyon est une ville dont la réputation gastronomique n'est point surfaite. Je ne suis point porté sur la bouche; mais j'avoue qu'un bon repas m'a toujours séduit. Aussi, me rendis-je dans un restaurant dont l'Amiral m'avait donné l'adresse, et je dois reconnaître que je fus servi à souhait. Je mangeai de bel appétit. J'avais tout lieu d'être content de mon sort. Un homme généreux venait de m'offrir une belle voiture. Mlle de Chaugny m'avait exprimé ses regrets de son attitude le jour de mon départ des Hespérides; elle acceptait de sortir avec moi et m'honorait de sa sympathie. Tout me souriait. Jamais ma santé n'avait été meilleure. Les inquiétudes que m'avaient laissées ma trépanation ne m'obsédaient plus. Dire que j'avais redouté, quelque temps auparavant, d'être atteint tôt ou tard de folie!

Bref, je n'apercevais plus aucun nuage menaçant à l'horizon de ma vie. Mon activité auprès de l'Amiral me plaisait. Grâce à mon ami Albert, ce cher compagnon d'armes, j'avais pu faire la connaissance de la femme la plus charmante, la plus délicieusement troublante que j'eusse jamais rencontrée. Comment n'aurais-je pas remercié la Providence de sa bonté pour moi? Qu'avais-je fait, en somme, pour mériter tant de bonheur? Verser un peu de sang pour le pays, en pure perte d'ailleurs, puisque, de toute façon, nous devions abandonner l'Indochine. Que de braves étaient tombés là-bas qui ne reverraient plus le ciel de France!

Je prenais l'air en parcourant l'avenue de la République quand j'entendis une voix féminine prononcer mon nom.

— Bonjour, Monsieur Vinzier.

Je me retournai stupéfait. J'avais devant moi Dolita, la compagne de Barigny.

Elle portait une robe mauve, simple, mais qui lui seyait à ravir. Ses yeux verts brillaient dans son visage légèrement coloré qu'une ample chevelure blonde ornait de son casque.

Je vis tout cela en un clin d'oeil et je n'avais pas encore prononcé une parole quand elle reprit:

— Je voudrais vous parler; j'ai beaucoup de choses à vous dire.

Ma première pensée avait failli m'engager à lui tourner le dos avec dédain, mais je me rappelais certains propos de Nerval.

— Dans le service de contre-espionnage, mon cher, il faut savoir mettre son amour-propre dans sa poche. On m'inciterait à tuer ma mère, que j'écouterais le conseilleur, quitte à lui donner après une bonne raclée. Si l'on veut connaître la canaille, il ne faut pas hésiter à la fréquenter.

Cependant, l'idée d'un entretien avec cette créature que je méprisais me fit objecter:

— Je ne vois pas ce que vous auriez à me dire.

— Si, insista-t-elle, croyez-moi; mais nous ne pouvons pas causer ainsi sur le trottoir. Allons dans un tea-room.

— Au plus proche alors, dis-je; j'espère que ce ne sera pas long.

Nous étions maintenant installés dans l'angle d'une salle aux décorations modernes. Dolita commanda un thé-citron et je demandai un café.

C'était la première fois que je la voyais d'aussi près. Jusqu'alors, j'avais surtout accordé mon attention à Mlle de Chaugny.

Dolita était belle, assurément, bien que son visage eût tendance à s'empâter; mais sa beauté me parut inquiétante car le regard manquait de franchise.

Qu'avait-elle à me dire? Je me posai la question et la pressai de parler.

Elle jeta un rapide coup d'oeil autour d'elle, comme si elle craignait qu'on surprît ses paroles, puis elle commença ainsi:

— Je sais que vous ne devez pas aimer beaucoup Edgar.

— Votre mari? dis-je.

Elle eut comme un geste de dénégation et reprit:

— Au sujet du bracelet, je ne sais pas ce qui s'est passé exactement. Edgar affirme qu'il l'a bien trouvé dans votre chambre, mais je n'ai jamais cru que vous l'aviez volé.

— Je le pense bien! émis-je d'un air sarcastique.

Une lueur de dépit passa dans ses yeux, puis elle reprit:

— Vous soupçonnez Edgar, naturellement. Je sais qu'il ne vous aime pas, pourtant je ne puis l'accuser; je n'ai aucune preuve et ce n'est pas un homme à faire des confidences.

— Où voulez-vous en venir? demandai-je, agacé par ce préambule.

— Surtout vous mettre en garde, Monsieur Vinzier. Barigny est rancuneux, il ne pardonne jamais à ses ennemis.

— Pourquoi, le connaissant, vivez-vous avec lui?

Elle garda un instant le silence puis, d'une voix oppressée, tout en jetant à nouveau des regards autour d'elle:

— Il me fait peur. Je voudrais le quitter, mais il m'a menacée de mort si je l'abandonnais.

— Pourquoi ne pas vous mettre sous la protection de la police?

Elle eut un geste irrité en me répondant:

— La police! Avant qu'elle ait fait quoi que ce soit, il m'aurait réglé mon compte et disparu.

— Pourquoi alors ne pas fuir vous-même, vous éloigner sans laisser d'adresse, dans une grande ville comme Paris, par exemple, où il aurait beaucoup de peine à vous retrouver.

Elle hocha la tête, incrédule:

— Il connait tous les endroits où je pourrais me réfugier et toutes les personnes susceptibles de m'apporter une aide. C'est un homme qui pense à tout et ne laisse rien au hasard. Et puis, je n'ai que de faibles ressources. C'est lui qui possède l'argent et il ne m'en donne qu'au compte-gouttes.

• • •

Un instant, j'eus la pensée qu'elle amorçait un beau tapage. Comme elle se moquerait de moi, ensuite, si elle réussissait à me faire verser une certaine somme pour lui permettre soi-disant de s'évader.

Mais je me trompais.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 1

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface**, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE — 2 jeunes filles qui loueraient duplex meublé. **Appeler après 6 h. 233-1459.** 8-627-9C.

A LOUER — Précieux-Sang. Logis: 4 pièces. Premier. Libre: 1er juillet. **Signaler: 233-6697.** 1-611-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis spacieux: 3 pièces, réfrigérateur, poêle, laveuse, séchoir, stationnement. $95 par mois. **Signaler: CE 3-55-63.** 46-386-T.F.

A VENDRE — Corvair 700, 1962, sedan, automatique, radio, pneus à flancs blancs. Deux tons distinctifs: noir et gris. Peu d'usure. Bien entretenu. **Signaler: 837-6080.** 4-541-T.F.

A LOUER — Boulevard Provencher. Chambre meublée. Facilités de cuisine avec réfrigérateur. Pour demoiselle. Près autobus. Libre: 8 ou 15 mai. $30. **Signaler: 233-5268.** 6-576-8C.

A LOUER — Près Précieux-Sang. Chambre meublée. Pour demoiselle tranquille et fiable. **Signaler: 233-6697.** 6-587-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau. Logis: 2½ pièces, dans triplex approuvé par métro. Entièrement privé. Poêle et réfrigérateur. Garage si désiré. Libre: 1er juin. Idéal pour personne tranquille. **Signaler: 233-6416 après 6 h.** 6-592-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-611-T.F.

ON DEMANDE
Dame ou demoiselle pour s'occuper de la vente d'abonnements à St-Boniface et à St-Vital. Généreuse commission. **S'adresser au gérant de La Liberté et le Patriote. Téléphone: 774-3414.** 7-625-10C.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — Dans appartement Lonergan en face du Parc Provencher. Logis: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse. Antenne tous canaux. Adultes de préférence. $80. **Signaler: CH 7-3084.** 7-619-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 719, rue Taché. Logis: 3 pièces au soubassement. Entrée privée. Place de stationnement. $50 par mois. 7-612-8C.

A LOUER — 450, rue Louis Riel, St-Boniface. Appartement meublé 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Pour 2 demoiselles. Libre: 1er juin. **Signaler: CEdar 3-1985 après 6 h.** 8-651-10C.

A LOUER — St-Boniface. Logis 2 grandes pièces meublées ou non. Entrée privée. Possession immédiate. **Signaler: CHapel 7-4269.** 8-649-8C.

A LOUER — St-Boniface. Petit logis 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, stationnement. $50. Pour un ou deux adultes. **Signaler: 233-6757.** 8-647-9C.

A LOUER — St-Boniface, 489, rue Dumoulin. Logis 3 pièces, entrée et salle de bain privées. Libre: 1er juin. 8-641-9C.

A LOUER — 977, chemin Elisabeth. Logis complètement privé: 3 chambres à coucher. Deuxième. Stationnement. Libre. **Signaler: CE 3-5560 après 6 h.** 7-615-9C.

A LOUER — St-Boniface, 183, boul. Dollard. Chambre meublée pour demoiselle. Libre: 1er juin. **Signaler: CEdar 3-2108.** 8-640-9C.

A LOUER — 762, rue Taché. Petite maison 3 pièces. Chauffage: gaz. $42 par mois. **S'adresser à 740, rue Taché ou appeler CEdar 3-7058 après 7 h. le soir.** 8-632-9C.

A LOUER — St-Boniface, 764½, rue Taché. Logis 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. $45. **S'adresser à 740, rue Taché ou appeler CEdar 3-7058 après 7 h. le soir.** 8-631-9C.

A LOUER — St-Boniface, rue Valade. Logis très moderne, complètement privé. Libre: 1er juin. Idéal pour couple, personnes âgées ou demoiselles professionnelles. Salon, cuisine, chambre à coucher, entrée privée. Laveuse, sécheuse automatiques au même étage. Poêle, réfrigérateur. Garage si désiré. **Signaler CEdar 3-2668.** 8-628-8C.

A LOUER — 139, rue Masson. Logis: 3 pièces meublées ou non. 1er étage. Sécheuse automatique. Entrée privée. $55 par mois. **Signaler: CE 3-5543.** 6-575-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Appartement 3 pièces complètement privé. Près écoles et autobus. **S'adresser à 311, boul. Provencher.** 8-652-TF.

VENTE PRIVEE — Maison duplex, angle Berry et Kenny, Norwood. **Signaler: 247-6662.** 6-578-8C.

A VENDRE — Propriétaire transféré. 514, rue St-Jean-Baptiste, près école. Maison: 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, grande cuisine, salle de loisirs, 1½ salle de bain. Grand garage. Lot clôturé. Pas d'agents. **Signaler: 233-7950.** 3-524-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Nouvellement rénovée. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. **Signaler: 233-6419.** 6-585-T.F.

A VENDRE — Environ 200 acres de terrain tout en culture, avec machineries. Nouvelles étables et laiterie. Autres bâtiments assez bons. Contrat de lait. Réservoir volumineux. Trayeuse mécanique et vaches. **Pour plus d'informations, s'adresser à Steve Prach, Ste-Anne, Man. Téléphone: GA 2-5470.** 5-555-9C.

A VENDRE — St-Labre, Man. 320 acres de terrain. 170 cultivées. Machineries comprises. **Pour plus d'informations, s'adresser à Marcel Dubois, 134, rue Berry, St-Boniface.** 5-553-12P.

A VENDRE — Deux maisons, une de 3 chambres à coucher et une de deux. Complètement finies. Armoires de cuisine. **S'adresser à M. Arthur Laurin, Richer, Man, ou signaler: GA 2-5119.** 42-334-T.F.

A VENDRE — 535, rue Langevin. Maison de revenu. Devra accepter locataires. $14,500. Revenu mensuel brut: $182. 10 pièces. Termes. 7-614-8C.

A VENDRE — 457, rue Jeanne d'Arc. Maison de revenu. **Signaler: 233-6426.** 7-609-T.F.

A VENDRE — Bicyclette pour garçon. "CCM Mustang". Neuve. $45. S'adresser à 15, Balsam Pl., Norwood. **Téléphone: 452-8773.** 8-648-8C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison 6 pièces. Garage double. S'adresser à 262, rue Hamel, après 7 h. le soir. 8-654-9C.

A VENDRE — St-Malo, Man. Grand lot sur le lac. Roulotte 40' x 8', appentis 14' x 7'. Lessiveuse et sécheuse automatiques. Citerne et égout. Demande: $6,000; $2,000 comptant. **Appeler St-Pierre 345-22, ou 233-2519 ou 233-7298.** 8-639-10C.

VENTE PARTICULIERE — Isle-de-Chênes, Man. Maison chauffée à l'électricité. Niveaux variés. 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Grand salon. Cuisine et salle à manger modernes. Salle de jeux et buanderie. Garage double. Lot: 85'. **Appeler après 6 h. p.m.: 878-2795.** 5-558-8C.

A VENDRE — St-Vital, rue Sadler. Maison: 6 pièces, grand terrain. Près église et école. Pour régler succession. Prix: $7,500. **Signaler: WH 2-3924 ou CH 7-3366.** 6-586-8C.

A VENDRE — Parc Windsor, 11, Gatineau Bay. Lot: 52' x 105'. Tous services sur rue: eau, gaz, électricité, etc. **Signaler: AL 3-5437.** 7-600-10C.

A VENDRE — St-Boniface. Enfield Crescent. $14,500. Près église et école Précieux-Sang. Duplex, intérieur moderne. 7 pièces: 3 au 2e: 4 au 1er. 2 salles de bain. Entrée privée au 2e. 2e loué à $70. Soubassement complet. $5,000 comptant. Pas d'agent. **Signaler: CE 3-6.50.** 7-605-10C.

MAGASIN GENERAL A VENDRE — Logis à l'arrière. $12,000. Excellent district agricole. Grand chemin pavé. Ecole séparée. Curé résident. **Léonard Bouffard, Meyronne, Sask.** 7-603-12 en acct.

A VENDRE — Avenue Essex. St-Vital. ½ rue du chemin Ste-Marie. Une rue de l'école et l'église Ste-Marie. Bungalow: 6 pièces, excellent état. 3 bonnes chambres à coucher, plus une grande 4e au soubassement. Chauffage: gaz. Garage. Maisonnette de poupée. Possession: 30 juin. Prix: $13,500. **Appeler Reg Butcher, le soir: CH 7-8761, le jour 233-1418.** 7-623-8C.

A VENDRE — Parc Windsor, 26, Brébeuf Bay. Bungalow ultra-moderne: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Chambre des maîtres avec salle de toilette, 3 grandes chambres à coucher. Doubles portes à glissière. Salle de bain: 4 unités en couleur, murs tuiles céramiques, grand miroir, table de toilette. Cuisine ultra-moderne, évier double acier inoxydable, éventail "Lazy Susan" et autres commodités. Allée de côté pavée. Très joli foyer construit par entrepreneur de choix, près paroisse Sts-Martyrs-Canadiens. Prix: $21,500. Voyez-le, vous l'aimerez. **Pour rendez-vous, appeler Konefall, Metro Agencies Ltd., CH 7-2351, le soir.** 7-622-9C.

A VENDRE
PARC WINDSOR
Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Soubassement fini. Prix: $13,620 à termes.
ST-BONIFACE
Triplex: 5, 4, 3 pièces. Garage double. Revenu annuel: $3,480. Prix: $20,500 à termes.
Pour chat, vente ou échange, estimation gratuite
Appelez
A.-J. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
6-598-8C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE

Norwood — Rue Horace. $9,900 à termes. Bungalow: 5 pièces, 2 ou 3 chambres à coucher. Solarium. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Plomberie et électrification nouvelles.

St-Boniface — Rue Deniset. $5,000. 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Nouvelle fournaise au gaz. Lot: 33' x 100'. Propriétaire porterait hypothèque si désiré.

Près hôpital — $7,000. Maison: 4 pièces. Chambre supplémentaire au soubassement.

St-Boniface — $12,600. Bungalow 5 pièces, 3 chambres à coucher; 3 supplémentaires au soubassement. Petite maison supplémentaire à l'arrière, louée à $65. Chauffage gaz. Lot 50'. $2,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Vital — Rue Essex. $10,500. Maison 6 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Lot: 50'. Termes faciles.

St-Boniface — Triplex nouveau: 1 de 5; 2 de 3 pièces. Bon revenu. Lot: 50'. Possibilité d'un 4e logis. $5,000 ou plus comptant. Balance: termes.

St-Boniface centre — Triplex: 2 de 4; 1 de 3 pièces. Entrées privées. Revenu mensuel: $205. Termes faciles.

St-Boniface — Duplex 7 ans: 5 et 4 pièces. Salle de récréation au soubassement. Lot 49'. $6,000 comptant. Balance: termes.

St-Boniface centre — Immeuble appartements 6 logis: 5 de 3 pièces et 1 garçonnière. 13 ans. Revenu annuel: $835. $10,000 comptant. Balance: termes.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
6-588-8C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE
PRES PRECIEUX-SANG
Grande maison: 7 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Garage, etc. Comptant requis: $2,000.
NORWOOD
Grande maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand lot boisé. Soubassement complet. Aubaine à $7,500.
PARC WINDSOR
Près école Béliveau. Grande demeure à niveaux variés. 6 pièces. 3 chambres à coucher. Prix très raisonnable: $15,000.
ENFIELD CRESCENT
Près Précieux-Sang. Grande maison 6 pièces. 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $9,500.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
Paul GAGNON: CH 7-7603
8-523-8C.

Directeur de l'usine Alcan




M. Robert W. Blair a été nommé directeur de l'usine de fil machine et de conducteur électrique Alcan qui sera construite à Transcona, Manitoba, annonce M. Melvin Williamson, vice-président, responsable des demi-produits de l'Aluminium du Canada, Ltée.

M. Blair a actuellement ses quartiers généraux à Montréal où il s'occupe des devis de l'usine de Transcona. Au cours des prochains mois, il fera plusieurs voyages à Winnipeg pour s'établir ici en permanence à l'automne. La construction de l'usine débutera au printemps prochain.

M. Blair a été pendant plusieurs années surintendant de l'usine de fil machine et des usines de transformation de l'Alcan à Arvida, Québec.

* * *

King George School

Thé de 50e anniversaire

L'école "King George V" situé à 261, rue Youville, à Norwood, tiendra son thé de 50e anniversaire le vendredi 3 juin, de 2 h. à 5 h. p.m., et de 7 h. à 9 h. p.m.

Tous les anciens étudiants sont cordialement invités.

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER — Remorque (tent trailer) complètement équipée. Comprend lumières de freins et de virage, toile imperméable, garantie. Le tout peinturé de la couleur de votre auto si désiré. Idéal pour toute la famille en vacances ou en fin de semaine. Aussi, nous réparons les tentes et toiles selon vos spécifications.
15, St. Michael Road
St-Vital, Man.
8-645-TF.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet meublé: 18' x 40'. Terrain compris. Meilleure offre. **Signaler: 233-7716.** 6-577-9C.

A VENDRE — St-Norbert. Une rue des écoles. Bungalow 6 pièces avec cheminée en brique. 3 chambres à coucher. Chambre supplémentaire et salle de jeu au soubassement. Chauffage: gaz. Lot clôturé et paysagé. Garage, allée en béton. Prix raisonnable. **Signaler: 452-0752.** 8-650-11C.

A VENDRE OU A LOUER — 681, Lyndale Drive. Maison 6 pièces, près Précieux-Sang. Possession immédiate. Propriétaire peut financer. Considérerait automobile comme partie du paiement initial. **Appeler Ste-Agathe 49-2.** 8-646-9P.

A VENDRE — Demi section de terre. 170 acres en culture, reste en branches et en bois. Bâtiments passables, puits artésien, électricité, téléphone. Bon chemin en tous temps de l'année. Bonne terre à foin favorable pour l'élevage d'animaux. Machinerie aratoire. **S'adresser à Lionel Langelier, La Broquerie, Man., téléphone HAzel 4-5299.** 8-644-11C.

A VENDRE — 452, rue Valade. Maison de rapport: 11 pièces meublées. Réfrigérateurs, lessiveuse et séchoir automatiques. Chauffage: eau chaude, gaz. Revenu mensuel: $290. Demande $21,000, $3,000 comptant. Vue sur rendez-vous seulement. **Signaler: 233-2519 ou 233-7298 ou St-Pierre 345.22.** 8-638-10C.

A VENDRE — Village de St-Eustache, Man. Maison avec grand lot. **S'adresser à Léo Leclerc, St-Eustache, Man.** 8-642-10C.

A VENDRE — Lot d'une acre. Lorette centre. Arpenté. Boisé. **Signaler: 233-3668.** 8-637-TF.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Rue Kavanaugh. Maison: 15 ans, 3 chambres à coucher. Grand lot. $9,000. $2,500 comptant; balance $68 par mois P.I.T.
RICHER, MAN.
Ferme: 160 acres. Bons bâtiments. Eau courante. Prix réduit: $5,900 à termes.
GRUNTHAL, MAN.
553 acres. Bons bâtiments. Eau courante. Prix réduit: $36,500 avec récolte.
ST-PIERRE, MAN.
Atelier en blocs de béton: 26' x 36'. Grand lot de rivière. Chauffage: gaz. Prix coûtant: $6,000. Sacrifierait pour $4,000. $1,000 comptant. Balance: $50 par mois.
ST-VITAL
Avenue Greendell. Maison complètement moderne: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Garage. Prix: $8,500, $1,500 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
6-596-8C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
43-353-T.F

ON DEMANDE
Instituteur (trice) bilingue, qualifié pour l'école Grenier no 1446, environ 22 élèves. Années: 4 à 8. Salaire d'après l'octroi du gouvernement. Logis partiellement meublé et chauffage gratuit. **Pour plus de renseignements s'adresser à Jean Girardy, sec.-trés., St-Labre, Man. Téléphone 307-13.** 8-636-8C.

ON DEMANDE
Pour l'école séparée de Vonda, Saskatchewan, instituteur ou institutrice bilingue pour l'année 1966-67. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Anastase Rivard, sec., Vonda, Sask. Téléphone: 2-21 Prud'homme.** 3-528-8 en acct.

ON DEMANDE
Pour l'Ecole Consolidée de St-Lazare no 2366, des instituteurs bilingues pour les 2e, 3e, 4e, 5e années, ainsi que pour deux classes d'opportunité, commençant à l'automne 1966. Salaire d'après qualifications et expérience. **Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à P.-Emile Fouillard, sec.-trés., St-Lazare, Man.** 7-624-9C.

ON DEMANDE
Instituteurs (trices) bilingues pour l'école élémentaire consolidée St-Joachim no 2378 de La Broquerie pour l'année 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1.	$3,200-$4,200
Classe 2	3,400- 4,800
Classe 3	3,600- 5,000

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Denis Nadeau, président, La Broquerie, Man. 3-522-T.F.

ON DEMANDE
Pour septembre prochain, 2 instituteurs (trices) bilingues pour école élémentaire à 2 classes, l'école séparée St-Charles, située dans village de Courval, Sask.

1 — Instituteur (trice) pour les années 1, 2, 3 (1ère division) avec classe de 11 élèves.
2 — Instituteur (trice) pour les années 4, 5, 6 (2e division) avec classe d'environ 16 élèves.

Enseignement du français et du catéchisme. Résidence moderne, complètement fournie si désirée, à prix très modéré. Salaire selon qualifications et expérience d'après l'échelle de salaire de l'Unité scolaire de Moose Jaw no 22. Positions très alléchantes pour couple enseignant. **Pour tous renseignements, s'adresser à Lionel Tremblay, sec., Ecole séparée St-Charles no 8, Courval, Sask.** 49-445-8 en acct.

A VENDRE — Centre du village de St-Jean-Baptiste. Maison très bien située, grand lot, près très bonnes écoles, église, magasins, clinique, etc. Eau et égouts. Salle de bain moderne. Buanderie au 1er plancher. Chauffage: huile, soubassement. Accessoires électriques inclus. Laveuse de vaisselle si désiré. Grand garage. **Appeler 3407 ou écrire à M. et Mme Arthur Vermette, St-Jean-Baptiste, Man.** 8-635-8C.

A VENDRE — Norwood. $12,000. Bungalow 2 chambres à coucher, grande cuisine. En parfait état à l'intérieur et à l'extérieur. Garage, allée de côté, district tranquille. Deux rues d'autobus et centre d'achat. Près Holy-Cross et Précieux-Sang. **Appeler George Demare, CHapel 7-3079.** 8-629-8C.

VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste
Appeler N. Bernier: 233-2027

St-Malo — Terre: 140 acres, 50 en culture. Belle ferme pour élevage d'animaux. Bonnes maison et étable. Aubaine à $65 l'acre.
St-Boniface centre — Triplex. Bon état. Revenu mensuel: $215. C. R. $3,000.
St-Vital — Près église Ste-Marie. Duplex: 4 et 5. Revenu mensuel: $105. Echangerait sur terre près Winnipeg.
St-Boniface — Maison: 6 pièces, bon état. Garage double. Possession immédiate. C. R. à négocier.
7-620-8C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Winnipeg 12
Mall Center, Polo Park

Parc Windsor — ½ duplex, 3 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Salle de bain: 4 unités. Garage. Soubassement divisé et tuiles sur plancher. Prendrait auto récente en acompte.
Haywood, Man. — Café et salon de barbier avec logis pour propriétaire. Seulement $8,500.
Rue Tremblay — Bungalow: 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Grand lot. $8,500.
Désire acheter ½ section de terrain cultivé. Près école et chemin pavé. Entre 30 et 45 milles de Winnipeg. Echangerait bungalow, 4 ans, à St-Norbert.
St-Norbert — Maison: 4 pièces, non moderne. Eau et égouts sur la rue. Lot: 55'. Seulement $5,500.
St-Norbert — Rue Lemay. Bungalow neuf. 3 chambres à coucher. Grand salon, cuisine, dinette, armoires en acajou. Grand lot. Possession immédiate.
St-Norbert — Il reste quelques lots à vendre. Pour construire à votre goût.
Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
6-594-8C.

A vendre ou à louer
pour cause de santé
garage
dans
centre canadien-français
Bon chiffre d'affaires
Près de la ville
S'adresser à boite no 626
La Liberté et le Patriote

On demande

Instituteur ou institutrice pour Ecole consolidée de St-Jean-Baptiste

Echelle actuelle

Classe I	$3100	à $4150
Classe II	$3350	à $4850
Classe III	$3750	à $5250

Nouvelle échelle en négociation.

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Pierre Baril, secrétaire, District scolaire consolidé de St-Jean-Baptiste, Manitoba.

URGENT
ON DEMANDE INSTITUTEUR
Pour école indienne du nord-ouest de l'Ontario. Immédiatement pour terminer l'année académique. Logis meublé. **Pour information, téléphoner ou écrire à E. Benoit, O.M.I., C.P. 348, téléphone 474, Red Lake, Ont.** 8-643-9C.

INSTITUTEURS (TRICES) DEMANDES
Les écoles catholiques séparées de Pinewood et Stratton, Ont. combinées, requièrent pour le mois de septembre 1966, un instituteur (trice) qualifié pour enseignement en langue anglaise des 3e et 4e années. Ecole de 4 classes (2 années par classe) moderne et très bien équipée. Salaire selon qualifications et expérience. Minimum: $3,900 — maximum $6,000. Excellents services quotidiens d'autobus aller-retour pour la ville. **Prière d'adresser les demandes, mentionnant qualifications, expérience et nom du dernier inspecteur à: Mme Marie-A. Gavel, sec.-trés., Pinewood, Ontario.** 8-630-8C.

ON DEMANDE
Instituteurs (trices) qualifiés, bilingues, au niveau élémentaire pour le district scolaire consolidé de St-Pierre no 2395. Salaire selon l'échelle suivante:

Classe 1	3350—4450
Aug.	7 x 150; 1 à 50
Classe 2	3650—5050
Aug.	8 x 150; 1 à 200
Classe 3	3950—5550
Aug.	6 x 150; 3 à 200; 1 à 100
Classe 4	4750—7750
Aug.	6 x 150; 10 à 200; 1 à 100

Toutes années d'expérience reconnues. **Pour informations, écrire au District scolaire consolidé St-Pierre, no 2395, St-Pierr,e Man.** 6-581-9C.

ON DEMANDE
Pour l'école consolidée de St-Georges no 2403, instituteurs (trices) bilingues pour l'année scolaire 1966-67. Echelle de salaires:

	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Minimum	3400	3600	4000
Maximum	4400	5100	5800
	2 x 150	2 x 150	2 x 200
	3 x 200	6 x 200	5 x 250
	1 x 100		1 x 150

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Jean Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man.** 8-653-TF.

ON DEMANDE
Pour l'école consolidée d'Elie no 2383, un instituteur (trice) qualifié bilingue pour les 3e et 4e années pour le mois de septembre 1966. Salaire selon l'échelle établie. **S'adresser à Charles Dufresne, sec.-trés., Elie, Man.** 7-608-8C.

ON DEMANDE
Ecole secondaire de Gravelbourg requiert les professeurs suivants: Un professeur pour biologie (BSCS), 11e et 12e; Un professeur pour physique (PSSC), 11e et 12e; Un professeur pour commercial, 9e à 12e; Un professeur pour culture physique, cours élémentaire; Quatre professeurs pour 3e, 5e, 7e, 8e années respectivement. Salaire selon l'échelle. **S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Téléphone: 648-2301.** 7-601-T.F.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE No 8B
requiert les services d'instituteurs (trices), canadiens-français, à l'école consolidée de Stobart, Sask., pour l'année scolaire commençant en septembre 1966. Positions libres sont: Principal, principal-adjoint et aux classes élémentaires et secondaires. L'école dans la ville de Duck Lake compte 21 classes. Duck Lake est un centre canadien-français. **S'adresser à L.-C. Perret, secrétaire, Ecole Stobart, Duck Lake, Sask.** 6-584-14C.

ON DEMANDE
Pour l'année scolaire 1966-67, à l'école du village de St-Joseph no 945, un instituteur (trice) pour les années 1, 2 et 3. Environ 25 élèves. Chambre à l'école ou maison de pension à proximité. Salaire selon l'échelle en vigueur ou avec entente. Autobus quotidien. **Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Lorraine Delorme, C.P. 46, St-Joseph, Man. Téléphone: Letellier, 2285.** 4-529-T.F.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE ST-NORBERT No 2364
invite des demandes pour la position de Principal à l'école élémentaire, commençant en septembre prochain. Salaire selon l'échelle en vigueur:

P1A1	3200	4200
P1A2A	3500	4800
P1A2B	3700	5100
P1A3	3900	5300
P1A4	4300	7000

Expérience passée: 4 années à $200. Expérience dans district: $200 par année jusqu'au maximum. Boni du principal pour surveillance: $100 par classe pour environ 20 classes. **S'adresser à M. Gérard Rémillard, C.P. 233, St-Norbert, Man. Téléphone: résidence GR 5-7866; bureau CH 7-4813.** 5-557-T.F.

La Division Scolaire de St-Boniface no 4

sollicite demandes de la part d'instituteurs et d'institutrices d'expression française pour toutes les classes élémentaires du Grade I au Grade VIII. Echelle de salaires:

Classe	1	2	3	4	5	6	7
Minimum	3275	3575	4100	5100	5550	6000	6400
Maximum	4450	5350	5700	8100	8650	9100	9800

Cette échelle doit être re-négociée en novembre 1966.
Placement: Classe 1-3, huit années à $125 par année jusqu'à un maximum de $1,000. Classe 4-7, six années à l'échelle jusqu'à un maximum de $1,700.
Congé sabbatique: Demi-salaire après cinq années de service.
Les candidats et candidates sont priés de s'adresser au surintendant pour obtenir une formule d'application et pour qu'un rendez-vous leur soit fixé.

Le Surintendant,
Case postale 89,
Saint-Boniface, Manitoba.

La Division de la Rivière-Rouge no 17

ST-PIERRE — Un instituteur ou institutrice — Cours académique — Institut Collégial.
ST-MALO — Un instituteur ou institutrice — Cours général — Institut Collégial.
ST-JEAN-BAPTISTE — Un instituteur ou institutrice — Cours académique et commercial — Institut Collégial.
COLLEGE ST-JOSEPH — Un instituteur — Cours académique — Collège.

Echelle de salaires pour septembre 1966:

	Minimum	Maximum
Classe 1	$3,550—	$ 4,750
Classe 2	3,950—	5,550
Classe 3A	4,450—	6,200
Classe 3B	4,750—	6,750
Classe 4	5,550—	8,650
Classe 5	6,000—	9,150
Classe 6	6,400—	9,600
Classe 7	6,900—	10,500

Allocation maritale: $300.00. Expérience passée: maximum de $1,750.00. **Pour plus d'informations, s'adresser à T.-F. Tétreault, sec.-trés., St-Pierre, Manitoba. Téléphone: 111.**

ON DEMANDE
Institutrices pour l'école élémentaire catholique à Transcona. **Ecrire en donnant tous renseignements à Boite 633, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2.** 8-633-8C.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE DUNREA No 147
requiert les services d'un instituteur (trice) qualifié et bilingue pour enseigner les années 5 et 6 pour l'année scolaire débutant le 1er septembre 1966. Ecole neuve et moderne. Salaire selon l'échelle en vigueur. **S'adresser à Mme Yvonne Day, sec.-trés., Dunrea, Man.** 5-556-9C.

ON DEMANDE
Pour l'année scolaire 1966-67 à l'école consolidée de Laurier no 918, instituteurs (trices). Echelle de salaires en voie de négociation. Proposée:

Classe 1	3400 à 4300
Classe 2	3600 à 5000
Classe 3	3800 à 5600
Classe 4	4000 à 6700

Pour expérience passée jusqu'à 7 ans. Maison de pension à proximité. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Jacques Péloquin, sec.-trés., Laurier, Man. Téléphone: Ste-Rose 326-12.** 6-582-9C.

DIVISION SCOLAIRE MONTAGNE No 28
On demande des maîtres ou maîtresses pour les écoles secondaires de la Division à Mariapolis, Somerset et St-Claude pour l'année scolaire 1966-67. Nouvelle échelle de salaire pour septembre 1966:

Classe III	4,600 — 6,200
Classe IV	5,300 — 8,300
Classe V	5,800 — 8,800
Classe VI	6,200 — 9,200

Augmentation annuelle de $150.00 à la classe III, et de $250.00 dans les autres classes. Augmentation à l'échelle pour chaque année d'expérience acquise, ci-inclues les années d'expérience sous permis. Allocations supplémentaires de soutien de famille, et pour les cours académiques et professionnels. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Tél.: 72.** 2-499-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE No 14
invite les instituteurs et institutrices, qualifiés, à faire demande pour les positions suivantes:
Institut Collégial La Broquerie: 1 instituteur pour l'Anglais;
Institut Collégial Ste-Anne: 3 instituteurs pour l'Anglais, les Etudes sociales et l'Histoire;
Institut Collégial Lorette: 2 instituteurs pour l'Anglais et l'Histoire;
Institut Collégial St-Adolphe: 1 instituteur pour les Sciences et les Mathématiques.
Salaires selon l'échelle suivante:

Classe 1	$3,400
Classe 2	4,000-$ 5,600
Classe 3	4,600- 6,200
Classe 4	5,400- 8,400
Classe 5	5,800- 8,800
Classe 6	6,200- 9,400
Classe 7	6,700- 10,000

Expérience totale comptée, congé sabbatique après 5 ans et autres bénéfices. L'engagement pour le commencement des classes en septembre. **Les demandes devront être envoyées à M. Fernand Paquin, St-Norbert, Man.** 8-657-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20
invite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour l'année scolaire 1966-67. L'Institut Collégial St-Paul d'Elie requiert les services de professeurs pour: Anglais, IX, X; Géographie, X; Science, X; Physique P.S.S.C., XI, XII; Etudes sociales, X, XI, XII; Français, X, XII; Biologie, XI; Anglais, X, XII; Comptabilité, Economie, Loi commerciale.

Classe	Minimum	Maximum
Classe 1	3400	4600
Classe 2	3700	5300
Classe 3	4400	6200
Classe 4	5200	8200
Classe 5	5600	8800
Classe 6	6000	9300
Classe 7	6500	9800

Expérience reconnue: 8 années. Pour échelle de salaire complète et formules de demande, **appeler Elie no 2 ou écrire à M. Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man.** 5-546-T.F

ON DEMANDE
Instituteurs (trices) pour l'école consolidée de Ste-Anne no 2379, pour l'année scolaire 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200—$4,200
Classe 2	3,500— 4,800
Classe 3	3,900— 5,300
Classe 4	4,300— 7,100

Chaque professeur devra enseigner à une classe seulement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à la Secrétaire, District Consolidé de Ste-Anne, Ste-Anne, Manitoba.** 2-501-T.F.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE LORETTE No 2442
invite les demandes d'instituteurs (trices) qualifiés pour enseigner les années 1 à 8, anglais et français. Echelle de salaires pour septembre 1966:

Classe 1	3200	4200
Classe 2	3500	4800
Classe 3	3900	5300
Classe 4	4300	7000
Classe 5	4900	7700

Une nouvelle école à l'automne, située sur un bon chemin, de bons logements variés et raisonnables. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Mme R. Blom, sec.-trés., C.P. 34, Lorette, Man.** 7-607-10C.

Louez de l'argent ce printemps Chez Crescent
Comblez tous vos désirs maintenant!

Dites-nous, au téléphone, le montant que vous désirez louer (23c louent $50 pour une semaine).

Cueillez chez Crescent un bouquet du printemps: une touffe de billets bruns de $100, cotoyant les billets orangés de $50, agrémentés de $10 mauves et de chatoyants $5 bleus. Entrez 10 minutes chez Crescent, c'est tout le temps nécessaire pour cueillir un bouquet du printemps.

Quelques-unes des façons agréables de louer de l'argent chez Crescent

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et rembourser par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
1,014.07	30 mois	42.00
2,034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés vous sont aussi disponibles selon vos besoins. Faites-en la demande.

Ouvert le soir pour vous mieux servir.

Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
129B, rue Marion
Téléphone: 233-1426